



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec

# 2017

RAPPORT ANNUEL  
ANNUAL REPORT



*pro***Action**<sup>MD</sup>

---

DÉMONTRER NOTRE  
SAVOIR-FAIRE

**Page couverture**

De gauche à droite : Benoît Beauséjour, Marcel Beauséjour, Alexann Beauséjour, Marina Beauséjour et Chantal Lapointe de la Ferme M.C. Beaujour enr. à Rawdon, dans la région de Lanaudière.

**Cover page**

From left to right: Benoît Beauséjour, Marcel Beauséjour, Alexann Beauséjour, Marina Beauséjour and Chantal Lapointe from Ferme M.C. Beaujour enr. in Rawdon, Lanaudière region.



# TABLE DES MATIÈRES

## TABLE OF CONTENTS

**14.**

**ProAction : démontrer  
notre savoir-faire**

*ProAction – Demonstrating  
our expertise*



**30.**

**Le point de vue  
de vétérinaires**

*Veterinarians'  
point of view*



**36.**

**Le point de vue  
d'un transformateur**

*A processor's  
point of view*



**44.**

**Le point de vue  
d'un producteur**

*A producer's  
point of view*



**2 Régions**  
*Regions*

**3 La production laitière 2017 au Québec, en chiffres**  
*Quebec milk production in 2017, in numbers*

**4 Message du président**  
*Message from the Chair*

**6 Conseil d'administration**  
*Board of Directors*

**8 Message du directeur général**  
*Message from the General Manager*

**10 Organigramme**  
*Organizational Chart*

**11 Politique laitière nationale**  
*National Dairy Policy*

**16 Mise en marché**  
*Milk Marketing*

**18 Contingentement**  
*Quota*

**21 Transport**  
*Transportation*

**25 Contrôle de la qualité**  
*Quality Control*

**28 ProAction**  
*ProAction*

**32 Contrôle du volume et de la composition**  
*Volume and Composition Control*

**34 Technologie et information de gestion**  
*Technology and Management Information*

**38 Finances et administration**  
*Finance and Administration*

**41 Recherche économique**  
*Economic Studies*

**46 Communications et vie syndicale**  
*Communications and Union Support*

**49 Marketing**  
*Marketing*

**54 États financiers**  
*Financial Statements*

# RÉGIONS

## REGIONS



- 1 Estrie** Mariane Paré\*  
4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6  
Téléphone : 819 346-8905, p. 118 Télécopieur : 819 346-2533  
Courriel : estrie@lait.qc.ca
- 2 Capitale-Nationale-Côte-Nord** Sébastien Demers\*  
1148, rue J.-B. Renaud, Lévis (Québec) G7A 4Z4  
Téléphone : 418 872-0770, p. 215 Télécopieur : 418 741-1191  
Courriel : capitalenationallecotenord@lait.qc.ca
- 3 Gaspésie-Les Îles** Stéphane Day\*  
172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0  
Téléphone : 418 392-4466, p. 230 Télécopieur : 418 392-4862  
Courriel : gaspesielesiles@lait.qc.ca
- 4 Lanaudière** Nathalie Michaud\*  
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5  
Téléphone : 450 753-7486, p. 225 Télécopieur : 450 759-7610  
Courriel : lanaudiere@lait.qc.ca
- 5 Mauricie** Réjean Gervais\*  
230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2  
Téléphone : 819 378-4033, p. 238 Télécopieur : 819 371-2712  
Courriel : mauricie@lait.qc.ca
- 6 Outaouais-Laurentides** Marie-Claude Thibault\*  
15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200  
Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3  
Téléphone : 450 472-0440, p. 224 Télécopieur : 450 472-8386  
Courriel : outaouaislaurentides@lait.qc.ca
- 7 Centre-du-Québec** Normand Trodéchaud\*  
1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9  
Téléphone : 819 519-5838, p. 182 Télécopieur : 819 415-0858  
Courriel : centreduquebec@lait.qc.ca

- 8 Abitibi-Témiscamingue** Luc Charest\*  
970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5  
Téléphone : 819 762-0833, p. 311 Télécopieur : 819 762-0575  
Courriel : abitibitemiscamingue@lait.qc.ca
- 9 Chaudière-Appalaches-Nord** Michaël Létourneau\*  
1148, rue J.-B. Renaud, Lévis (Québec) G7A 4Z4  
Téléphone : 418 228-5588 Télécopieur : 418 741-1191  
Courriel : chaudiereappalachesnord@lait.qc.ca
- 10 Chaudière-Appalaches-Sud** Cédric Fortin\*  
2550, 127<sup>e</sup> Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1  
Téléphone : 418 228-5588, p. 1267 Télécopieur : 418 228-3943  
Courriel : chaudiereappalachessud@lait.qc.ca
- 11 Bas-Saint-Laurent** Éric Pagé\*  
284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5  
Téléphone : 418 723-2424, p. 4108 Télécopieur : 418 723-6045  
Courriel : basstlaurent@lait.qc.ca
- 12 Saguenay-Lac-Saint-Jean** Martin Gilbert\*  
3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7  
Téléphone : 418 542-5666, p. 229 Télécopieur : 418 542-3011  
Courriel : saguenaylacstjean@lait.qc.ca
- 13 Montérégie-Est** Roch Guay\*  
3800, boul. Casavant Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3  
Téléphone : 450 774-9154, p. 5217 Télécopieur : 450 261-5248  
Courriel : monteregieest@lait.qc.ca
- 14 Montérégie-Ouest** Catherine Turgeon\*  
6, rue du Moulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-5115, p. 6284 Télécopieur : 1 877 414-7870  
Courriel : monteregieouest@lait.qc.ca

\* Secrétaire  
Secretary

# LA PRODUCTION LAITIÈRE 2017 AU QUÉBEC, EN CHIFFRES

QUEBEC MILK PRODUCTION IN 2017, IN NUMBERS

 **5 308** fermes laitières  
*dairy farms*

 **3,3 milliards** de litres de lait  
*billion litres of milk*

 **2,58 milliards \$** provenant des ventes de lait  
*billion in milk sales*

 **83 000** emplois\* générés par l'industrie laitière  
*jobs\* generated by the dairy industry*

 **6,2 milliards \$** en contribution au PIB  
*billion contributed to the GDP*

 **751 868** litres de lait donnés par les producteurs aux Banques alimentaires du Québec  
*litres of milk donated by producers to the Food Banks of Quebec*

 **273** camions-citernes  
*tank trucks*

 **110** usines de transformation, dont **54** fabriques artisanales de produits laitiers  
*processing plants, including 54 artisanal dairy product plants*

 **128** fermes certifiées biologiques produisant près de **50 millions** de litres de lait  
*certified organic farms producing nearly 50 million litres of milk*

## LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

MISSION ET VISION ADOPTÉES  
PAR RÉSOLUTION DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ANNUELLE DES PRODUCTEURS  
DE LAIT DU QUÉBEC LES 15 ET  
16 AVRIL 2015

### MISSION

Rassembler les producteurs de lait du Québec par son leadership dans la mise en marché d'un lait de grande qualité, répondant aux attentes de la société, et assurer le développement durable des fermes laitières.

### VISION

En 2020, nous aurons obtenu une croissance rentable des marchés d'au moins 10 % et nous profiterons d'une mise en commun nationale des marchés et des revenus qui assureront la pérennité de fermes laitières de plus en plus efficaces, sous gestion de l'offre, fortes et dynamiques dans toutes les régions.

## LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

MISSION AND VISION ADOPTED BY  
RESOLUTION OF THE ANNUAL GENERAL  
MEETING OF LES PRODUCTEURS DE LAIT  
DU QUÉBEC ON APRIL 15 AND 16, 2015

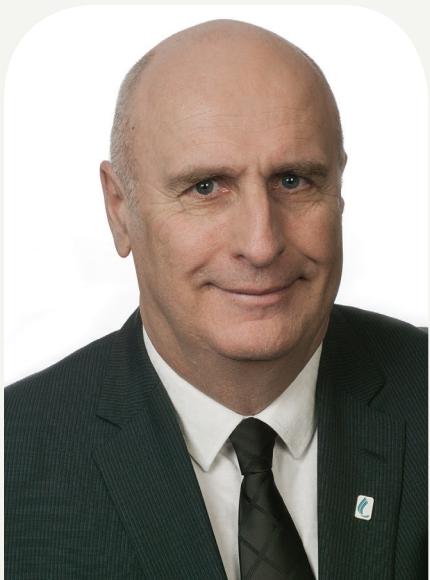
### MISSION

To bring together Quebec milk producers by providing leadership in marketing high-quality milk, which meets the expectations of society, and to ensure sustainable development of dairy farms.

### VISION

By 2020, we will have obtained a profitable market growth of at least 10% and will benefit from national pooling of markets and revenues, which will ensure the continuity of strong, dynamic and more and more efficient supply-managed dairy farms in all regions.

\* Inclut les emplois directs, indirects et induits.  
*Includes direct, indirect and induced jobs.*



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

LA DERNIÈRE ANNÉE A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA POURSUITE DE LA CROISSANCE EXCEPTIONNELLE DU MARCHÉ ET DE LA PRODUCTION AINSI QUE PAR LES INVESTISSEMENTS SUBSTANTIELS DANS LES FERMES LAITIÈRES. CE VENT FAVORABLE A TOUTEFOIS ÉTÉ REFROIDI PAR DES REVENUS DE NOS VENTES DE LAIT QUI NE SONT PAS À LA HAUTEUR ET PAR L'INQUIÉTUDE QUE SOULÈVE LA NÉGOCIATION D'ENTENTES DE COMMERCE MONDIAL QUI, À LA LONGUE, RISQUENT D'AFFAIBLIR NOTRE MARCHÉ ET LA GESTION DE L'OFFRE.

Les 5 308 fermes laitières de la province ont profité d'une hausse de 6 % du quota en 2017, signe que la poussée de croissance enclenchée en 2014 ne s'est pas démentie. En bons entrepreneurs, les producteurs laitiers ont répondu à l'appel et livré en moyenne plus de 9 millions de litres de lait par jour aux différentes usines de transformation, une augmentation de près de 10 % comparativement à 2015!

Pour réussir cet exploit et répondre à la croissance, les producteurs ont injecté des sommes considérables, évaluées à quelque 523 millions de dollars en 2016, dans la modernisation ou l'agrandissement de leurs entreprises. Les usines ont quant à elles suivi la cadence. Or, il est clair que cette croissance très rapide continue de poser le défi de la valorisation des solides non gras. Des investissements ont été faits en ce sens en 2017 par nos partenaires et d'autres sont attendus. Ensemble, il nous faudra innover et développer des marchés rentables pour tous qui ne menaceront pas la pérennité de la gestion de l'offre.

L'année 2017 a malheureusement aussi été plombée par un prix intraquota demeuré en deçà des attentes. En effet, plus du quart des solides totaux de notre lait est maintenant vendu à des prix qui fluctuent au gré du marché mondial.

Avec la mondialisation des marchés agricoles et les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), notamment, nous avons dû négocier l'introduction des classes spéciales au milieu des années 90 pour maintenir certains marchés, désormais ouverts à la concurrence étrangère. Il s'est agi d'un compromis essentiel au maintien de la gestion de l'offre, tout comme plus récemment, la négociation de la stratégie sur les ingrédients. La croissance fulgurante de la demande de matière grasse contribuait en effet à l'accumulation de surplus de solides non gras que nous étions réduits à vendre pour l'alimentation animale.

Sans la mise en place de cette stratégie avec nos partenaires canadiens, la situation de nos revenus aurait été pire et aurait continué de se détériorer. Cette entente, qui s'est déployée en février 2017, a minimisé les effets négatifs pour les producteurs, notamment en

valorisant ces surplus de solides non gras à meilleur prix.

Dans ce contexte, la gestion de l'offre est plus pertinente que jamais. Elle sécurise toujours la majorité de notre revenu et sert de rempart contre ce marché mondial, caractérisé par le dumping de surplus et l'indiscipline des grands pays exportateurs. En ce sens, le gouvernement doit continuer à la soutenir et à la protéger dans la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Le secteur laitier ne doit plus servir de monnaie d'échange. La conclusion du nouveau Partenariat transpacifique (PTP) en 2018, dans lequel les concessions n'ont pas été ajustées à la baisse malgré le retrait des États-Unis, fera mal aux fermes familiales d'ici. Les dommages à perpétuité de 160 millions de dollars annuellement pour les fermes laitières canadiennes auront des impacts négatifs qui s'additionneront à ceux de l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne.

Nous avons réagi et maintiendrons nos pressions auprès du gouvernement pour qu'il reconnaîsse ces nouvelles pertes et déclenche rapidement un plan de mesures d'atténuation qui sera équitable pour tous les producteurs, sans répéter les erreurs du programme d'investissement mis en œuvre dans la foulée de l'AECG.

Les producteurs de lait remplissent leur part du contrat social que constitue la gestion de l'offre. Ils investissent dans leurs entreprises pour offrir le meilleur produit qui soit aux consommateurs. Ils assurent une gestion saine, responsable et durable de leurs fermes. Nous avons la volonté de bien faire, de mieux faire et de le démontrer. Ce sont les objectifs de notre programme de certification proAction, dont nous avons commencé l'implantation de deux nouveaux volets en 2017 : ceux du bien-être animal et de la traçabilité.

Cette année, nous avons récolté le fruit d'années de sensibilisation aux avantages économiques de la gestion de l'offre. En plus des appuis politiques des gouvernements fédéral et provinciaux, les milieux d'affaires se sont prononcés publiquement en faveur de notre politique, les partenaires de

## MESSAGE FROM THE CHAIR

l'agroalimentaire ont signifié leur appui au Sommet sur l'alimentation du Québec et les sondages d'opinion ont donné à nouveau des taux de soutien à la gestion de l'offre de plus des trois quarts de la population. L'ensemble de la société civile reconnaît la nécessité de notre politique qui favorise une agriculture humaine et locale, la fabrication de produits de grande qualité à prix raisonnables, l'occupation dynamique du territoire et une économie régionale forte partout au pays.

Les producteurs laitiers de toutes les provinces devront rester solidaires dans ce contexte d'adaptation à un marché en évolution rapide et de pressions externes pour la déréglementation. La division menacerait plus gravement la pérennité de notre politique agricole que toutes les négociations commerciales et, à l'opposé, le renforcement de notre unité constitue sa meilleure garantie de survie à long terme.

En terminant, je tiens à souligner la contribution remarquable des administrateurs et le travail dévoué de nos employés. Je salue aussi la détermination, l'excellence et la passion des producteurs laitiers qui inspirent, innoveront et dépasseront leurs objectifs d'affaires.



Bruno Letendre, président

LAST YEAR WAS MARKED BY CONTINUED EXCEPTIONAL MARKET AND PRODUCTION GROWTH AS WELL AS SUBSTANTIAL INVESTMENTS IN DAIRY FARMS. HOWEVER, THIS FAVOURABLE WIND WAS HAMPERED BY LESS THAN SATISFACTORY REVENUE FROM OUR MILK SALES AND THE UNCERTAINTY RAISED BY THE NEGOTIATION OF INTERNATIONAL TRADE AGREEMENTS THAT COULD WEAKEN OUR MARKET AND SUPPLY MANAGEMENT.

The 5,308 dairy farms in the province enjoyed a 6% increase in quota in 2017, a sign that the growth spurt that began in 2014 has continued its course. Like the good entrepreneurs they are, milk producers answered the call and delivered an average of over 9 million litres of milk per day to the various processing plants, an increase of nearly 10% compared to 2015!

To pull off this feat and meet the growth, producers injected considerable sums of money, estimated at around \$523 million in 2016, into upgrading or expanding their enterprises. The plants kept up with their pace. Yet, it is clear that this very rapid growth still poses a challenge for the promotion of solids non-fat. Investments were made along these lines in 2017 by our partners and more investments are expected. Together, we will need to innovate and develop profitable markets for everyone that do not threaten the sustainability of supply management.

2017 was unfortunately also beset by a still underwhelming within-quota price. Indeed, over one-fourth of our milk's total solids is now sold at prices that fluctuate with the world market.

More specifically, the globalization of agricultural markets and the agreements of the World Trade Organization (WTO) forced us to negotiate the introduction of the special classes in the mid-1990s, so that we could maintain certain markets which are now open to foreign competition. This compromise was necessary to keep supply management, just like the more recent negotiation of the ingredient strategy. The stunning growth in butterfat demand actually contributed to the accumulation of solids non-fat surpluses that we had no choice but to sell for animal feed.

If this strategy had not been implemented with our Canadian partners, our revenue situation would have been worse and would have continued to deteriorate. This agreement, which was deployed in February 2017, minimized the negative effects for producers, particularly by promoting these solids non-fat surpluses at a better price.

In this context, supply management is more relevant than ever. It still secures most of our revenue and shields us from the world market, which is characterized by surplus dumping and undisciplined large exporting countries. These are just some of the reasons why the government must continue to support and protect it in the renegotiation of the North American Free Trade Agreement (NAFTA).

The dairy sector should no longer be used as a bargaining chip. The conclusion of the new Trans-Pacific Partnership (TPP) in 2018, in which concessions were not revised downward despite the withdrawal of the United States, will be detrimental to family farms here. Not only will there be adverse effects for Canadian dairy farms in the form of ongoing annual damages of \$160 million, but our farms will incur them in addition to those from the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) with the European Union.

We have reacted and will keep pressuring the government to recognize these new losses and quickly launch a plan that includes fair mitigation measures for all producers, but does not repeat the mistakes of the investment program implemented after the CETA.

Milk producers are holding up their end of the social contract that is supply management. They invest in their enterprises to offer the best possible product to consumers. They ensure sound, responsible and sustainable management of their farms. We have the desire to do well, improve and show it. These are the objectives of our proAction certification program, which has two new modules that we began to implement in 2017: animal care and traceability.

This year, we reaped the rewards of years of awareness-raising as to the economic benefits of supply management. In addition to political support from the federal and provincial governments, the business community came out publicly in favour of our policy, agri-food partners signalled their support at the Sommet sur l'alimentation du Québec, and opinion surveys once again confirmed that three-fourths of the population supports supply management. Civil society as a whole recognizes the necessity of our policy, which fosters humane, local agriculture, high-quality products at reasonable prices, dynamic land occupancy and a strong regional economy across the country.

Milk producers in all provinces will need to continue to stand in solidarity at a time when we must adapt to a rapidly changing market and deal with outside pressure to deregulate. Standing divided would be a more serious threat to the sustainability of our agriculture policy than all trade negotiations, which is why we must strengthen our unity as the best guarantee of long-term survival.

In closing, I would like to pay tribute to the outstanding contribution of the directors and the dedicated work of our employees. I also salute the determination, excellence and passion of milk producers who inspire, innovate and surpass their business objectives.



Bruno Letendre, Chair



**BRUNO LETENDRE**  
Président *Chair*  
Estrie



**DANIEL GOBEIL**  
1<sup>er</sup> vice-président  
1<sup>st</sup> Vice-Chair  
Saguenay-Lac-Saint-Jean



**JEAN-FRANÇOIS MORIN**  
2<sup>e</sup> vice-président  
2<sup>nd</sup> Vice-Chair  
Chaudière-Appalaches-Nord



**NORMAND BARRIAULT**  
Membre *Member*  
Gaspésie-Les Îles



**MARCEL BLAIS**  
Membre adjoint  
*Observer Member*  
Estrie



**PIERRE LAMPRON**  
Membre *Member*  
Mauricie



**RÉAL GAUTHIER**  
Membre *Member*  
Outaouais-Laurentides

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION BOARD OF DIRECTORS



**RICHARD BOUCHARD**  
Membre de l'exécutif  
*Executive Member*  
Capitale-Nationale—Côte-Nord



**YVON BOUCHER**  
Membre de l'exécutif  
*Executive Member*  
Montérégie-Est



**GABRIEL RANCOURT**  
Membre *Member*  
Abitibi-Témiscamingue



**GILBERT PERREAULT**  
Membre *Member*  
Lanaudière



**MAURICE MONTCALM**  
Membre *Member*  
Montérégie-Ouest



**BRUNO CYR**  
Membre *Member*  
Chaudière-Appalaches-Sud



**GABRIEL BELZILE**  
Membre *Member*  
Bas-Saint-Laurent



**ALAIN BRASSARD**  
Membre *Member*  
Centre-du-Québec



## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**LE CONTEXTE DE CROISSANCE SANS PRÉCÉDENT AMORCÉ À LA FIN DE 2015 S'EST POURSUIVI DE FAÇON SOUTENUE AU COURS DE 2017. APRÈS DEUX DÉCENNIES DE PROGRESSION DU SECTEUR LAITIER AU RYTHME DE 1 À 2 % PAR ANNÉE, NOUS CONNAISSEONS DEPUIS 2015 UNE HAUSSE DE LA DEMANDE TOTALE CANADIENNE DE L'ORDRE DE 15 %.**

Ce contexte de forte croissance est certainement une bonne nouvelle à plusieurs égards pour nos fermes en plus d'être bénéfique aux économies du Québec et du Canada, pour lesquelles notre contribution est déjà majeure. Ce contexte favorable a toutefois été assombri par l'incertitude de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et

le retour des concessions accordées par le Canada dans l'Accord de partenariat transpacifique global et progressif (PTPGP). À ce climat d'incertitude se sont ajoutées des conditions de prix mondial pour la poudre de lait écrémé (PLÉ) qui ont plombé le prix moyen intraquota tout au long de la dernière année. Rappelons en effet que le prix d'environ 25 à 30 % de nos solides non gras est établi en référence au marché mondial.

En 2017, la production laitière du Québec s'est accrue de 5,6 %. La valeur des ventes de lait a augmenté pour sa part de 131,5 millions \$ pour atteindre 2,578 milliards de dollars, une hausse de 5,4 %. Encore cette année, cette importante progression ne s'est pas faite au détriment de la qualité qui est demeurée excellente malgré une très légère hausse du comptage bactérien et leucocytaire. Les 175 millions de litres additionnels produits ont nécessité l'ajout de 45 circuits de transport et requis une quinzaine de citernes supplémentaires. Le secteur de la transformation a également été mis sous pression. Alors que les usines recevaient une production quotidienne de l'ordre de 8 millions de litres en 2015, elle a atteint en moyenne les 9 millions de litres par jour en 2017.

Depuis 2015, la responsabilité de production de chacune des fermes est passée en moyenne de 60 à 75 kilogrammes de matière grasse par jour. Pour arriver à produire tout ce lait additionnel, les fermes québécoises ont dû investir massivement. On estime à plus de 500 millions de dollars les investissements à la ferme pour 2016 et des valeurs similaires devraient se concrétiser pour 2017 et 2018. Ce sont des sommes considérables qui viennent accroître les risques financiers de nos entreprises. Cette prise de risque se fait dans un contexte où le dénouement de la renégociation de l'ALENA demeure incertain malgré le discours d'appui très clair du gouvernement canadien pour sa politique agricole basée sur la gestion de l'offre. Jusqu'à maintenant, notre travail de communication des dernières années se mesure par l'expression d'un large soutien qui dépasse la classe politique, ralliant des transformateurs, des transporteurs, de nombreux fournisseurs, des municipalités et plusieurs chambres de commerce. Les sondages de la

dernière année révèlent aussi un appui de 75 à 80 % du grand public. Malgré tous ces appuis, la partie n'est pas gagnée et le travail de terrain de chacun de nos membres demeure essentiel pour contribuer à l'essor économique et social de leur communauté et démontrer l'excellence de nos pratiques et les bénéfices multiples de notre approche collective de mise en marché.

En septembre 2017, la mise en œuvre du programme canadien de certification proAction faisait un pas de plus en ajoutant les volets bien-être animal et traçabilité aux exigences de conformité. Ce programme comporte son lot de défis et d'exigences mais, rappelons-le encore, ces efforts sont essentiels dans le contexte commercial d'aujourd'hui. Peu de filières agroalimentaires échappent à cette nécessité de prouver aux acheteurs et aux consommateurs leurs bonnes pratiques. Les producteurs laitiers de tout le Canada se sont engagés à le faire pour la gestion des risques sanitaires, la qualité du lait, le bien-être animal, la traçabilité, la biosécurité et l'environnement. Cet engagement exigeant sera de plus en plus important dans les prochains mois et années et tous les secteurs agricoles doivent relever ce défi. Notre secteur ne peut faire exception.

Parlant défi, l'année 2018 ne sera pas en reste. Outre l'incertitude qui continuera de planer sur notre secteur à cause de la renégociation de l'ALENA, nos fermes feront encore face à un environnement de prix défavorable. La demande mondiale pour la matière grasse laitière demeure forte. Le haut niveau du prix mondial du beurre dans les grandes zones commerciales de produits laitiers en témoigne. Il en va tout autrement concernant la demande pour les solides non gras qui ne suit pas le même rythme de croissance, créant ainsi à l'échelle planétaire d'importants surplus de PLÉ, et donc des prix qui demeurent dans des creux historiques. À elle seule, l'Union européenne détient un stock de 400 000 tonnes de PLÉ. On ne s'attend pas à ce que cette situation change significativement en 2018. De plus, au Québec comme ailleurs au Canada, l'équilibre entre la production et la capacité de transformation demeurera un enjeu qui exigera beaucoup de collaboration entre les provinces et avec les acheteurs.

## MESSAGE FROM THE GENERAL MANAGER

Dans tout ce contexte, notre solidarité à l'échelle provinciale et canadienne sera un déterminant majeur de la bonne marche de notre production et du succès de nos revendications. Notre programme de certification proAction, la discipline et les règlements que s'imposent les producteurs par leur action collective génèrent leur lot d'exigences et de contraintes. Il m'apparaît clair cependant que sans ces règles et objectifs ambitieux, notre industrie ne serait pas ce qu'elle est. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à regarder les conditions de vie et d'opération des producteurs laitiers ailleurs dans le monde où malgré des aides financières publiques massives, ils peinent à vivre dignement de leur travail.

Notre organisation a donc d'importants mandats à poursuivre pour la prochaine année. Comme toujours, vous pouvez compter sur une équipe expérimentée et engagée tant pour les opérations courantes que les activités de communications et les actions stratégiques. Le travail et surtout l'implication de nos membres sont une grande source d'inspiration pour notre équipe. Cet engagement est aussi un facteur clé dans l'atteinte de nos objectifs de mise en marché collective.

Sincèrement,



Alain Bourbeau, directeur général

THE UNPRECEDENTED PERIOD OF GROWTH THAT BEGAN AT THE END OF 2015 CONTINUED UNREMITTINGLY IN 2017. AFTER TWO DECADES OF GROWTH IN THE DAIRY SECTOR AT A RATE OF 1% TO 2% PER YEAR, WE HAVE WITNESSED TOTAL DEMAND IN CANADA RISE 15% SINCE 2015.

This context of strong growth is certainly good news in several respects for our farms and beneficial to the Quebec and Canadian economies, which already benefit from our major contribution. However, a shadow has been cast over this favourable context by the renegotiation of the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and the unchanged concessions granted by Canada in the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP). This climate of uncertainty was accompanied by world price conditions for skim milk powder (SMP) that hampered the average within-quota price throughout last year. Remember that the price of around 25% to 30% of our solids non-fat is actually established in reference to the world market.

In 2017, Quebec's dairy production grew by 5.6%. The value of milk sales rose \$131.5 million to reach \$2.578 billion, an increase of 5.4%. Once again this year, this considerable growth was not met by sacrificing quality, which remained excellent despite a very slight increase in bacteria and somatic cell counts. The additional 175 million litres produced required 45 transportation routes to be added and around fifteen additional tank trucks. The processing sector was also under pressure. While the plants received daily production in the amount of 8 million litres in 2015, it reached 9 million litres per day on average in 2017.

Since 2015, the daily volume of butterfat that each farm is responsible for producing has gone from an average of 60 to 75 kilograms of butterfat. To successfully produce all this additional milk, Quebec farms had to make huge investments. It is estimated that over \$500 million was invested in farms in 2016 and similar amounts should be invested in 2017 and 2018. These considerable sums will increase the financial risks of our enterprises at a time when the outcome of the NAFTA renegotiation is still uncertain, despite the Canadian government's very clear discourse of support for its supply management-based agricultural policy. To date, our recent years of communication efforts can be measured by the show of widespread support from more than just politicians, uniting processors, transporters, a number of suppliers, municipalities and many chambers of commerce. Last year's surveys also reveal that 75% to 80% of the general public supports supply management. Despite all this support, there is still much work to do and the field work of each of our members is still essential in order to contribute to the economic and social development of their communities and demonstrate the excellence of our practices as well as the many benefits of our collective marketing approach.

In September 2017, another step forward was taken in implementing Canada's proAction certification program when the animal care and traceability modules were added to the compliance requirements. This program has its fair share of challenges and requirements, but it should be reiterated that these efforts are necessary in today's commercial environment. Few agri-food chains escape the necessity of proving their good practices to buyers and consumers. Milk producers across Canada are committed to doing this to manage food safety risks, milk quality, animal welfare, traceability, biosecurity and the environment. This demanding commitment will be increasingly important in the coming months and years and all agricultural sectors must meet this challenge. Our sector is no exception.

Speaking of challenges, 2018 will not disappoint in that way. In addition to the uncertainty that will continue to loom over our sector because of the NAFTA renegotiation, our farms will once again contend with an unfavourable price environment. Global demand for milk fat continues to be strong. The high world price of butter in the major trading areas for dairy products is proof of that. The situation is totally different when it comes to demand for solids non-fat, whose growth rate is not the same, which is creating large surpluses of SMP across the planet, and keeping prices at historical lows as a result. The European Union alone has a stock of 400,000 tonnes of SMP. We are not expecting this situation to change significantly in 2018. Also, both in Quebec and the rest of Canada, the balance between production and processing capacity will continue to be an issue that requires a lot more cooperation between provinces and with buyers.

With all of this in mind, our solidarity at the provincial and Canadian levels will be a major factor in the proper functioning of our production and the success of our demands. Our proAction certification program, discipline and the regulations imposed by producers through their collective actions generate their share of requirements and constraints. It seems clear to me, however, that without these rules and ambitious objectives, our industry would not be what it is. To convince ourselves, we need only look at the living and operating conditions of milk producers elsewhere in the world, who struggle to earn a dignified living from their work, despite the considerable public funding.

In other words, our organization has important mandates to pursue in the coming year. As always, you can count on an experienced and committed team for current operations, communication activities and strategic actions. Our members' work and especially their involvement are a great source of inspiration for our team. This commitment is also a key factor in reaching our collective marketing objectives.

Sincerely,

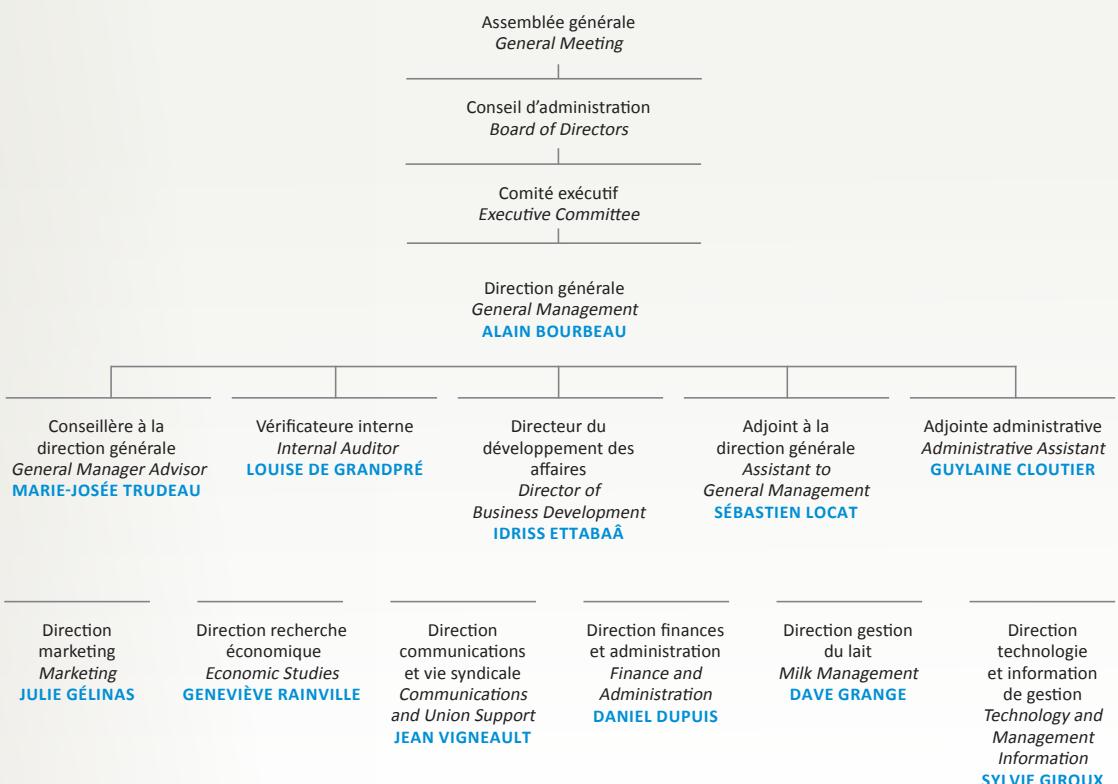


Alain Bourbeau, General Manager



# ORGANIGRAMME

## ORGANIZATIONAL CHART



**ALAIN BOURBEAU**, directeur général *General Manager* **GYLAINE CLOUTIER**, adjointe administrative *Administrative Assistant* **LOUISE DE GRANDPRÉ**, vérificateure interne *Internal Auditor* **SÉBASTIEN LOCAT**, adjoint à la direction générale *Assistant to General Management* **ISABELLE PLANTE**, secrétaire de direction *Executive Secretary* **MARIE-JOSÉE TRUDEAU**, conseillère à la direction générale *General Manager Advisor*



# POLITIQUE LAITIÈRE NATIONALE



**DEPUIS DÉCEMBRE 2016, LE QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC EST PASSÉ DE 135,36 MILLIONS DE KILOGRAMMES DE MATIÈRE GRASSE (MG) À 140,05 MILLIONS EN DÉCEMBRE 2017, SOIT UNE AUGMENTATION DE 3,46 %. LE SECTEUR DU LAIT DE TRANSFORMATION A CONTRIBUÉ À CETTE HAUSSE POUR 3,18 % ALORS QUE LE SECTEUR DU LAIT DE CONSOMMATION A EU UN IMPACT POSITIF DE 0,05 %. LA PART DU MARCHÉ ASSOCIÉ À L'ALLOCATION DE CROISSANCE, AU PROGRAMME D'INNOVATION AINSI QU'AU PROGRAMME D'EXPORTATION DES PRODUITS LAITIERS A CRÛ DE 0,31 MILLION DE KILOGRAMMES DE MG, CE QUI CONTRIBUE À UNE AUGMENTATION DU QUOTA TOTAL DE 0,23 %.**

## ÉVOLUTION DU MARCHÉ

Selon les données fournies par la Société Nielsen, les ventes au détail de produits laitiers ont continué de croître au Canada durant les 12 mois de 2017. Elles ont affiché une augmentation de 5,4 % pour le beurre, de 3,4 % pour les fromages, de 4,3 % pour la crème et de 1,0 % pour les yogourts. De décembre 2016 à décembre 2017, la demande totale de matière grasse pour l'ensemble des marchés a crû de 14,5 millions de kilogrammes de matière grasse, ou 4,1 %.

## PLAN NATIONAL DE COMMERCIALISATION DU LAIT

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements du lait (CCGAL) a prolongé la suspension de l'application des flexibilités associées au quota continu, soit 0,5 % en tolérance positive et 1,5 % en tolérance négative jusqu'en juillet 2018. Les provinces ont donc la possibilité de dépasser

les flexibilités permises jusqu'à cette date. Les provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) ont terminé l'année 2017 avec une tolérance positive de 3,4 %. Pour leur part, les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest (MCLO) se situaient à -5,85 % en décembre 2017. Pour le Canada, l'écart cumulatif entre la production et le quota était de 0,84 % en décembre 2017. La Commission canadienne du lait (CCL) procède actuellement à une révision du calcul du quota alloué aux provinces ainsi qu'aux mises en commun. Cette révision a pour but de baser le quota alloué sur les besoins totaux mensuels au lieu d'utiliser les besoins totaux annuels. Cela permettra de capter plus rapidement les variations importantes des marchés.

L'allocation de croissance a été maintenue à 5 % afin de favoriser la reconstruction des stocks de beurre. Ces derniers ont dépassé 30 000 tonnes durant l'été grâce, entre autres, à l'importation supplémentaire de près de 6 700 tonnes de beurre au-delà des contingents tarifaires pendant l'année. La révision du quota alloué, soulignée plus haut, mènera à une analyse du niveau d'allocation de croissance requis pour l'année laitière 2018-2019.

La production de solides non gras associée à la production intraquota de matière grasse est passée de 771,83 en 2016 à 819,29 millions de kilogrammes en 2017. Il s'agit d'une hausse de 47,46 millions de kilogrammes, soit 6,1 %. Cette hausse a été concomitante à l'augmentation de la production intraquota de matière grasse, qui a été de 7,2 % pour la même période.

Le ratio solides non gras/gras (SNG/G) s'est amélioré au pays en 2017, s'établissant à 2,2189, comparativement à 2,2402 l'année précédente. Il a été de 2,2117 dans les provinces de P5 et de 2,2440 dans les provinces de la MCLO.

BILAN DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC – 2017  
VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION – 2017

	Quota total alloué au Québec (kg de MG) Total quota allotted to Quebec (kg of BF)	Variation pour la période % % variation for the period
2016 Décembre – December	135 359 786	
2017		
Janvier – January	135 268 463	-0,07
Février – February	135 359 468	0,07
Mars – March	135 670 953	0,23
Avril – April	136 986 515	0,97
Mai – May	137 571 119	0,43
Juin – June	137 889 108	0,23
Juillet – July	138 515 856	0,45
Août – August	138 402 664	-0,08
Septembre – September	139 130 963	0,53
Octobre – October	139 384 653	0,18
Novembre – November	139 553 160	0,12
Décembre – December	140 045 232	0,35
<b>Variation totale pour l'année Total variation for the year</b>	<b>4 685 446</b>	<b>3,46</b>
<b>Lait de consommation Fluid milk</b>		<b>0,05</b>
<b>Lait de transformation Industrial milk</b>		<b>3,18</b>
<b>Allocation de croissance, programme d'innovation et programme d'exportation des produits laitiers Growth allowance, dairy innovation program and dairy export program</b>		<b>0,23</b>

PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DES PROVINCES CANADIENNES – 2016-2017<sup>1</sup>  
TOTAL PRODUCTION AND NUMBER OF PRODUCERS IN CANADIAN PROVINCES – 2016-2017<sup>1</sup>

	Production totale (kg de MG) Total production (kg of BF)	%	Nombre de producteurs <sup>2</sup> Number of producers <sup>2</sup>	%
Terre-Neuve-et-Labrador <i>Newfoundland and Labrador</i>	<b>2 013 911</b>	<b>0,56</b>	<b>32</b>	<b>0,29</b>
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	4 760 175	1,33	166	1,52
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	7 998 163	2,23	213	1,94
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	6 166 137	1,72	194	1,77
Québec <i>Quebec</i>	133 376 214	37,23	5 368	49,02
Ontario <i>Ontario</i>	118 477 381	33,08	3 613	32,99
<b>Total P5<sup>3</sup></b>	<b>270 778 070</b>	<b>75,59</b>	<b>9 554</b>	<b>87,24</b>
Manitoba <i>Manitoba</i>	14 031 236	3,92	282	2,58
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	10 462 326	2,92	160	1,46
Alberta <i>Alberta</i>	29 894 836	8,35	523	4,78
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	31 032 150	8,66	400	3,65
<b>Total MCLQ<sup>4</sup> Total WMP<sup>4</sup></b>	<b>85 420 548</b>	<b>23,85</b>	<b>1 365</b>	<b>12,47</b>
<b>Total Canada</b>	<b>358 212 529</b>	<b>100,00</b>	<b>10 951</b>	<b>100,00</b>

1. Source : Commission canadienne du lait *Source: Canadian Dairy Commission*

2. Au 1<sup>er</sup> août 2017 *As at August 1, 2017*

3. Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada *Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling*

4. Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest *Western Milk Pooling Agreement*

## STRATÉGIE SUR LES INGRÉDIENTS

En janvier 2017, le CCGAL a adopté l'entente pour la mise en place de la classe d'ingrédients au 1<sup>er</sup> février. Il a également convenu du Système d'inscription national centralisé (SINC), qui permet le suivi et la vérification de l'utilisation des composants du lait, et d'un programme de certification des mécanismes de déclaration, de facturation et de vérification des provinces.

En juillet, l'Organisme de supervision de P5 et les provinces de la MCLO ont adopté des ratios de facturation pour les produits de la classe 1 et les autres boissons laitières. L'implantation de ces ratios est prévue en 2018, une fois que les conditions de transition par rapport à la situation actuelle seront remplies.

La CCL, après consultation avec les intervenants du secteur, a identifié les critères nécessaires pour le déclenchement des dispositions de fixation de prix dans un contexte de circonstances exceptionnelles.

## ACCORD SUR LA MISE EN COMMUN DU LAIT DANS L'EST DU CANADA

### PRIX DU LAIT

Au 1<sup>er</sup> février 2017, la formule d'indexation des prix du lait a donné une baisse des prix de 0,41 %. Rappelons que cette formule est basée sur deux indices, soit 50 % pour l'indice des prix à la consommation (IPC) et 50 % pour le coût de production (CDP). L'IPC a augmenté de 1,41 %, alors que le CDP a diminué de 2,24 % au 3<sup>e</sup> trimestre de 2016, principalement à cause de la baisse des coûts des aliments pour animaux et du carburant. Depuis février 2017, la formule d'indexation s'applique sur les classes 1 à 4, alors qu'elle ne s'appliquait auparavant que sur la classe 1.

### APPLICATION DE L'ACCORD P5

Au cours de l'année, les provinces de P5 ont poursuivi l'application de l'Accord, notamment en travaillant sur la mise en commun des frais de transport, des revenus, des transferts de lait, des règles de qualité et des déplacements de lait. En 2017, P5 est entré en processus d'examen périodique quant à son efficacité et à sa pertinence, comme prévu dans le texte de l'Accord.

# NATIONAL DAIRY POLICY

SINCE DECEMBER 2016, THE TOTAL QUOTA ALLOCATED TO QUEBEC HAS RISEN FROM 135.36 MILLION KILOGRAMS OF BUTTERFAT (BF) TO 140.05 MILLION IN DECEMBER 2017, AN INCREASE OF 3.46%. THE INDUSTRIAL MILK SECTOR CONTRIBUTED 3.18% TO THIS INCREASE, WHILE THE FLUID MILK SECTOR HAD A POSITIVE IMPACT OF 0.05%. THE MARKET SHARE ASSOCIATED WITH THE GROWTH ALLOWANCE, THE INNOVATION PROGRAM AND THE DAIRY EXPORT PROGRAM GREW BY 0.31 MILLION KILOGRAMS OF BF, WHICH CONTRIBUTED TO A TOTAL QUOTA INCREASE OF 0.23%.

## MARKET TRENDS

According to the data provided by The Nielsen Company, retail sales of dairy products continued to grow in Canada over the 12 months of 2017. They posted an increase of 5.4% for butter, 3.4% for cheese, 4.3% for cream, and 1.0% for yogurt. From December 2016 to December 2017, the total demand for butterfat grew by 14.5 million kilograms, or 4.1%, for all markets.

## NATIONAL MILK MARKETING PLAN

The Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) extended its suspension regarding the use of the tolerance range associated with continuous quota, i.e. a positive flexibility of 0.5% and a negative flexibility of 1.5%, until July 2018. The provinces may therefore exceed the permitted flexibility range until that date. The signatory provinces of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) ended 2017 with a positive flexibility of 3.4%. The signatory provinces of the Western Milk Pooling Agreement (WMP) were at -5.85% in December 2017. For Canada, the cumulative gap between production and quota was 0.84% in December 2017. The Canadian Dairy Commission (CDC) is now reviewing the calculation for quota allocated to the provinces and the pools. The purpose of this review is to base allocated quota on the total monthly requirements instead of using total annual requirements. This will make it possible to more rapidly harness the huge variations in the markets.

The growth allocation was kept at 5% to help rebuild butter stocks. These stocks exceeded 30,000 tonnes in the summer, due in part to nearly 6,700 tonnes of additional butter imported beyond the tariff rate quotas during the year. The aforementioned allocated quota review will result in an analysis of the growth allocation level required for the 2018-2019 dairy year.

Solids non-fat production associated with within-quota butterfat production went from 771.83 in 2016 to 819.29 million kilograms in 2017, an increase of 47.46 million kilograms, or 6.1%. This increase was concomitant with the increase in within-quota butterfat production, which was 7.2% for the same period.

The solids non-fat/fat (SNF/F) ratio improved in the country in 2017, totalling 2.2189, compared to 2.2402 the previous year. It was 2.2117 in the P5 provinces and 2.2440 in the WMP provinces.

## INGREDIENT STRATEGY

In January 2017, the CMSMC adopted the agreement on implementing the ingredient class on February 1. The National Centralized Registration System (NCRS), which makes it possible to monitor and verify milk component use, and a program to certify the reporting, billing and verification mechanisms of provinces were also agreed upon.

In July, the P5 Supervisory Body and the WMP provinces adopted billing ratios for Class 1 products and other dairy beverages. These ratios are scheduled to be implemented in 2018, once the conditions for transitioning from the current situation have been met.

After consulting with stakeholders in the sector, the CDC identified the key criteria for triggering the price-setting provisions in the event of exceptional circumstances.

## AGREEMENT ON THE EASTERN CANADIAN MILK POOLING

### PRICE OF MILK

As at February 1, 2017, the indexing formula for prices indicated a 0.41% decline in prices. Note that this formula is based on two indices: 50% on the Consumer Price Index (CPI) and 50% on the Cost of Production Index (COPI). The CPI increased 1.41%, while the COPI decreased 2.24% in the 3rd quarter of 2016, mainly due to the decrease in animal feed and fuel costs. Since February 2017, the indexing formula has been applied to Classes 1 to 4, while it was previously applied only to Class 1.

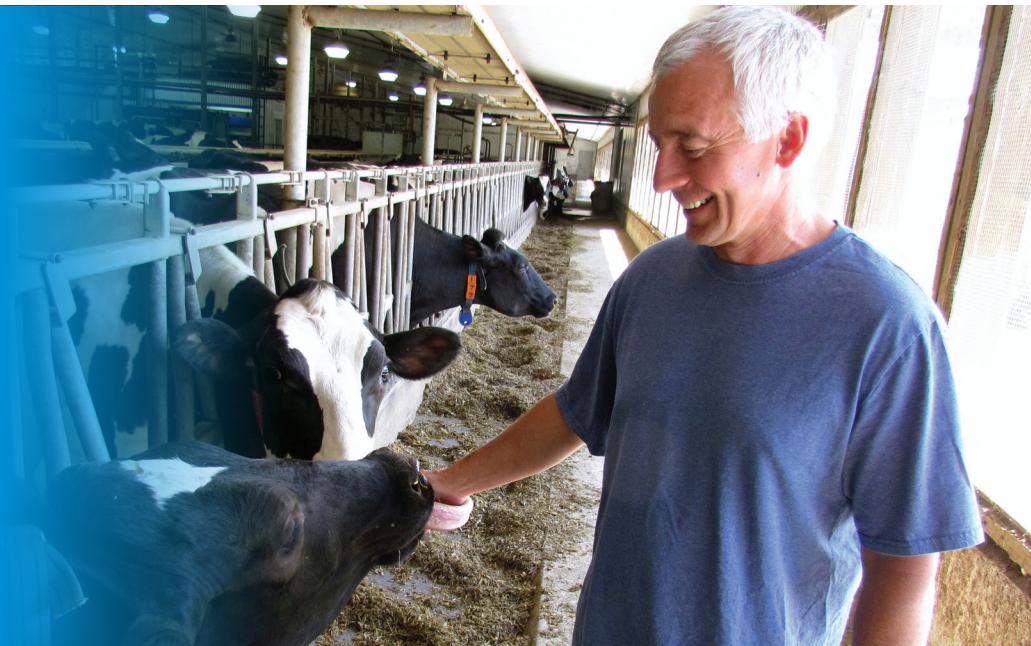
### P5 AGREEMENT APPLICATION

During the year, the P5 provinces continued to apply the Agreement, in particular by working on the pooling of transportation costs, revenue, milk transfers, quality rules and milk movements. In 2017, P5 began its periodical efficiency and relevance review process, as provided in the text of the Agreement.

## DÉMONTRER NOTRE SAVOIR-FAIRE

David Wiens, président des Producteurs de lait du Manitoba, vice-président des Producteurs laitiers du Canada et président du comité proAction national

*David Wiens, President of Dairy Farmers of Manitoba, Vice-President of Dairy Farmers of Canada and Chair of the national proAction committee*



Toutes les filières agroalimentaires le reconnaissent: aujourd'hui, il ne suffit plus de bien faire pour gagner et conserver la confiance des consommateurs. Non seulement faut-il avoir des pratiques exemplaires, mais il faut aussi le démontrer.

C'est pourquoi Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) et les organisations provinciales de producteurs de lait ont mis en œuvre proAction, un ambitieux programme de certification obligatoire en six volets de la production laitière: qualité du lait, salubrité des aliments, bien-être des animaux, traçabilité, biosécurité et environnement.

### PROACTION – DEMONSTRATING OUR EXPERTISE

*All agri-food chains acknowledge this: Nowadays, it is no longer enough to do well if you want to earn and keep consumers' trust. Not only do you have to have exemplary practices, but you also have to demonstrate them.*

*That is why Dairy Farmers of Canada (DFC) and provincial milk producer organizations set up proAction, an ambitious mandatory certification program with six milk production modules: milk quality, food safety, animal care, traceability, biosecurity, and environment.*

« Les producteurs laitiers canadiens sont des chefs de file mondiaux en matière de production de lait de qualité. Nous sommes fiers de notre produit, et nous y tenons. Les producteurs laitiers sont déterminés à maintenir la confiance des consommateurs. Élaborée et mise sur pied par l'industrie, l'initiative proAction vise à coordonner une série de normes nationales sur les fermes en vue d'assurer aux Canadiens que nous produisons du lait sain de haute qualité, que nous nous perfectionnons continuellement pour veiller à la santé et au bien-être des animaux et que nous avons à cœur la protection de l'environnement, aujourd'hui et pour les générations à venir. »

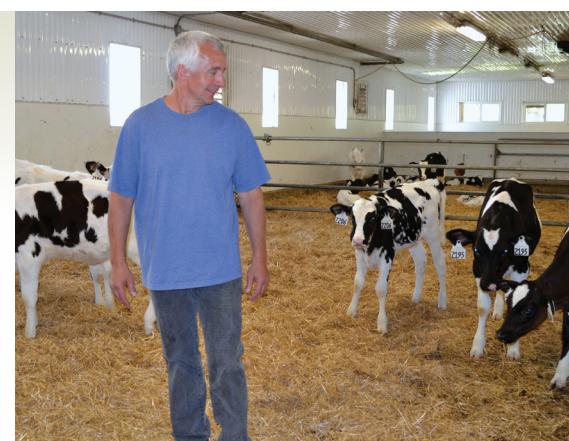
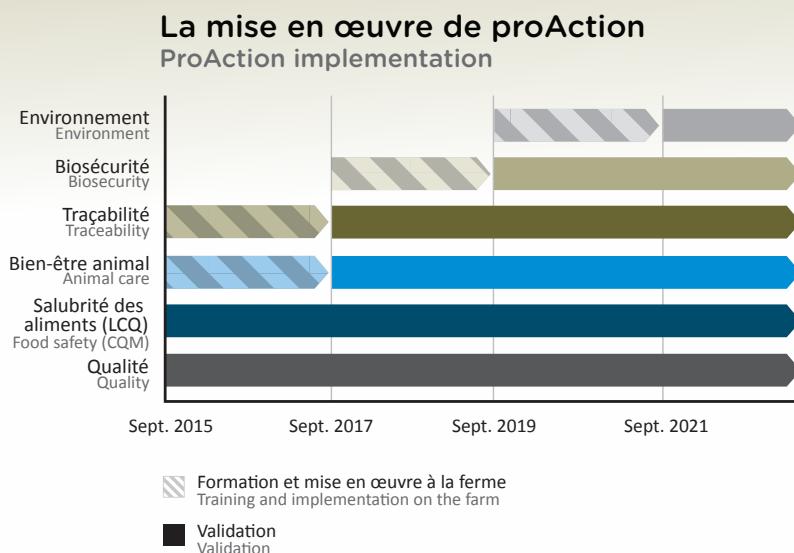
« Dans leur quête d'excellence, les fermes laitières peuvent compter sur l'initiative proAction, parce qu'elle constitue non seulement un outil de renforcement des relations avec les clients, mais surtout un outil de gestion efficace. »

**David Wiens, producteur de lait et président du comité proAction national**

*“Canadian dairy farmers are recognized as world leaders in producing quality milk. We are proud of our product, and we stand by it. Dairy farmers are committed to maintaining consumer trust. With proAction, we have taken the initiative as an industry to develop and implement a coordinated set of on-farm national standards to assure Canadians we produce safe, high quality milk, continue to improve animal health and care, and protect the environment today and for future generations.”*

*“In addition to enhancing our relationship with our customers, proAction is proving to be an effective management tool on our dairy farms as we strive for excellence.”*

**David Wiens, milk producer and Chair of the national proAction committee**





# MISE EN MARCHÉ



TOUS LES AJUSTEMENTS DE PRIX  
DÉCOULANT DES DÉCISIONS DE  
L'ORGANISME DE SUPERVISION  
DE L'ACCORD SUR LA MISE EN COMMUN  
DU LAIT DANS L'EST DU CANADA (P5)  
ET DU COMITÉ DE GESTION DES  
APPROVISIONNEMENTS DU LAIT (CCGAL)  
ONT ÉTÉ INTÉGRÉS DANS LES  
CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU  
LAIT (CMMI) ET HOMOLOGUÉS PAR LA  
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET  
ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (RMAAQ).

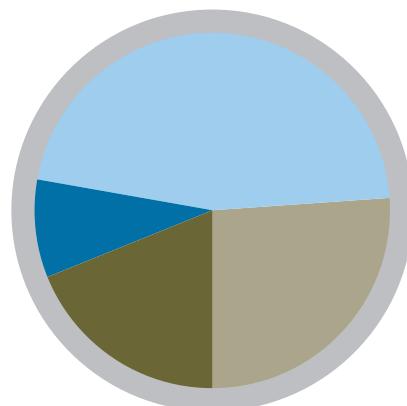
Les décisions nationales relativement à la mise en place de la classe d'ingrédients ont été intégrées le 1<sup>er</sup> février 2017.

Les règles concernant l'accès à la prime du lait biologique ont été modifiées le 10 avril dernier, et ce, de manière à mieux encadrer l'arrivée de nouveaux producteurs et à favoriser le développement futur de cette activité.

Les CMMI qui venaient à échéance le 31 juillet 2016 continuent de s'appliquer tant que les signataires n'auront pas convenu d'une nouvelle entente. La négociation des autres éléments des conventions a été initiée en 2017 et se poursuivra durant l'année 2018.

Au sujet des approvisionnements pour la période des fêtes, l'annexe 9, qui traite des obligations des entreprises durant cette période, a été homologuée par la RMAAQ le 2 octobre 2017.

UTILISATION DU LAIT AU QUÉBEC – 2017  
MILK USE IN QUEBEC – 2017



46 % Fromage  
Cheese

26 % Beurre et poudre de lait  
Butter and milk powder

19 % Lait et crème  
Milk and cream

9 % Yogourt  
Yogurt

NATALIE CHRÉTIEN, agente en approvisionnement Milk Allocation Officer SYLVIE GAUTHIER, agente en approvisionnement Milk Allocation Officer DAVE GRANGE, directeur de la gestion du lait Director, Milk Management

## MILK MARKETING

ALL PRICE ADJUSTMENTS RESULTING FROM DECISIONS BY THE SUPERVISORY BODY OF THE AGREEMENT ON THE EASTERN CANADIAN MILK POOLING (P5) AND THE CANADIAN MILK SUPPLY MANAGEMENT COMMITTEE (CMSMC) WERE INTEGRATED INTO THE MILK MARKETING AGREEMENTS (MMAS) AND APPROVED BY THE RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (RMAAQ).

The national decisions concerning the implementation of the ingredient class were integrated on February 1, 2017.

The rules for access to the organic milk premium were changed on April 10 to better govern the arrival of new producers and encourage the future development of this activity.

The MMAs that expired on July 31, 2016 continue to apply until the signatories reach a new agreement. The negotiation of the other aspects of the agreements was initiated in 2017 and will continue during 2018.

As regards supplies for the holiday season, Annex 9, which deals with the obligations of enterprises during this period, was approved by the RMAAQ on October 2, 2017.

### RÉPARTITION DES VENTES PAR CLASSES DE FABRICATION AU QUÉBEC – 2017 QUEBEC SALES BY MANUFACTURING CLASS – 2017

Classe Class	Description Description	% Solides totaux % Total solids	% Recettes % Receipts
1a	Lait et boissons laitières <i>Milk and milk-based beverages</i>	15,32	20,98
1b	Crème <i>Cream</i>	3,70	4,90
2a	Yogourt <i>Yogurt</i>	8,25	8,58
2b	Crème glacée et crème sure <i>Ice cream and sour cream</i>	0,92	1,11
3a	Fromages fins et fromages non mentionnés en classes 3b, 3c1 ou 3c2 <i>Fine cheeses and cheeses not listed in classes 3b, 3c1, or 3c2</i>	9,77	10,43
3b	Cheddar <i>Cheddar</i>	14,09	14,85
3c1	Asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan et suisse <i>Asiago, Munster, Feta, Gouda, Havarti, Parmesan and Swiss</i>	2,77	2,89
3c2	Mozzarella, brick, colby, farmer, jack, monterey jack et paneer <i>Mozzarella, Brick, Colby, Farmer, Jack, Monterey Jack and Paneer</i>	19,06	17,72
4a et 7	Beurre et poudre de lait <i>Butter and milk powder</i>	25,20	17,72
4b	Lait concentré destiné à la vente au détail <i>Concentrated milk for retail sales</i>	0,84	0,74
4d	Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté <i>Inventories, unusual losses, and rejected fluid milk returns</i>	0,08	0,08
<b>Total</b>		<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

### NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE NUMBER OF PRODUCERS AND TOTAL ANNUAL PRODUCTION

Année Year	Nombre de producteurs Number of producers	Litres Litres
2017	5 308	3 290 911 845
2016	5 473	3 115 879 980
2015	5 624	3 001 700 432
2010	6 353	2 881 365 225
2005	7 376	2 845 524 892
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790



# CONTINGENTEMENT



**LA SECTION CONTINGENTEMENT DE LA DIRECTION GESTION DU LAIT A LA RESPONSABILITÉ D'APPLIQUER LE RÈGLEMENT SUR LES QUOTAS DES PRODUCTEURS DE LAIT QUI ÉTABLIT UN CONTINGENTEMENT DE LA PRODUCTION LAITIÈRE AU QUÉBEC. À CETTE FIN, LA DIRECTION CONTRÔLE LES TRANSFERTS DE QUOTA, ADMINISTRE LES PROGRAMMES D'AIDE À LA RELÈVE EN PRODUCTION LAITIÈRE ET D'AIDE AU DÉMARRAGE D'ENTREPRISES LAITIÈRES ET PROCÈDE À L'AJUSTEMENT DU DROIT DE PRODUIRE.**

## RÈGLES DE TRANSFERT DE QUOTA

Les producteurs peuvent s'adresser à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour des demandes qui ne sont pas prévues par le Règlement sur les quotas. En 2017, la RMAAQ a exempté huit producteurs de l'application de certaines dispositions du Règlement sur les quotas. Ces exemptions touchent les règles applicables à la relocalisation de quota, la production de quota dit non reportable, la scission et la fusion de quota, le décès de l'exploitant et l'admissibilité à l'aide à la relève. La RMAAQ a également renversé une décision des Producteurs de lait, autorisant ainsi un producteur à changer le lieu d'exploitation d'une partie de son quota, et a ordonné la vente complète d'un quota à la suite d'une demande d'enquête formulée par Les Producteurs de lait à l'encontre de producteurs ayant acquis un deuxième quota.

## QUOTA ET POLITIQUE DE CONTINGENTEMENT

Le quota non négociable des producteurs s'est établi à 4,6 % au début de l'année. Conformément aux décisions de modification de la Politique harmonisée de P5 sur le quota, une troisième et

dernière tranche de quota non négociable a été convertie en quota négociable le 1<sup>er</sup> février 2017 afin de ramener le niveau du quota non négociable à 0 %. Le quota négociable a été augmenté de 5 % en juillet et de 1 % en novembre. Les Producteurs de lait ont émis 19 journées additionnelles de production, non cumulatives, pour les producteurs de lait régulier et 48 journées additionnelles, non cumulatives, pour les producteurs de lait biologique.

## NOMBRE DE PRODUCTEURS

Au 31 décembre 2017, le Québec comptait 5 308 producteurs détenant un quota, comparativement à 5 473 un an auparavant. Au cours de l'année, 29 producteurs ont acquis le quota d'une ferme existante alors que 11 ont démarré grâce au Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières. Deux autres candidats sélectionnés pour ce programme en 2016 se sont désistés en cours d'année.

## AIDE AU DÉMARRAGE

Pour l'année, Les Producteurs de lait ont accordé un prêt d'aide au démarrage aux six entreprises jugées admissibles en vertu du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières.

## AIDE À LA RELÈVE

En 2017, 97 prêts ont été émis en vertu du Programme d'aide à la relève en production laitière, ce qui totalise 453 kilogrammes de matière grasse par jour.

## MAINTIEN DE QUOTA

Les Producteurs de lait ont autorisé 41 producteurs à conserver leur quota ou à le céder temporairement, en tout ou en partie, en raison de la maladie des vaches laitières, de l'invalidité ou du décès de l'exploitant ou encore à cause d'une force majeure ayant causé des dommages au bâtiment d'élevage.

**MANON CHEVALIER**, préposée au contingentement et aux contrôles techniques *Quota and Technical Controls Clerk*  
**JULIE MALO**, agente au contingentement et aux contrôles techniques *Quota and Technical Controls Officer*

## DONS DE LAIT

Les dons de 321 producteurs, par l'intermédiaire du programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise, ont totalisé 242 482 litres de lait. Les transporteurs et les transformateurs de lait du Québec contribuent également au programme en transportant et transformant gratuitement ces dons afin que le lait et les produits laitiers soient offerts aux organismes de charité par l'entremise des Banques alimentaires du Québec pour distribution aux personnes dans le besoin à travers la province. En plus des quantités de ce programme, Les Producteurs de lait du Québec et certains partenaires ont offert 471 320 litres de lait au cours de l'année et 38 066 litres de lait additionnels à différents organismes pour la période des fêtes.

## TRANSACTIONS DE QUOTA<sup>1</sup> – 2017

### QUOTA TRANSACTIONS<sup>1</sup> – 2017

	Nouveaux producteurs (kg de MG/jour) New producers (kg of BF/day)	Producteurs existants (kg de MG/jour) Existing producers (kg of BF/day)	Total (kg de MG/jour) Total (kg of BF/day)	%
Quota échangé par le SCVQ <i>Quota processed through quota exchange (SCVQ)</i>	170,50	14 713,90	14 884,40	78,16
Quota acquis à la suite d'une cession <i>Quota acquired following a transfer</i>	1 567,34	s.o. <sup>2</sup> <i>n.a.<sup>2</sup></i>	1 567,34	8,23
Formation de sociétés ou de sociétés par actions <i>Creation of partnerships or corporations</i>	s.o. <sup>2</sup> <i>n.a.<sup>2</sup></i>	2 590,99	2 590,99	13,61
<b>Total</b>	<b>1 737,84</b>	<b>17 304,89</b>	<b>19 042,73</b>	<b>100,00</b>

1 Quota échangé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2017: 4,83 %  
*Quota traded as a % of the quantity of quota held on December 31, 2017: 4.83%*

2 Sans objet  
*Not applicable*

## PRODUCTEURS – QUOTA PAR RÉGION – 2017

### PRODUCERS – QUOTA BY REGION – 2017

Région Region	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Relève <sup>1</sup> Young farmers <sup>1</sup>		Démarrage d'entreprises laitières <sup>2</sup> Dairy farm startup <sup>2</sup>	
			Avant le 1 <sup>er</sup> août 2002 Before August 1, 2002		Après le 1 <sup>er</sup> août 2002 After August 1, 2002	
			Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)
01 – Estrie	515	41 746,34	170	175,60	151	495,00
02 – Capitale-Nationale–Côte-Nord	169	10 394,07	73	73,60	40	156,20
03 – Gaspésie–Les îles	15	686,06	6	5,60	3	7,50
04 – Lanaudière	189	12 247,45	80	82,10	52	167,00
05 – Mauricie	217	15 306,25	111	114,40	46	171,50
06 – Outaouais-Laurentides	231	16 822,09	87	88,50	62	223,10
07 – Centre-du-Québec	783	65 901,37	325	332,40	241	871,20
08 – Abitibi-Témiscamingue	107	5 959,63	36	38,10	34	121,30
09 – Chaudière-Appalaches-Nord	634	46 413,82	312	315,70	164	578,90
10 – Chaudière-Appalaches-Sud	527	36 438,89	221	222,60	167	564,40
11 – Bas-Saint-Laurent	624	42 579,61	273	283,00	198	718,70
12 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	297	19 730,16	119	129,10	86	277,50
13 – Montérégie-Est	567	46 887,72	243	248,00	124	388,20
14 – Montérégie-Ouest	433	33 011,56	185	186,00	103	342,80
<b>Total</b>	<b>5 308</b>	<b>394 125,02</b>	<b>2 241</b>	<b>2 294,70</b>	<b>1 471</b>	<b>5 083,30</b>
					<b>89</b>	<b>1 078,09</b>

1 Au 31 juillet 2002, le Programme d'aide à la relève en production laitière en place depuis 1986 a été remplacé.  
*On July 31, 2002, the Young Dairy Farmers Assistance Program that had been in place since 1986 was replaced.*

2 Les prêts octroyés dans le cadre du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières ont été bonifiés, passant de 10 kilogrammes (kg) de matière grasse (MG) par jour en 2006 à 12 kg de MG par jour en 2010. Depuis la mise en place du nouveau programme en juin 2016, les prêts sont d'au minimum 12 kg et d'au maximum 16 kg de MG par jour.  
*The loans awarded under the Dairy Farm Startup Assistance Program were increased from 10 kilograms (kg) of butterfat (BF) per day in 2006 to 12 kg of BF per day in 2010. Since the new program was implemented in June 2016, loans are a minimum of 12 kg and a maximum of 16 kg of BF per day.*

## JOURNÉES ADDITIONNELLES DE PRODUCTION – 2017

ADDITIONAL PRODUCTION DAYS – 2017

Mois Month	Lait régulier Regular milk	Lait biologique Organic milk
Janvier – January	1	3
Février – February	1	3
Mars – March	1	3
Avril – April	1	3
Mai – May	1	3
Juin – June	1	3
Juillet – July	1	3
2	5	
Septembre – September	3	6
Octobre – October	3	6
Novembre – November	3	6
Décembre – December	1	4
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>48</b>

## SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2017

CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ) – 2017

Mois Month	Prix plafond (\$/kg de MG/jour) Quota price ceiling (\$/kg of BF/day)	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) Quota price (\$/kg of BF/day)	Offres d'achat (kg de MG/jour) Bids to buy (kg of BF/day)	Offres de vente (kg de MG/jour) Offers to sell (kg of BF/day)	Ratio achat/vente Buy/sell ratio
Janvier – January	24 000,00	24 000,00	6 131,50	458,90	13,36
Février – February	24 000,00	24 000,00	7 783,70	951,40	8,18
Mars – March	24 000,00	24 000,00	8 438,40	1 491,40	5,66
Avril – April	24 000,00	24 000,00	8 503,00	827,00	10,28
Mai – May	24 000,00	24 000,00	8 587,90	1 146,00	7,49
Juin – June	24 000,00	24 000,00	8 111,00	934,40	8,68
Juillet – July	24 000,00	24 000,00	7 062,60	934,20	7,56
Août – August	24 000,00	24 000,00	6 631,90	2 164,40	3,06
Septembre – September	24 000,00	24 000,00	6 040,50	1 570,30	3,85
Octobre – October	24 000,00	24 000,00	5 610,10	1 101,70	5,09
Novembre – November	24 000,00	24 000,00	5 283,80	1 487,10	3,55
Décembre – December	24 000,00	24 000,00	5 004,70	1 819,60	2,75
<b>Moyenne – Average</b>	<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>6 932,43</b>	<b>1 240,53</b>	<b>5,59</b>

## QUOTA

THE QUOTA SECTION OF THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR ADMINISTERING THE BY-LAW RESPECTING QUOTAS FOR MILK PRODUCERS, WHICH SETS THE QUOTAS FOR MILK PRODUCTION IN QUEBEC. TO THAT END, THE DEPARTMENT CONTROLS QUOTA TRANSFERS, ADMINISTERS THE ASSISTANCE PROGRAMS FOR YOUNG DAIRY FARMERS AND DAIRY ENTERPRISE STARTUPS, AND ADJUSTS PRODUCTION ENTITLEMENT.

### QUOTA TRANSFER RULES

Producers may submit requests to the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) that are not covered under the By-law respecting quotas. In 2017, the RMAAQ exempted eight producers from certain provisions of the By-law respecting quotas. These exemptions concerned the rules for relocating quota, the production of non-deferrable quota, the division and merging of quota, the death of a farmer and eligibility for young dairy farmers assistance. The RMAAQ also reversed a decision of Les Producteurs de lait du Québec, thereby authorizing a producer to change the location where one portion of his quota was produced, and ordered a quota to be fully sold after Les Producteurs de lait du Québec requested an investigation of producers who had acquired a second quota.

### QUOTA AND QUOTA POLICY

Producers' non-saleable quota was 4.6% at the beginning of the year. In accordance with the decisions to amend the P5 Harmonized Quota Policy, a third and final allotment of non-saleable quota was converted into saleable quota on February 1, 2017 in order to bring the non-saleable quota level back to 0%. Saleable quota was raised by 5% in July and by 1% in November. Les Producteurs de lait issued 19 additional, non-cumulative production days for regular milk producers and 48 additional, non-cumulative days for organic milk producers.

### NUMBER OF PRODUCERS

As at December 31, 2017, Quebec had 5,308 licensed producers, compared to 5,473 on the same date the previous year. During the year, 29 producers acquired quota from an existing farm, while 11 started up operations in the industry thanks to the Dairy Farm Startup Assistance Program. Two other candidates who were selected for this program in 2016 withdrew during the year.

### STARTUP ASSISTANCE

In 2017, Les Producteurs de lait granted a startup assistance loan to six enterprises that were deemed eligible for the Dairy Farm Startup Assistance Program.

### YOUNG DAIRY FARMERS ASSISTANCE

In 2017, 97 loans were issued under the Young Dairy Farmers Assistance Program, for a total of 453 kilograms of butterfat per day.

### QUOTA MAINTENANCE

Les Producteurs de lait authorized 41 producers to keep their quota or transfer it temporarily, in whole or in part, due to disease among the dairy cows, the disability or death of a farmer, or an event beyond their control that caused damage to animal housing.

### MILK DONATIONS

321 producers donated a total of 242,482 litres of milk through the Quebec dairy industry's milk and dairy product donation program. Quebec milk transporters and processors also contributed to the program by transporting and processing the donated milk for free, so that the milk and dairy products could be given to charitable organizations by the Food Banks of Quebec network for distribution to people in need across Quebec. In addition to the quantity donated in this program, Les Producteurs de lait du Québec and some of its partners donated 471,320 litres of milk during the year and 38,066 additional litres of milk to different organizations during the holiday season.



# TRANSPORT



**LA SECTION TRANSPORT DE LA DIRECTION GESTION DU LAIT EST PRINCIPALEMENT RESPONSABLE DE LA MISE À JOUR ANNUELLE DES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT EN CONFORMITÉ AVEC LA CONVENTION DE TRANSPORT DU LAIT ÉTABLIE ENTRE LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, L'ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, PROLAIT TRANSPORT, AGROPUR COOPÉRATIVE ET NUTRINOR COOPÉRATIVE.**

## CONVENTION DE TRANSPORT DU LAIT

La Convention de transport, finalisée en décembre 2016, a été homologuée en avril 2017 et appliquée rétroactivement. Elle couvre la période du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 31 octobre 2018. Les parties liées à la Convention ont convenu d'une révision complète de la formule de tarification pour novembre 2018. La formule est utilisée pour établir des tarifs de livraison pour les circuits liés à un contrat de transport. L'actuelle formule est en place depuis 1992 et a subi plusieurs ajustements au fil du temps. L'objectif du Comité de tarification est d'établir une formule dont les paramètres et équations seront représentatifs des meilleures pratiques de transport actuelles. L'application des changements se fera en maintenant une masse monétaire neutre avec celle de la présente formule. Le comité révisera également la formule qui établit le tarif de transport spécial et celle déterminant l'indice de variation des prix du carburant. Plusieurs séances de travail ont eu lieu en 2017 et le processus se poursuivra l'an prochain.

## TRANSFERTS ENTRE CONTRATS DE TRANSPORT

La Direction effectue chaque année des transferts entre contrats de transports afin de s'assurer que les objectifs d'utilisation optimale des équipements soient respectés. En 2017, les modifications ont inclus, notamment, la fusion de contrats avec deux compagnies d'un même transporteur ou le transfert de producteurs biologiques vers un transporteur détenant déjà une route de ramassage biologique.

## MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT

En 2017, la mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) en était à sa 19<sup>e</sup> année.

La contribution du Québec aux pools de transport a été cette année de 6,9 millions de dollars, soit l'équivalent de 0,208 \$ par hectolitre. Cette dépense s'était élevée à 3,9 millions de dollars en 2016, soit l'équivalent de 0,126 \$ l'hectolitre. La hausse des coûts en 2017 a principalement été causée par une augmentation des transferts de lait des régions limitrophes de P5 vers les centres de transformation ainsi que par l'inflation des prix du diesel, des équipements et de la main-d'œuvre.

Les provinces de P5 ont continué à appliquer le modèle de livraison en cascade (livraisons d'est en ouest) afin d'optimiser les coûts de transport associés aux obligations de déplacement interprovincial de lait. Le Comité de transport de P5 a été rétabli en 2017 pour améliorer la coordination de ces déplacements et pour partager des statistiques permettant de mieux expliquer et contrôler les coûts de transport de chaque province.

**CLAUDIA LAVIGNE**, coordonnatrice au transport et à l'approvisionnement *Transportation and Milk Allocation Coordinator*  
**GABRIEL NAULT**, agent de transport *Transportation Officer*

## COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 P5 Pool \$/hl	Québec Quebec \$/hl
2017	2,619	2,427
2016	2,566	2,451
2015	2,625	2,522
2014	2,736	2,623
2013	2,708	2,626
2012	2,655	2,581
2011	2,653	2,522
2010	2,560	2,443

### CARBURANT DIESEL

Le coût associé au diesel a augmenté de 4,3 % en 2017, soit une hausse de près de 575 000 \$ comparé à l'année 2016. Le prix moyen du diesel en 2017 a été plus élevé de 0,0806 \$ le litre. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié selon la clause d'indexation sur le carburant prévue à la Convention de transport du lait. Cette indexation est basée sur une enquête mensuelle menée auprès de la Régie de l'énergie du Québec.

### DÉGEL

La période de dégel sur le réseau routier a une durée statutaire de 61 jours dans trois zones géographiques. Elle a été rallongée de sept jours dans la zone 1 et de quatre jours dans la zone 2, mais raccourcie de sept jours dans la zone 3. Ceci représente un supplément de coût d'environ 213 000 \$ comparé à l'estimation des coûts. Environ 83 % des circuits se trouvent dans la zone 1.

### DÉCHARGEMENTS PARTIELS

Le coût des déchargements partiels a été d'environ 249 000 \$ en 2017. Les Producteurs de lait assument les 60 premiers dollars du coût d'un déchargement partiel. Ces frais s'ajoutent aux tarifs établis dans les contrats de transport et sont assumés par le pool de transport. Ces opérations visent à répondre aux commandes des petites entreprises laitières.

### RÉSEAU ROUTIER

Près de 76 000 \$ ont été facturés par les transporteurs pour les détours non prévus aux contrats de transport du lait. L'ensemble de ces détours a été validé en tenant compte des dates de début et de fin des chantiers transmises par le ministère des Transports du Québec.

### MARCHÉS DE CRÉNEAU

Les Producteurs de lait du Québec organisent des routes spéciales de ramassage du lait pour favoriser le développement de marchés de créneau, comme celui du lait biologique. En 2017, 128 producteurs de lait certifié biologique ont produit 49,9 millions de litres de lait. Près de 88 % de ce lait a été transformé pour les besoins du marché biologique dont la collecte a été effectuée par 12 transporteurs vers 16 usines québécoises, incluant 6 producteurs-transformateurs, et une usine ontarienne.

Enfin, 3,2 millions de litres de lait ont été livrés pour le marché casher. D'autres circuits plus petits répondent à des demandes particulières telles que du lait de troupeaux alimentés de foin sec, du lait de troupeaux de race jersey ou canadienne et du lait de vaches nourries sans OGM.

### GROUPE DE LIAISON DU TRANSPORT DE LAIT CANADIEN (GLTC)

La Colombie-Britannique a été l'hôte du GLTC en septembre 2017. Cette rencontre entre membres du personnel technique permet les échanges entre provinces sur la situation des coûts de transport et sur la mise en place de projets d'optimisation dans différentes provinces canadiennes. Après que les provinces aient présenté le portrait de la collecte dans leur région ainsi que les défis rencontrés durant la dernière année, des discussions ont porté sur les réalités liées aux nouveaux types d'équipements, les charges légales, la gestion des collectes quotidiennes nécessaires due à des augmentations de volume et plusieurs autres sujets qui illustrent la réalité de la gestion du transport du lait.

## STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT

### STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement Véhicule type	Nombre Number	Circuit Route	2017		Kilométrage annuel Annual kilometres	2016		Kilométrage annuel Annual kilometres		
			Volume tarifé Volume subject to rate formula			Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		
			Litres	%				Litres	%	
Camion-citerne 12 roues <i>Tank truck, 12 wheels</i>	34	119	351 418 880	10,97	3 335 972	35	112	320 339 638	10,94	2 618 127
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	41	90	445 197 606	13,90	3 795 288	45	96	458 450 825	15,65	3 238 098
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	198	414	2 405 763 480	75,13	23 224 239	180	370	2 150 615 970	73,41	21 515 637
<b>Total</b>	<b>273</b>	<b>623</b>	<b>3 202 379 966</b>	<b>100,00</b>	<b>30 355 499</b>	<b>260</b>	<b>578</b>	<b>2 929 406 433</b>	<b>100,00</b>	<b>27 371 862</b>

## IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC<sup>1,6</sup>

MILK PROCESSING PROFILE IN QUEBEC<sup>1,6</sup>

	2017		2016		2015		2014		2013	
	Nombre Number	% du lait % of milk								
Grandes entreprises laitières <sup>2</sup> <i>Large dairy enterprises<sup>2</sup></i>	3	81,75	3	81,65	3	81,04	3	80,68	3	81,00
Moyennes entreprises laitières <sup>3</sup> <i>Medium dairy enterprises<sup>3</sup></i>	36	17,75	35	17,84	34	18,44	34	18,78	34	18,55
Petites entreprises laitières <sup>4</sup> <i>Small dairy enterprises<sup>4</sup></i>	54	0,50	57	0,51	55	0,52	53	0,54	52	0,45

## TRANSFORMATION PAR RÉGIONS

PROCESSING BY REGION

	2017		2016		2015		2014		2013	
	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	84	91,70	87	91,78	90	91,95	89	92,28	89	92,60
Régions périphériques <sup>5</sup> <i>Outlying regions<sup>5</sup></i>	26	8,30	26	8,22	22	8,05	21	7,72	21	7,40
<b>Québec</b> <i>Quebec</i>	<b>110</b>	<b>100,00</b>	<b>113</b>	<b>100,00</b>	<b>112</b>	<b>100,00</b>	<b>110</b>	<b>100,00</b>	<b>110</b>	<b>100,00</b>

1 Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.

Dairy enterprises in operation during the year.

2 Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.

Dairy enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

3 Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.

Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.

4 Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.

Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

5 Les territoires des régions périphériques sont ceux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de Gaspésie–Les îles et du Bas-Saint-Laurent, comme définis dans les conventions de mise en marché du lait. The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Gaspésie–Les îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the milk marketing agreements.

6 Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 19 producteurs-transformateurs qui ont transformé 6 millions de litres de lait en 2017. Un producteur-transformateur se définit comme suit: producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.

Among all dairy enterprises, 19 are producer-processors who processed 6 million litres of milk in 2017. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.

# TRANSPORTATION

THE TRANSPORTATION SECTION OF THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT IS MAINLY RESPONSIBLE FOR ANNUALLY UPDATING MILK TRANSPORTATION CONTRACTS IN ACCORDANCE WITH THE MILK TRANSPORTATION AGREEMENT BETWEEN LES PRODUCEURS DE LAIT DU QUÉBEC, THE ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, PROLAIT TRANSPORT, AGROPUR COOPERATIVE AND NUTRINOR COOPERATIVE.

## MILK TRANSPORTATION AGREEMENT

The Transportation Agreement, which was finalized in December 2016, was approved in April 2017 and applied retroactively. It covers the period from November 1, 2015 to October 31, 2018. The parties to the Agreement agreed to fully review the pricing formula for November 2018. The formula is used to set the delivery rates for the routes covered under a transportation contract. The current formula has been used since 1992 and adjusted several times over the years. The objective of the Pricing Committee is to establish a formula with parameters and equations that are representative of current best practices in transportation. The changes will be applied while maintaining a neutral money supply so that the total transportation cost generated by the new formula equals the one under the current formula. The Committee will also review the formula used to set the special transportation rate and the formula that determines the fuel price change index. A number of work sessions took place in 2017 and the process will continue next year.

## TRANSFERS BETWEEN TRANSPORTATION CONTRACTS

Every year, the Department performs transfers between transportation contracts to ensure that the optimum equipment use objectives are met. In 2017, some of the changes included the merger of contracts with two companies run by the same transporter and the transfer of organic producers to a transporter who already had one organic pickup route.

## TRANSPORTATION COST POOLING

2017 was the 19th year that transportation costs were pooled by the provinces who signed the Agreement on Eastern Canadian Milk Pooling (P5).

Quebec's contribution to the transportation pools this year was \$6.9 million, i.e. the equivalent of \$0.208 per hectolitre. This expense was \$3.9 million in 2016, i.e. the equivalent of \$0.126 per hectolitre. The higher costs in 2017 were mainly caused by an increase in milk transfers from bordering regions of the P5 to the processing centres and by the inflation in the price of diesel, equipment and labour.

The P5 provinces continued to apply the cascading delivery model (shipments from east to west) to optimize transportation costs associated with inter-provincial milk transportation requirements. The P5 Transportation Committee was established again in 2017 to improve movement coordination and share statistics that help explain and control the transportation costs of each province.

## DIESEL FUEL

The cost associated with diesel increased 4.3% in 2017, i.e. up nearly \$575,000 from 2016. The average price of diesel in 2017 was higher by \$0.0806 per litre. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause set out in the Milk Transportation Agreement. Indexing is based on monthly survey results provided by the Régie de l'énergie du Québec.

## THAW

The thaw period on the road network has a statutory period of 61 days in three geographical zones. It was extended by seven days in zone 1 and by four days in zone 2, but shortened by seven days in zone 3. This equals an additional cost of around \$213,000 compared to the estimated costs. Approximately 83% of the routes are located in zone 1.

## PARTIAL LOADS

The cost of partial loads was around \$249,000 in 2017. Les Producteurs de lait covers the first \$60 of the cost of a partial load. These costs are in addition to the rates set out in the transportation contracts and are covered by the transportation pool. Partial load operations are meant to fill orders by small dairy enterprises.

## ROAD SYSTEM

Transporters billed nearly \$76,000 for detours not covered in milk transportation contracts. All detours caused by construction work were verified by checking the start and end dates of construction sites provided by the Ministère des Transports du Québec.

## NICHE MARKETS

Les Producteurs de lait du Québec organizes special milk pickup routes to encourage the development of niche markets, such as the organic milk market. In 2017, 128 certified organic milk producers produced 49.9 million litres of milk. Nearly 88% of that milk was processed to meet the needs of the organic market, which was served by 12 transporters who brought the shipments to 16 Quebec plants, including 6 producer-processors, and one Ontarian plant.

Finally, 3.2 million litres of milk were delivered for the kosher market. Other smaller routes met particular demands such as milk from dry-hay-fed herds, milk from herds of Jersey or Canadienne cows, and milk from cows nourished by feed without GMOs.

## CANADIAN MILK TRANSPORT LIAISON GROUP (CMTLG)

British Columbia hosted the CMTLG in September 2017. This meeting between technical staff members allows provinces to discuss the issue of transportation costs and the implementation of optimization projects in various Canadian provinces. After the provinces presented an overview of pickups in their region and the challenges encountered in the last year, they discussed the realities of new types of equipment, legal loads, management of necessary daily pickups due to volume growth, and many other topics that illustrate the reality of managing milk transportation.



# CONTRÔLE DE LA QUALITÉ



**LA SECTION CONTRÔLE DE LA QUALITÉ  
DE LA DIRECTION GESTION DU LAIT VEILLE  
À L'APPLICATION DES NORMES PRÉVUES  
PAR LES CONVENTIONS DE MISE EN  
MARCHÉ DU LAIT ET À L'AMÉLIORATION  
DE LA QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR LES  
PRODUCTEURS LAITIERS.**

## BACTÉRIES TOTALES

Pour l'année 2017, le pourcentage de lait conforme à la norme du comptage des bactéries totales (BT) s'établit à 97,32 %, comparativement à 97,55 % en 2016. La moyenne pondérée annuelle de bactéries totales dans le lait est passée de 26 014 BT par millilitre en 2016 à 27 318 BT par millilitre en 2017.

## CELLULES SOMATIQUES

Le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des cellules somatiques (CS) est de 97,90 % en 2017, comparativement à 97,99 % en 2016. La moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques dans le lait a augmenté légèrement. Elle est passée de 206 605 CS par millilitre pour l'année 2016 à 209 449 CS par millilitre pour l'année 2017.

## ADULTÉRATION DU LAIT PAR L'EAU

En 2017, le pourcentage des analyses de dépistage du point de congélation du lait conforme à la norme s'est établi à 99,81 %, comparativement à 99,79 % en 2016.

## PRIMES À LA QUALITÉ

Au cours de l'année, plus de 4 000 producteurs ont bénéficié au moins une fois de la prime à la qualité versée mensuellement aux producteurs qui obtiennent des résultats égaux ou inférieurs à 20 000 BT et à 200 000 CS par millilitre. Également, plus de 72 % des producteurs de lait certifié biologique ont reçu la prime à la qualité spécifique au lait biologique au moins une fois.

La prime qualité prévue aux conventions de mise en marché du lait est financée à parts égales par les transformateurs et les producteurs. Elle est versée mensuellement à chacun des producteurs dont les résultats sont de 15 000 BT par millilitre et moins et de 150 000 CS par millilitre et moins lorsque la moyenne provinciale a été égale ou inférieure à 250 000 CS par millilitre pendant la période de référence. Les producteurs en bénéficient depuis février 2012. Entre janvier et décembre 2017, près de 2 600 producteurs ont reçu cette prime à au moins une occasion. Le montant de la prime versée mensuellement a fluctué de 0,2187 \$ à 0,3862 \$ par hectolitre. La moyenne pondérée québécoise pour la période de référence de décembre 2016 à novembre 2017 a été de 209 549 CS par millilitre, ce qui assurera le maintien de la prime en 2018.

## SUSPENSION DE LA COLLECTE

Pour l'année 2017, 30 producteurs ayant cumulé quatre pénalités et plus concernant les bactéries totales ou les cellules somatiques sur une période mobile de 12 mois ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un total de 35 suspensions.

## PROTOCOLE D'INTERVENTION

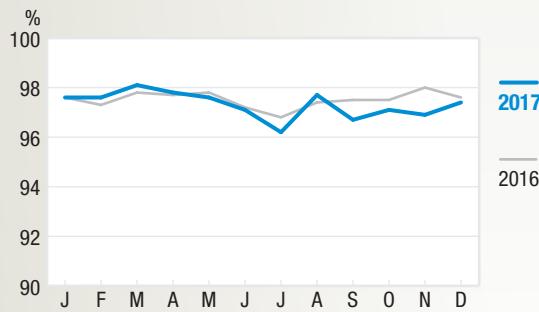
Les conseillers en qualité du lait de Valacta ont réalisé près de 350 interventions à la ferme, en plus du service-conseil par téléphone, afin de guider les producteurs ayant des problèmes avec la qualité du lait de leur ferme. Les Producteurs de lait du Québec mandatent Valacta et ses conseillers à la qualité du lait pour assurer le suivi permettant de trouver les problèmes et de travailler à des solutions.

**MARC-ANDRÉ GRAVEL**, responsable au contrôle de la qualité et aux contrôles techniques *Quality Control and Technical Controls Manager*  
**JULIE LANTHIER**, agente au contrôle de la qualité et aux contrôles techniques *Quality Control and Technical Controls Officer*

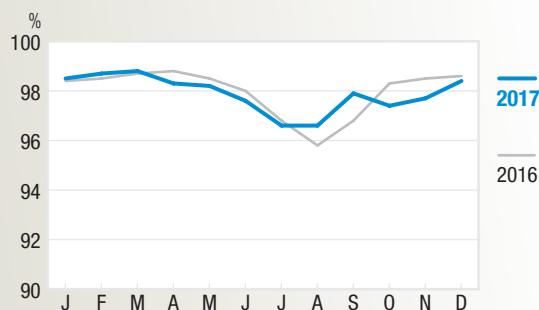
## PROGRAMME DE RECONNAISSANCE LAIT'XCELLENT

Le programme Lait'xcellent souligne le travail et l'engagement des producteurs qui ont réussi à livrer constamment un lait de la meilleure qualité. Chaque année, Les Producteurs de lait du Québec décernent trophées et bourses à trois gagnants provinciaux et à trois gagnants dans chaque région. Des certificats sont également décernés afin de souligner l'atteinte des objectifs en termes de qualité de lait exceptionnelle tout au long de l'année. Au total, 321 certificats « Très grande distinction » et 720 certificats « Grande distinction » seront remis pour 2017. De plus, Les Producteurs de lait attribuent 414 certificats « Amélioration » aux producteurs dont les résultats de qualité du lait pour 2017 se sont améliorés d'au moins 20 % par rapport à ceux de l'année précédente.

### LAIT CONFORME À LA NORME – BACTÉRIES TOTALES MILK CONFORMING TO STANDARD – TOTAL BACTERIA COUNT



### LAIT CONFORME À LA NORME – CELLULES SOMATIQUES MILK CONFORMING TO STANDARD – SOMATIC CELL COUNT



## EXIGENCES QUALITATIVES – 2017

### QUALITY REQUIREMENTS – 2017

Type d'analyse Analysis	Norme Standard
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	121 000 CBI <sup>1</sup> /ml – Avis préventif à 50 000 CBI/ml 121,000 IBC <sup>1</sup> /ml – Notice at 50,000 IBC/ml
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7 000 UFC <sup>2</sup> /ml 7,000 CFU <sup>2</sup> /ml
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	400 000 CS/ml – Avis préventif à 350 000 CS/ml 400,000 SC/ml – Notice at 350,000 SC/ml
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse Negative
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0,507°C Freezing point with limit of -0,507°C
Adulteration par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse Negative
Sédiments <i>Sediments</i>	Aucuns sédiments No sediments
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur No bad smell
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum 4°C maximum
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur No bad taste
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise No falsification allowed

- 1 Comptage bactérien individuel  
*Individual bacteria count*  
2 Unités formant des colonies  
*Colony forming units*

### MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE AVERAGE ANALYSIS RESULTS

	2017 Moyenne pondérée Weighted average	2016 Moyenne pondérée Weighted average
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	27 318	26 014
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	209 449	206 605

## QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES

### STRATIFICATION OF MILK QUALITY

	Résultats d'analyse Analysis results	2017 % volume	2016 % volume	2017 % analyses	2016 % analyses
Bactéries totales – <i>Total bacteria count</i>	1 à/ <i>to</i> 15 000/ml	56,33	61,40	55,98	61,13
	15 001 à/ <i>to</i> 50 000/ml	35,62	31,78	36,15	32,27
	50 001 à/ <i>to</i> 121 000/ml	5,37	4,37	5,33	4,28
	plus de/ <i>more than</i> 121 000/ml	2,68	2,45	2,54	2,32
Cellules somatiques – <i>Somatic cell count</i>	1 à/ <i>to</i> 100 000/ml	6,38	7,03	6,47	7,23
	100 001 à/ <i>to</i> 200 000/ml	44,51	45,79	41,44	42,60
	200 001 à/ <i>to</i> 300 000/ml	35,04	33,32	35,04	33,74
	300 001 à/ <i>to</i> 400 000/ml	11,97	11,85	13,94	13,50
	plus de/ <i>more than</i> 400 000/ml	2,10	2,01	3,11	2,93

## QUALITY CONTROL

THE QUALITY CONTROL SECTION OF THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT ENSURES THE APPLICATION OF THE STANDARDS SET OUT IN THE MILK MARKETING AGREEMENTS AND THE IMPROVEMENT OF THE QUALITY OF MILK DELIVERED BY DAIRY PRODUCERS.

### TOTAL BACTERIA

In 2017, 97.32% of milk met the total bacteria (TB) count standard, compared to 97.55% in 2016. The annual weighted average total bacteria count in milk went from 26,014 TB per millilitre in 2016 to 27,318 TB per millilitre in 2017.

### SOMATIC CELLS

In 2017, 97.90% of milk met the somatic cell (SC) count standard, compared to 97.99% in 2016. The annual weighted average somatic cell count in milk increased slightly. It went from 206,605 SC per millilitre in 2016 to 209,449 SC per millilitre in 2017.

### MILK ADULTERATION BY WATER

In 2017, the percentage of milk freezing point screening tests that met the standard was 99.81%, compared to 99.79% in 2016.

### QUALITY PREMIUMS

During the year, the monthly quality premium paid to producers whose results are equal to or lower than 20,000 TB and 200,000 SC per millilitre was paid to more than 4,000 producers at least once. In addition, the quality premium for certified organic milk producers was paid to over 72% of those producers at least once.

The quality premium set out in the milk marketing agreements is funded equally by processors and producers. It was paid on a monthly basis to each producer whose results did not exceed 15,000 TB per millilitre and 150,000 SC per millilitre when the provincial average did not exceed 250,000 SC per millilitre during the reference period. Producers have received this premium since February 2012. Between January and December 2017, nearly 2,600 producers received this premium at least once. The amount of the monthly paid premium fluctuated from \$0.2187 to \$0.3862 per hectolitre. Quebec's weighted average for the reference period from December 2016 to November 2017 was 209,549 SC per millilitre, which will ensure that the premium continues in 2018.

### SUSPENSION OF PICKUP

In 2017, pickup was suspended for 30 producers who accumulated four or more penalties for total bacteria or somatic cells over a rolling 12-month period, and more than once for some, for a total of 35 suspensions.

### INTERVENTION PROTOCOL

Valacta's milk quality advisors made nearly 350 farm visits, in addition to telephone calls, to guide producers on how to deal with milk quality problems on their farms. Les Producteurs de lait du Québec entrusts Valacta and its milk quality advisors with following up in an effort to find problems and work on solutions.

### LAIT'XCELLENT RECOGNITION PROGRAM

The Lait'xcellent program recognizes the work and commitment of producers who succeed in consistently delivering the best quality milk. Every year, Les Producteurs de lait du Québec awards trophies and cash prizes to three provincial winners and three winners in each region. Certificates are also presented in recognition of producers who attain outstanding milk quality goals over the course of the year. In total, 321 "Very Great Distinction" certificates and 720 "Great Distinction" certificates will be awarded for 2017. In addition, Les Producteurs de lait du Québec issues 414 "Improvement" certificates to producers who improved their milk quality results in 2017 by at least 20% compared to the previous year.



# PROACTION



**LA DIRECTION GESTION DU LAIT APPLIQUE ET COORDONNE LE PROGRAMME PROACTION AU QUÉBEC. ELLE EFFECTUE LES SUIVIS DES VALIDATIONS ET ASSURE L'ACCREDITATION DES PRODUCTEURS. ELLE INFORME LES PRODUCTEURS SUR LES EXIGENCES DU PROGRAMME, QUE CE SOIT PAR DES SÉANCES DE FORMATION, PAR LA MISE À JOUR DU SITE INTERNET PROACTION.QUEBEC OU PAR LA RÉDACTION D'ARTICLES POUR LA REVUE LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS.**

L'année 2017 a été marquée par la mise en œuvre de deux nouveaux volets du programme proAction au 1<sup>er</sup> septembre, soit ceux du bien-être animal et de la traçabilité, qui s'ajoutent aux volets qualité et salubrité des aliments, anciennement Lait canadien de qualité (LCQ), déjà effectifs. Tous les volets sont évalués en même temps lors de la visite de validation à la ferme.

En février et mars, un projet-pilote sur les deux nouveaux volets du programme proAction a été réalisé avec 48 producteurs répartis sur l'ensemble du territoire de la province et impliquant l'ensemble des agents de validation. Le but du projet-pilote était d'évaluer l'impact de l'ajout des nouveaux volets pour les producteurs, pour la validation à la ferme et pour le suivi des demandes de mesures correctives.

La Direction a également poursuivi les journées de formation pour les producteurs quant aux exigences reliées à ces nouveaux volets. Au total, 1 684 fermes ont envoyé des représentants participer à l'une des 53 journées de formation. Des séances d'information ont aussi été offertes à divers intervenants en production laitière. Enfin, un webinaire sur le programme a été tenu en juin et rendu accessible en ligne.

Les Producteurs de lait ont continué de coopérer avec Holstein Canada pour l'évaluation des animaux

sur l'état de chair, les blessures (jarrets, genoux et cou) et la boiterie. Cette évaluation est une exigence du volet bien-être animal et doit être effectuée avant la validation à la ferme. À partir de juillet, les producteurs chez qui l'évaluation avait été effectuée ont également reçu un rapport leur permettant de comparer leurs résultats à la moyenne nationale.

Au cours de l'année 2017, les agents de validation ont visité 1 488 exploitations laitières pour une validation complète menant à l'accréditation ou au renouvellement de l'accréditation LCQ. Au 31 décembre 2017, 550 fermes avaient reçu une validation incluant les nouveaux volets de proAction. Ceci porte à 5 228 le nombre total d'entreprises laitières actives certifiées au 31 décembre 2017. À la fin de l'année, 99 % des producteurs représentant 99 % du volume de lait produit détenaient une certification proAction soit pour le volet salubrité, soit pour les trois volets.

Le Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, a été remplacé par le Règlement des producteurs de lait sur le programme proAction<sup>MD</sup> le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Les conventions de mise en marché du lait prévoient une pénalité de 8,00 \$ par hectolitre pour les producteurs non certifiés relativement au volet sur la salubrité des aliments. En décembre 2017, 54 producteurs étaient pénalisés comparativement à 64 un an auparavant.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, les validations partielles prévues au cycle d'accréditation proAction sont remplacées par des validations complètes. Le cycle de validation se déroule maintenant sur deux ans : une validation complète suivie d'un formulaire d'autodéclaration.

Toutefois, afin de préserver la crédibilité du processus de certification, un échantillon déterminé au hasard et représentant 5 % des producteurs ayant soumis une autodéclaration au cours d'une année doit faire l'objet d'une validation à la ferme.

**MARIE-PIER BEAUCHAMP**, coordonnatrice au programme d'assurance qualité *Quality Assurance Program Coordinator*  
**STÉPHANE FOURNIER**, agent au programme d'assurance qualité *Quality Assurance Program Officer* **ÉVELYNE SANFAÇON**, technicienne à la gestion du lait *Milk Management Technician*

En 2017, 2 353 producteurs ont rempli et soumis un formulaire d'autodéclaration. Pour la même période, 636 validations partielles LCQ ont été effectuées chez des producteurs certifiés depuis deux ans et 95 validations ont eu lieu chez ceux sélectionnés au hasard à la suite de leur autodéclaration.

Conformément à une résolution adoptée par l'assemblée générale annuelle en avril 2016, le fonds affecté au programme proAction a continué d'assumer le montant de 200 \$ par validation à la ferme ainsi que les frais pour l'évaluation des animaux réalisée par Holstein Canada.

Valacta a continué d'offrir le service Accompagnement proAction aux producteurs désirant obtenir du soutien dans la préparation pour leur première certification. Les Producteurs de lait assument les frais des deux premières heures de ce service.

Au 31 décembre 2017, 19 agents de validation étaient accrédités au Québec. Chaque organisation provinciale a la responsabilité d'organiser et de fournir des services pour la certification au programme proAction. Les Producteurs de lait assument aussi le suivi des agents de validation permettant l'obtention et le maintien de leur accréditation par Les Producteurs laitiers du Canada (PLC). Deux séances de formation continue ont été offertes en 2017 en plus d'une formation des PLC sur les nouvelles exigences de proAction.

Conformément au Manuel et procédures d'accréditation du programme proAction, trois agents de validation ont été supervisés par le personnel des PLC lors de validations à la ferme.

## PROACTION

THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT APPLIES AND COORDINATES THE PROACTION PROGRAM IN QUEBEC. IT FOLLOWS UP ON VALIDATIONS AND ENSURES THAT PRODUCERS ARE REGISTERED. IT INFORMS PRODUCERS OF THE PROGRAM REQUIREMENTS, THROUGH TRAINING SESSIONS, BY UPDATING THE PROACTION.QUEBEC WEB SITE AND BY DRAFTING ARTICLES FOR *LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS* MAGAZINE.

2017 was marked by the implementation of two new proAction program modules on September 1, i.e. animal care and traceability, which join the quality and food safety, formerly Canadian Quality Milk (CQM), modules already in effect. All modules are assessed at the same time during an on-farm validation visit.

In February and March, a pilot project on the two new proAction program modules was carried out with 48 producers spread over the entire province and involving all validators. The goal of the pilot project was to assess the impact of adding the two new modules on producers, on-farm validations and follow-up of corrective action requests.

The Department also continued to provide producers with days of training on the requirements related to these new modules. In total, 1,684 farms sent representatives to participate in one of the 53 days of training. Information sessions were also offered to various dairy production stakeholders. Finally, a webinar on the program was held in June and posted on line.

Les Producteurs de lait continued to cooperate with Holstein Canada on the animal body condition, injury (hock, knees and neck) and lameness assessment. This assessment is a requirement of the animal care module and must be carried out prior to the on-farm validation. Starting in July, producers who received an assessment on their farms also obtained a report that allowed them to compare their results to the national average.

During the year 2017, validators visited 1,488 dairy operations to perform a complete validation as part of the proAction registration or the CQM registration renewal process. As at December 31, 2017, 550 farms had received a validation including the new proAction modules. This brings the total number of active, registered dairy farms to 5,228 as at December 31, 2017. At the end of year, 99% of the producers representing 99% of the volume of milk produced had their proAction registration either for the food safety or all three modules.

The By-law respecting the Canadian Quality Milk program for milk producers, which came into force on January 1, 2009, was replaced by the By-law respecting the proAction® program for milk producers on September 1, 2017.

The milk marketing agreements set out a penalty of \$8.00 per hectolitre for unregistered producers in connection with the food safety module. In December 2017, 54 producers were penalized, compared to 64 in the previous year.

Since September 1, 2017, the partial validations planned in the proAction registration cycle have been replaced by complete validations. The validation cycle now takes place over two years: a complete validation followed by a self-declaration form.

However, in order to maintain the credibility of the registration process, a random sample of 5% of the producers who submitted a self-declaration form during the year must receive an on-farm validation.

In 2017, 2,353 producers filled out and submitted a self-declaration form. During the same period, 636 partial CQM on-farm validations were carried out with producers who had been registered for two years and 95 validations were completed with producers who had been randomly selected after submitting their self-declaration.

In accordance with a resolution adopted by the Annual General Meeting in April 2016, the fund allocated to the proAction program continued to cover a \$200 amount per on-farm validation as well as the cost of the animal assessment performed by Holstein Canada.

Valacta continued to offer the proAction coaching service to producers who wanted to receive assistance in completing the pre-requisites for their initial registration. Les Producteurs de lait covers the cost of the first two hours of this service.

As at December 31, 2017, 19 validators were accredited in Quebec. Each provincial organization is responsible for organizing and providing services for the proAction certification program. Les Producteurs de lait also follows up with validators to help them obtain and keep their accreditation with Dairy Farmers of Canada (DFC). Two continuing education sessions were offered in 2017 in addition to a DFC training seminar on the new proAction requirements.

In accordance with the Registration System Manual and Procedures of the proAction program, three validators were supervised by DFC staff members during on-farm validations.



«Les volets bien-être et biosécurité sont pour ma part très intéressants et bénéfiques. L'idée que les producteurs eux-mêmes prennent l'initiative de certifier leurs fermes sur ces deux aspects montre un sérieux et un professionnalisme de leur part.»

«L'évaluation physique des animaux du volet bien-être, par exemple, permet aux producteurs de se comparer aux autres et de s'améliorer dans le temps.»

«Le volet biosécurité non seulement aidera le producteur à prévenir l'introduction de nouvelles maladies dans le troupeau, mais aussi à diminuer la contagion d'un animal à l'autre au sein même de son troupeau.»

*“The animal care and biosecurity modules are very interesting and beneficial in my view. The idea that producers themselves take the initiative to certify their farms on these two aspects shows their seriousness and professionalism.”*

*“The physical assessment of animals in the animal care module, for example, allows producers to compare themselves to others and improve over time.”*

*“The biosecurity module will not only help producers prevent the introduction of new diseases in herds, but also decrease the transmission from one animal to another within their herds.”*

## Danielle Fournier-Lévesque

VÉTÉRINAIRE, CLINIQUE VÉTÉRINAIRE COATICOOK  
VETERINARIAN, COATICOOK VETERINARY CLINIC



# LE POINT DE VUE DE VÉTÉRINAIRES

## VETERINARIANS' POINT OF VIEW



**Yves Caron**

VÉTÉRINAIRE, CLINIQUE VÉTÉRINAIRE ST-TITE  
VETERINARIAN, SAINT-TITE VETERINARY CLINIC



«Le public demande de plus en plus d'informations sur les produits qu'il consomme, notamment sur la salubrité des aliments et le bien-être des animaux. En l'absence de données factuelles pour répondre à ces préoccupations, il y a un risque de désintérêt à moyen et long terme des consommateurs pour nos produits laitiers.»

«Les volets bien-être animal et biosécurité seront bénéfiques pour la régie du confort et la prévention des maladies infectieuses. Ces deux paramètres auront sans contredit un effet positif sur la productivité des animaux.»

«Les mesures de biosécurité prévenant les maladies infectieuses dans un troupeau permettront par ricochet de réduire l'utilisation des antibiotiques, un enjeu mondial sur lequel l'industrie et tous ses intervenants sont appelés à agir.»

*“The public demands more and more information about the products it consumes, especially when it comes to the safety of food and the welfare of animals. Without factual data to answer these concerns, there is a risk that consumers will become disinterested in our dairy products in the medium and long term.”*

*“The animal care and biosecurity modules will be beneficial for managing comfort and preventing infectious diseases. These two parameters will undoubtedly have a positive effect on animal productivity.”*

*“The biosecurity measures that prevent infectious diseases in herds will by extension reduce the use of antibiotics, a global issue that requires action from the industry and all its stakeholders.”*



# CONTRÔLE DU VOLUME ET DE LA COMPOSITION



**LA SECTION CONTRÔLE DU VOLUME ET DE LA COMPOSITION DE LA DIRECTION GESTION DU LAIT A LA RESPONSABILITÉ DE S'ASSURER QUE LES ANALYSES DE COMPOSITION ET LA MESURE DES VOLUMES SONT CONFORMES AU LAIT LIVRÉ PAR LES PRODUCTEURS ET AU LAIT PAYÉ PAR LES USINES.**

Le personnel effectue des visites aux usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. Au cours de l'année 2017, le personnel a collaboré à quatre reprises à la formation d'un total de 67 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Des vérifications du calibrage ont été réalisées durant l'année sur les bassins refroidisseurs des producteurs qui en ont fait la demande ou dont le circuit de ramassage présentait des variations importantes. Au total : 812 vérifications, dont 359 calibrages complets des bassins, ont été menées par l'unité d'étalonnage. Toutes ces mesures permettent au personnel, en collaboration avec les transporteurs de lait, de maintenir l'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu selon le compteur à l'usine le plus bas possible. En 2017, cet écart a été de 0,16 %, comparativement à 0,17 % en 2016.

De plus, les employés collaborent avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), responsable de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait de Valacta.

Plusieurs vérifications et enquêtes ont été réalisées par Les Producteurs de lait du Québec, ou conjointement avec le MAPAQ, dans des fermes qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs se sont vu imposer des amendes pour les infractions commises.

En 2017, 96 % de tout le lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé et 96 % de tout le lait livré a été échantillonné à l'aide d'un échantillonneur approuvé pour les besoins de la facturation du lait.

Enfin, en 2017, les teneurs en matière grasse, en protéines et en lactose ont augmenté respectivement de 0,0278 kilogramme par hectolitre, de 0,0046 kilogramme par hectolitre et de 0,0132 kilogramme par hectolitre, comparativement à l'année précédente. En tenant compte de l'augmentation des autres solides, la teneur des solides totaux a augmenté de 0,0453 kilogramme par hectolitre.

**MARIO GUERTIN**, agent à la réglementation et aux contrôles techniques *Regulatory and Technical Controls Officer*

## POURCENTAGE DU VOLUME MESURÉ PAR UN COMPTEUR APPROUVÉ ET ÉCHANTILLONNÉ PAR UN ÉCHANTILLONNEUR APPROUVÉ

PERCENTAGE OF VOLUME MEASURED BY AN APPROVED METER AND SAMPLED BY AN APPROVED SAMPLER

### Volume

#### Volume

96 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.  
96% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

## Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides)

Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)

96 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.

96% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

## VOLUME AND COMPOSITION CONTROL

THE VOLUME AND COMPOSITION CONTROL SECTION OF THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THAT THE COMPOSITION TESTS AND VOLUME MEASUREMENTS ARE CONSISTENT WITH THE MILK SHIPPED BY PRODUCERS AND PAID FOR BY THE PLANTS.

Staff members make visits to plants to inspect the meters and automatic samplers. In 2017, staff participated in four training sessions for a total of 67 new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. During the year, calibration checks were conducted on the bulk tanks of producers who requested them or on pickup routes that showed significant variations. In total: 812 calibration checks, including 359 full calibrations of bulk tanks, were completed by the calibration unit. All these measures enable staff members, in collaboration with milk transporters, to keep the gap between the volume measured on farms and the volume received at plants, according to the meter, as low as possible. In 2017, this gap was 0.16%, compared to 0.17% in 2016.

In addition, employees worked with the staff of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of Valacta's milk composition tests performed in Valacta's laboratory.

Several inspections and investigations were conducted by Les Producteurs de lait du Québec, or jointly with the MAPAQ, of farms that violated the By-law respecting quotas for milk producers. Offenders were fined for the offences they committed.

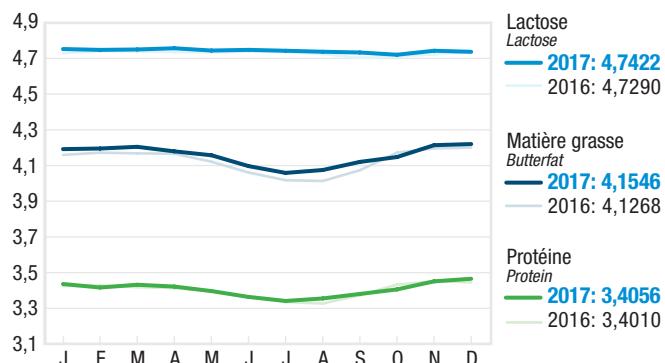
In 2017, 96% of all milk shipped by producers was measured at the plant by an approved meter and 96% of all milk delivered was sampled by an approved sampler for milk billing purposes.

Finally, in 2017, butterfat, protein and lactose content increased by 0.0278 kilograms per hectolitre, 0.0046 kilograms per hectolitre and 0.0132 kilograms per hectolitre respectively, compared to the previous year. When taking into account the increase in other solids, total solids content increased 0.0453 kilograms per hectolitre.

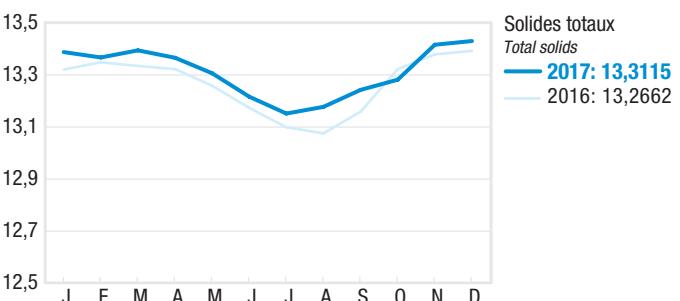
## TENEUR MENSUELLE – MOYENNE PONDÉRÉE

MONTHLY TEST – WEIGHTED AVERAGE

kg/hl



kg/hl

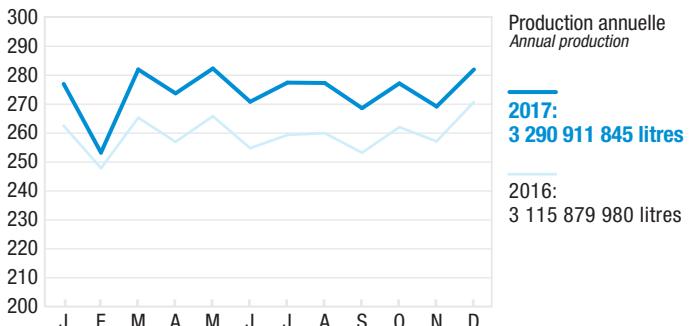


## VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT

MONTHLY MILK PRODUCTION VOLUME

Millions de litres

Millions of litres





# TECHNOLOGIE ET INFORMATION DE GESTION



**LA DIRECTION TECHNOLOGIE ET INFORMATION DE GESTION A SOUS SA RESPONSABILITÉ LES ACTIVITÉS RELATIVES AUX SYSTÈMES D'INFORMATION, À LA BUREAUTIQUE, À LA RÉSEAUTIQUE, AU DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES ET AU SOUTIEN INFORMATIQUE. ELLE TRAVAILLE ÉGALEMENT EN COLLABORATION AVEC LES AUTRES DIRECTIONS À L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PROCESSUS ADMINISTRATIFS. UNE FIRME EXTERNE A LA RESPONSABILITÉ D'ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES POSTES DE TRAVAIL.**

## DOSSIERS PRIORITAIRES

Le remplacement des ordinateurs de poche utilisés par les essayeurs et le personnel à la réception des usines a été une priorité en 2017, notamment parce que le fabricant a cessé d'offrir le soutien technique pour les anciens appareils acquis en 2009. La Direction a commencé les tests sur les nouveaux ordinateurs de poche. L'implantation devrait se compléter en 2018. En début d'année, la Direction a également travaillé sur la mise à jour des systèmes informatiques en vue du lancement de la classe pour les ingrédients laitiers au 1<sup>er</sup> février.

## PROACTION

Le programme proAction a demandé des efforts constants tout au long de l'année. D'abord, les systèmes informatiques ont été modifiés pour le projet-pilote sur les nouveaux volets bien-être animal et traçabilité de proAction. D'autres modifications ont été apportées au système central afin que les applications et les bases de données soient adaptées pour la mise en place des nouveaux volets au 1<sup>er</sup> septembre : remplacement des

validations partielles par des validations complètes, calcul des non-conformités par volet, envoi de données à Holstein Canada et gestion des frais d'évaluation des animaux. À la fin de l'année, Les Producteurs de lait ont commencé à recevoir les rapports d'évaluation des animaux de Holstein Canada. La Direction a préparé le traitement et la diffusion de ces rapports sur l'intranet des producteurs. Enfin, les tablettes utilisées par les agents de validation, qui dataient de 2009, ont été remplacées par une technologie plus récente. La Direction en a profité pour réviser le logiciel sur les tablettes, le service Web ainsi que l'intranet dédié aux agents de validation.

## DIFFUSION EN FORMAT ÉLECTRONIQUE

En 2017, la Direction a poursuivi son virage pour la diffusion électronique des documents. Les sommaires du paiement des frais de transport à compter de janvier 2017 sont accessibles en format électronique sur l'intranet des transporteurs. La Direction a aussi préparé le transfert des états de compte et des documents de facturation aux usines en format électronique pour ainsi éliminer du papier et des classeurs.

## AUTRES TRAVAUX

- Le développement d'un nouveau service Web pour permettre aux applications tierces autorisées par les producteurs d'accéder aux données de l'intranet;
- La modification des systèmes pour permettre plus d'un arrêt à une exploitation laitière afin d'optimiser des circuits de transport;
- La mise à niveau technologique des services Web;
- L'augmentation de la vitesse de connexion Internet au bureau des Producteurs de lait à Longueuil en prévoyant une redondance pour assurer la connexion en cas de bris;
- La mise en place d'une nouvelle solution pour la sauvegarde informatique afin d'éliminer les bandes magnétiques.

**CLAUDE DAIGNEAULT**, analyste-programmeur *Programmer Analyst* **SYLVIE GIROUX**, directrice de la technologie et de l'information de gestion *Director, Technology and Management Information* **HUGUES LAVOIE**, analyste-programmeur *Programmer Analyst* **MONA OUELLET**, analyste-programmeure *Programmer Analyst*

Enfin, mentionnons que la Direction a poursuivi ses travaux pour planifier un emplacement de relève. Il s'agit d'une solution pour assurer la continuité des opérations en cas de sinistre tel qu'un incendie ou une panne majeure en prévoyant, notamment, un emplacement physique externe pour les serveurs et le personnel. Actuellement, la sauvegarde des données et des systèmes est assurée, mais il y aurait des délais à la reprise des activités advenant un bris.

## TECHNOLOGY AND MANAGEMENT INFORMATION

THE TECHNOLOGY AND MANAGEMENT INFORMATION DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR ACTIVITIES CONCERNING INFORMATION SYSTEMS, OFFICE AUTOMATION, NETWORKS, SYSTEMS DEVELOPMENT AND SUPPORT. IT ALSO WORKS WITH THE OTHER DEPARTMENTS TO CONTINUOUSLY IMPROVE ADMINISTRATIVE PROCESSES. AN EXTERNAL FIRM IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THAT INFRASTRUCTURES AND WORK STATIONS RUN SMOOTHLY.

### PRIORITY ISSUES

Replacing the pocket computers used by graders and plant reception staff was a priority in 2017, especially because the manufacturer ceased to provide technical support for the dated devices acquired in 2009. The Department has begun to test new pocket computers. Their implementation should be completed in 2018. Early in the year, the Department also worked on updating computer systems with a view to launching the milk ingredient class on February 1.

### PROACTION

The proAction program demanded continuous efforts throughout the year. First, computer systems had to be modified for the pilot project on the new

proAction animal care and traceability modules. Other modifications were made to the central system so that the applications and data bases would be adapted to the new modules implemented on September 1: Partial validations were replaced by complete validations, non-conformities were calculated per module, data were sent to Holstein Canada, and the animal assessment costs were managed. At the end of the year, Les Producteurs de lait began to receive animal assessment reports from Holstein Canada. The Department prepared the processing and distribution processes for these reports on the producer extranet. Finally, the tablets used by validators, which dated back to 2009, were replaced with a more recent technology. The Department took advantage of this to review the software on the tablets, the Web service and the validator extranet.

### DOCUMENTS RELEASED IN ELECTRONIC FORMAT

In 2017, the Department continued to make changes so that documents are released in electronic format. The summaries of transportation cost payments starting in January 2017 are accessible in electronic format on the transporter extranet. The Department also made preparations for the transfer of account statements and billing documents to plants in electronic format in the interest of eliminating paper and filing cabinets.

### OTHER ACTIVITIES

- A new Web service was developed to allow third party applications authorized by producers to access data on the extranet;
- Systems were modified to allow more than one stop at a dairy farm the purpose of optimizing transportation routes;
- Technological upgrades were made to Web services;
- The Internet connection speed was increased at the Longueuil office of Les Producteurs de lait and redundancy was planned to ensure the connection in case of failure;
- A new back up solution was implemented so that magnetic tapes can be eliminated.

Finally, it should be mentioned that the Department has continued to work on planning a contingency site. This solution will ensure the continuity of operations in the event of a disaster such as a fire or a major blackout by providing a specific physical location outside the office for servers and staff. At this time, data and systems are backed up, but there may be some delay before activities can be resumed after a failure.



«Comme transformateurs, en plus des visites d'inspection mensuelles de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), nous sommes soumis à l'audit annuel de nos principaux clients, les détaillants. Ils vérifient nos registres et procédures. Ils peuvent aussi interroger nos employés pour s'assurer qu'ils ont été formés et qu'ils mettent en œuvre nos procédures normalisées.»

«À titre d'exemple de procédure, comme nos produits sont étiquetés sans arachides, nous pouvons vérifier le contenu des boîtes à lunch de nos employés pour éviter toute contamination croisée.»

«Tous les membres de la filière laitière ont le même client final, le consommateur. Pour conserver sa confiance, nous devons tous nous améliorer constamment. Alors je dis bravo aux producteurs de lait et à leur initiative proAction, qui va justement dans ce sens.»

*“As processors, in addition to monthly inspection visits from the Canadian Food Inspection Agency (CFIA), we are subject to the annual audit of our main clients, retailers. They audit our books and procedures. They can also question our employees to make sure that they have been trained and apply our standardized procedures.”*

*“As an example of a procedure, since our product labels indicate that no peanuts are used in our products, we can check our employees’ lunch boxes to prevent any cross-contamination.”*

*“All members of the dairy chain have the same end clients, consumers. To keep their trust, we must all constantly improve ourselves. So I congratulate milk producers and their proAction initiative, which does just that.”*

## Jean Provencher

COPROPRIÉTAIRE, LAITERIE DE COATICOOK  
CO-OWNER, COATICOOK DAIRY



# LE POINT DE VUE D'UN TRANSFORMATEUR

## A PROCESSOR'S POINT OF VIEW





# FINANCES ET ADMINISTRATION



**LA DIRECTION FINANCES ET ADMINISTRATION A LA RESPONSABILITÉ DE TRAITER LES OPÉRATIONS COMPTABLES ET DE PRODUIRE L'INFORMATION FINANCIÈRE DES DIFFÉRENTS FONDS DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, INCLUANT LES GROUPES RÉGIONAUX. ELLE ASSUME ÉGALEMENT LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DU FONDS DU POOL POUR LA MISE EN MARCHÉ DU LAIT PRODUIT AU QUÉBEC, CE QUI INCLUT LES PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS, AUX TRANSPORTEURS ET AUX FOURNISSEURS DE SERVICES AINSI QUE LA FACTURATION DES USINES. DE PLUS, LA DIRECTION ENREGISTRE LES TRANSACTIONS D'ACHAT ET DE VENTE DE QUOTAS DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC RÉALISÉES PAR LE SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ). ENFIN, ELLE FOURNIT UN SOUTIEN ADMINISTRATIF ET DES CONSEILS FINANCIERS AUX INSTANCES DE L'ORGANISATION ET À LA DIRECTION GÉNÉRALE.**

En début d'année, les membres du conseil d'administration ont soumis à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) une demande de suspension du prélevé pour l'administration du plan conjoint durant une période de trois mois afin que les producteurs laitiers puissent bénéficier d'un retour rapide et efficace des surplus du Fonds d'administration et que le solde du fonds soit réduit à un niveau jugé suffisant pour les besoins courants d'exploitation. Rappelons que ces surplus se sont accumulés au cours des dernières années en raison des hausses de la production ainsi que des pénalités et dommages pour les livraisons de lait non déclarées. Le congé de prélevé a été appliqué durant les mois de

mai à juillet 2017 et a représenté un montant de 3,9 millions de dollars pour l'ensemble des producteurs laitiers.

Conséquemment, les résultats du Fonds d'administration, excluant les activités reliées aux Programmes-qualité du lait et au programme proAction, affichent une insuffisance des produits sur les charges de 2,3 millions de dollars.

Les pertes associées aux Programmes-qualité du lait ont quant à elles représenté 14 454 \$. Elles ont été moins importantes en 2017 à cause d'un léger accroissement des retenues-qualité. Comme le prévoient les conventions de mise en marché du lait, les sommes recueillies pour des résultats positifs au dépistage des antibiotiques doivent être versées prioritairement dans un fonds de compensation jusqu'à ce qu'il atteigne un montant maximum de 150 000 \$, et ce, afin de couvrir d'éventuels coûts associés à une contamination de lait entreposé dans un silo d'usine. Puisque ce fonds a atteint le maximum prévu en début d'année, des sommes ont pu être utilisées pour couvrir une partie des coûts des programmes d'amélioration de la qualité et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à répondre aux normes de qualité.

Le résultat net lié à l'administration du programme proAction présente une insuffisance des produits sur les charges de 316 588 \$. Ceci s'explique par une réduction du nombre de pénalités LCQ (Lait canadien de qualité) perçues auprès des producteurs qui ne sont pas titulaires d'un certificat du volet salubrité des aliments de proAction (antérieurement LCQ) et une augmentation des charges, dont notamment les coûts associés à l'évaluation des animaux dans le cadre du volet bien-être animal.

Par ailleurs, les résultats du Fonds de publicité et promotion ont dégagé un excédent de 3,2 millions de dollars. L'augmentation du volume de production laitière explique essentiellement cet excédent.

Pour ce qui est des recettes provenant des ventes de lait du Fonds du pool, elles se sont élevées à près de 2,578 milliards de dollars en 2017, une hausse de 5,4 %, comparativement à 2016,

**MARTINE BÉDARD**, technicienne comptable *Accounting Technician* **GENEVIÈVE BORDELEAU**, commis comptable *Accounting Clerk*  
**SUZANNE DESBIENS**, assistante comptable *Accounting Assistant* **NICOLE DUMAS**, secrétaire *Secretary*

## FINANCEMENT DES ACTIVITÉS – 2017

FINANCING OF OPERATIONS – 2017

	Janvier à juillet <sup>1</sup> January to July <sup>1</sup>	Août à décembre August to December
	\$/kg de ST <sup>2</sup> –	\$/kg of TS <sup>2</sup>
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defence Fund</i>	0,02758	0,02792
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,00882	0,00848
<b>Total partiel</b> <i><b>Subtotal</b></i>	<b>0,03640</b>	<b>0,03640</b>
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,11320	0,11310
Fonds de développement <i>Development Fund</i>	0,00080	0,00080
<b>Total</b>	<b>0,15040</b>	<b>0,15030</b>

1 La contribution pour l'administration du plan conjoint a été suspendue de mai à juillet 2017.

*The contribution for joint plan administration was suspended from May to July 2017.*

2 Solides totaux  
*Total solids*

## FINANCE AND ADMINISTRATION

THE FINANCE AND ADMINISTRATION DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR PROCESSING ACCOUNTING TRANSACTIONS AND PRODUCING FINANCIAL INFORMATION FOR THE VARIOUS FUNDS OF LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, INCLUDING THE REGIONAL GROUPS. IT ALSO PERFORMS THE FINANCIAL TRANSACTIONS OF THE POOL FUND FOR MARKETING MILK PRODUCED IN QUEBEC, WHICH INCLUDES PAYMENTS TO PRODUCERS, TRANSPORTERS AND SERVICE PROVIDERS, AS WELL AS PLANT BILLING. IN ADDITION, THE DEPARTMENT RECORDS QUOTA PURCHASE AND SALES TRANSACTIONS BY QUEBEC MILK PRODUCERS IN THE CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ). FINALLY, IT PROVIDES ADMINISTRATIVE SUPPORT AND FINANCIAL ADVICE TO THE ORGANIZATION'S BODIES AND GENERAL MANAGEMENT.

At the beginning of the year, members of the Board of Directors submitted a request to suspend the levy for joint plan administration to the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) for a period of three months so that milk producers could take advantage of a rapid and effective restoration of General Operating Fund surpluses and the fund balance would be reduced to a level deemed sufficient for current operating needs. Remember that these surpluses have accumulated over the last several years due to increased production and the penalties and damages for undeclared milk shipments. The levy was suspended from May to July 2017 and totalled \$3.9 million for all milk producers.

Therefore, the results of the General Operating Fund, excluding activities related to the Milk Quality Programs and the proAction program, show a deficiency of revenue over expenses of \$2.3 million.

The losses associated with Milk Quality Programs totalled \$14,454. They were not as high in 2017 due to a slight increase in quality deductions. As stipulated in the milk marketing agreements, amounts collected for positive antibiotic screening results must first be paid into a compensation fund until the fund reaches the maximum amount of \$150,000. This is done to cover the potential costs associated with contaminated milk stored in a plant silo. Since this fund reached its maximum amount at the beginning of the year, some of it was used to cover a portion of the costs of the quality improvement and technical assistance programs for producers who have trouble meeting the quality standards.



soit 131,5 millions de dollars de plus. Malgré cette augmentation, le prix moyen intraquota a diminué surtout en raison de la forte croissance des ventes de produits laitiers riches en gras, notamment le beurre, ce qui a créé des quantités plus importantes de solides non gras vendues à faible prix.

Enfin, un mot sur le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait dont les résultats sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle. Ce fonds sert à soutenir les coûts liés à la défense des intérêts économiques des producteurs, notamment ceux promus par Le Mouvement pour la gestion de l'offre (anciennement GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre), dont la coordination administrative est assurée par la Direction. En 2017, les activités ont surtout porté sur la renégociation des accords commerciaux, dont l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et le Partenariat transpacifique (PTP), le renouvellement de l'image de marque des groupes sous gestion de l'offre et la création d'un nouveau site Internet **mouvementgo.ca**.

DANIEL DUPUIS, directeur des finances et de l'administration *Director, Finance and Administration*

ANDRÉE GAUTHIER, commis comptable *Accounting Clerk* ELAINE PELLERIN, coordonnatrice, service du pool *Pool Service Coordinator* PATRICK VERSTRICHT, comptable de gestion *Management Accountant*

## PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS – 2017

PAYMENTS TO PRODUCERS – 2017

Mois Month	Prix du lait – intraquota Within-quota milk price				Prime à la matière grasse – intraquota <sup>2</sup> Within-quota butterfat premium <sup>2</sup>		Prime qualité CMML <sup>3</sup> Quality premium MMAs <sup>3</sup>
	Matière grasse Butterfat \$/kg	Protéine Protein \$/kg	Lactose et autres solides Lactose and other solids \$/kg	Valeur d'un hl de référence <sup>1</sup> Value of reference hl <sup>1</sup> \$/hl	Matière grasse Butterfat \$/kg	Valeur d'un hl de référence <sup>1</sup> Value of reference hl <sup>1</sup> \$/hl	
Janvier – January	10,5244	6,9787	1,4881	68,70	0,0147	0,05	0,2443
Février – February	10,6174	7,3369	1,5340	70,44	0,0133	0,05	0,2197
Mars – March	10,6397	7,2097	1,5214	70,05	0,0124	0,04	0,2187
Avril – April	10,6255	6,4927	1,4087	67,06	0,0120	0,04	0,2387
Mai – May	10,6536	7,1106	1,4925	69,61	0,0209	0,08	0,2619
Juin – June	10,4527	7,6653	1,5582	71,04	0,0251	0,09	0,3028
JUILLET – July	10,4791	7,3005	1,4959	69,61	0,0458	0,16	0,3862
Août – August	10,7865	7,7294	1,5660	72,49	0,0473	0,17	0,3652
Septembre – September	10,7111	7,2098	1,5027	70,20	0,0382	0,14	0,3565
Octobre – October	10,7144	7,4637	1,5552	71,32	0,0221	0,08	0,3422
Novembre – November	10,7022	7,2423	1,5365	70,46	0,0159	0,06	0,3812
Décembre – December	10,6088	6,9602	1,5021	69,03	0,0092	0,03	0,3198
<b>Prix moyen annuel 2017</b> <i>Average annual price 2017</i>	<b>10,6265</b>	<b>7,2216</b>	<b>1,5132</b>	<b>69,99</b>	<b>0,0227</b>	<b>0,08</b>	<b>0,2913</b>
Prix moyen annuel 2016 <i>Average annual price 2016</i>	10,4539	7,6156	1,5730	70,97	0,0460	0,17	0,2561

1 Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence.

*Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.*

Matière grasse/Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine/Protein: 3,20 kg/hl Lactose et autres solides/Lactose and other solids: 5,70 kg/hl

2 La prime à la matière grasse est versée aux producteurs dont le ratio solides non gras/gras est de 2,35 ou moins.

*The butterfat premium is paid to producers whose solids non-fat/fat ratio is 2.35 or less.*

3 Prime mise en application si la moyenne pondérée provinciale annuelle de cellules somatiques prévue aux conventions de mise en marché du lait est atteinte. Cette prime est financée à parts égales par les producteurs et les entreprises laitières.

*Premium applied when the provincial annual weighted average somatic cell count stipulated in the milk marketing agreements has been reached. This premium is funded equally by the producers and dairy enterprises.*

The net result for proAction program administration showed a deficiency of revenue over expenses of \$316,588. This can be explained by a decrease in the number of CQM (Canadian Quality Milk) penalties collected from producers who do not hold a certificate for the proAction food safety module (formerly CQM) and an increase in expenses, including the costs of assessing animals as part of the animal care module.

Furthermore, the Advertising and Promotion Fund posted a surplus of \$3.2 million. The increase in the milk production volume largely explains this surplus.

Pool Fund receipts from milk sales were nearly \$2.578 billion in 2017, up 5.4% compared to 2016, or \$131.5 million. Despite this increase, the average

within-quota price fell especially due to the strong growth in sales of dairy products with high fat content, particularly butter, which created larger quantities of solids non-fat sold at lower prices.

Finally, a word concerning the Fund for the Defence of Milk Producers' Economic Interests, whose results are presented to delegates behind closed doors at the Annual General Meeting. This fund is used to help with the cost of defending the economic interests of producers, especially those promoted by The Supply Management Movement (formerly GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management), whose administrative aspects are coordinated by the Department. In 2017, efforts were mainly focused on the renegotiation of the

trade agreements, including the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and the Trans-Pacific Partnership (TPP), the new brand image of supply-managed groups and the creation of the new Web site [mouvementgo.ca](http://mouvementgo.ca).



# RECHERCHE ÉCONOMIQUE



**LA DIRECTION RECHERCHE ÉCONOMIQUE CONSEILLE LES DIRIGEANTS DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC SUR LES POLITIQUES ET LES DOSSIERS RELIÉS À L'INDUSTRIE LAITIÈRE. ELLE ACCOMPLIT CE MANDAT PAR LA RÉALISATION D'ÉTUDES, D'ANALYSES ET LA RÉDACTION DE TEXTES DE VULGARISATION POUR GUIDER LES DIFFÉRENTES INSTANCES ET DIRECTIONS DE L'ORGANISATION. LA DIRECTION PRÉSENTE L'ORGANISATION À DE NOMBREUX COMITÉS PROVINCIAUX ET NATIONAUX.**



## COMMERCE INTERNATIONAL

L'année 2017 a été marquée par le début de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) à la demande du gouvernement américain. Les demandes des États-Unis portant sur le secteur laitier sont jugées inacceptables par le Canada et mettraient fin au système de gestion de l'offre. Le gouvernement canadien maintient la ligne dure quant à la défense des producteurs sous gestion de l'offre. Les embuches sont nombreuses dans cette négociation atypique, que l'on pense aux demandes américaines quant à l'abandon du mécanisme de règlement des différends ou encore à la clause dite « crépusculaire » qui ferait expirer l'entente chaque cinq ans.

Le retrait des États-Unis du Partenariat transpacifique (PTP) en janvier 2017 n'a pas empêché les 11 pays restants de conclure une entente de principe pour un nouveau PTP en janvier 2018 : l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Toutefois, le gouvernement canadien n'a pas renégocié à la baisse les concessions faites même si les États-Unis



représentent 60 % du produit intérieur brut du projet initial. Les concessions sont évaluées à 3,1 % de la production totale, ce qui représente plus de 160 millions de dollars d'impact pour les producteurs.

En août, le gouvernement fédéral a dévoilé les modalités du programme d'investissement pour les fermes laitières de 250 millions de dollars et du Fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers de 100 millions de dollars. Ces programmes, annoncés dans la foulée de l'Accord économique et commercial global (AECG), visent à promouvoir les investissements pour la modernisation des équipements et des infrastructures. La première ronde de dépôt des projets s'est déroulée à la fin août et plusieurs projets sont toujours en évaluation. Une deuxième ronde d'application devrait avoir lieu plus tard en 2018.

## ENTENTES DE MISE EN COMMUN ET DOSSIERS NATIONAUX

À l'échelle nationale, la Direction collabore étroitement avec le directeur du développement des affaires concernant le suivi et l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que la gestion du Plan national de commercialisation du lait.

## COMITÉ SUR LE QUOTA DE P5

Les travaux d'harmonisation des provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) se sont poursuivis en 2017. La Direction effectue des analyses de marché et des recommandations sur les ajustements du droit de produire des producteurs pour le Comité sur le quota de P5. La Direction a continué la réévaluation de la politique de paiement des solides non gras aux producteurs.

**LINE CÔTÉ**, agente de recherche *Research Officer* **CHANTAL FLEURY**, conseillère en agronomie *Agronomy Advisor*  
**RICHARD LAMOUREUX**, économiste principal *Chief Economist* **GENEVIEVE RAINVILLE**, directrice de la recherche économique  
*Director, Economic Studies*

## RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2017

PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2017

Région Region	Production totale Total production		Producteurs Producers	
	Litres Litres	%	Nombre Number	%
01 – Estrie	353 839 208	10,75	515	9,70
02 – Capitale-Nationale–Côte-Nord	87 048 900	2,65	169	3,18
03 – Gaspésie-Les Îles	5 716 921	0,17	15	0,28
04 – Lanaudière	100 746 938	3,06	189	3,56
05 – Mauricie	127 516 324	3,87	217	4,09
06 – Outaouais-Laurentides	138 399 978	4,21	231	4,35
07 – Centre-du-Québec	553 370 016	16,81	783	14,75
08 – Abitibi-Témiscamingue	49 584 318	1,51	107	2,02
09 – Chaudière-Appalaches-Nord	387 741 457	11,78	634	11,94
10 – Chaudière-Appalaches-Sud	308 538 706	9,38	527	9,93
11 – Bas-Saint-Laurent	347 886 251	10,57	624	11,76
12 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	163 246 163	4,96	297	5,60
13 – Montérégie-Est	386 527 819	11,75	567	10,68
14 – Montérégie-Ouest	280 748 846	8,53	433	8,16
<b>Total</b>	<b>3 290 911 845</b>	<b>100,00</b>	<b>5 308</b>	<b>100,00</b>

### DOSSIERS PROVINCIAUX

Sur la scène provinciale, la Direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de l'organisation, notamment en ce qui concerne l'évolution du prix du lait et ses variations mensuelles. Elle collabore également aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait.

Comme chaque année, la Direction a participé en décembre aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec portant sur la révision du prix de détail du lait de consommation.

La Direction a aussi supervisé le développement d'un plan de mesures d'urgence en santé animale. Les travaux devront se poursuivre en 2018 pour intégrer ce plan à la réalité opérationnelle de notre province.

### DOSSIERS AGRONOMIQUES

En santé animale et biosécurité, la Direction a été impliquée dans différents comités provinciaux. La Direction est notamment responsable de l'encadrement du comité sur la santé des bovins laitiers, dont le mandat est de voir à la coordination des actions et à l'échange d'information sur les initiatives de santé animale, et joue un rôle-conseil auprès des Producteurs de lait. La Direction participe également au comité de la filière bovine sur la biosécurité, conjointement avec Les Producteurs de bovins du Québec.

La Direction est aussi responsable du comité des Producteurs de lait du Québec ayant le mandat de suivre et d'orienter les travaux de proAction. Elle participe aux différents comités nationaux de développement du programme, soit ceux du bien-être animal, de la biosécurité, de l'environnement et de la traçabilité.

Suite à la décision, en 2016, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) de mettre fin au programme d'amélioration de la santé animale au Québec (ASAQ) pour le remplacer par le programme intégré en santé animale du Québec (PISAQ), un projet-pilote a été lancé en 2017. Prenant fin en 2018, ce projet-pilote permettra d'évaluer le PISAQ afin d'entreprendre les discussions sur les suites à donner au programme ASAQ.

### IMPLICATION ET COLLABORATIONS

La Direction poursuit son implication en recherche et développement, notamment en siégeant au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion de projets.

Tous les membres de la Direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, la gestion, l'évolution des marchés, proAction et la recherche économique.

# ECONOMIC STUDIES

THE ECONOMIC STUDIES DEPARTMENT ADVISES THE OFFICERS OF LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC ON POLICIES AND ISSUES CONCERNING THE DAIRY INDUSTRY. TO FULFILL THIS MANDATE, THE DEPARTMENT MUST CONDUCT STUDIES AND ANALYSES AND DRAFT EXPLANATORY DOCUMENTS TO GUIDE THE ORGANIZATION'S VARIOUS BODIES AND STRATEGIES. THE DEPARTMENT ALSO REPRESENTS THE ORGANIZATION ON VARIOUS PROVINCIAL AND NATIONAL COMMITTEES.

## INTERNATIONAL TRADE

2017 was marked by the beginning of the North American Free Trade Agreement (NAFTA) renegotiation at the request of the U.S. government. The demands made by the U.S. in the dairy sector were deemed unacceptable by Canada, as they would end the supply management system. The Canadian government is firmly toeing the line when it comes to defending supply-managed producers. There are many dangers in this atypical negotiation, from U.S. demands to abandon the dispute settlement mechanism to the "sunset" clause that would cause the agreement to expire every five years.

The withdrawal of the United States from the Trans-Pacific Partnership (TPP) in January 2017 did not prevent the 11 remaining countries from concluding an agreement in principle for a new TPP in January 2018: the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP). However, the Canadian government did not renegotiate its concessions downward, even though the United States accounted for 60% of the gross domestic product of the initial draft. The concessions are estimated at 3.1% of total production, which will have an impact of over \$160 million on producers.

In August, the federal government unveiled the terms of the \$250 million Dairy Farm Investment Program and the \$100 million Dairy Processing Investment Fund. These programs, which were announced in the wake of the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), are meant to promote investments in modernizing equipment and infrastructures. The first round of project submissions occurred at the end of August and many projects are still under evaluation. A second round should take place later in 2018.

## POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Director of Business Development on monitoring and advancing the pooling agreements and managing the National Milk Marketing Plan.

## P5 QUOTA COMMITTEE

The harmonization work of the provinces that signed the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) continued in 2017. The Department performs market analyses and makes recommendations on production entitlement adjustments to the P5 Quota Committee. The Department continued to re-evaluate the producer payment policy for solids non-fat.

## PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares the various monthly statistics and analyses required to monitor the organization's policies and activities, especially as concerns changes and monthly variations in the price of milk. It also participates in various negotiations over milk marketing and transportation operations.

As it does every year, the Department participated in December in the hearings of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec on the review of the retail price of fluid milk.

The Department also supervised the development of a plan for animal health emergency measures. Work will need to continue in 2018 on incorporating this plan into the operational reality of our province.

## AGRONOMIC ISSUES

As regards animal care and biosecurity issues, the Department was involved in various provincial committees. The Department is specifically responsible for supervising the dairy cattle health committee, which is mandated to oversee the coordination of actions and the exchange of information on animal health initiatives, and provide advice to Les Producteurs de lait. The Department also participates in the beef industry's biosecurity committee, in conjunction with Les Producteurs de bovins du Québec.

Furthermore, the Department is responsible for the Les Producteurs de lait du Québec committee mandated to monitor and steer proAction activities. It participates in the various national development committees of the program, including those concerned with animal care, biosecurity, the environment and traceability.

Following the 2016 decision by the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) to end Quebec's animal health improvement program (ASAQ) and replace it with a comprehensive animal health program in Quebec (PISAQ), a pilot project was launched in 2017. This pilot project will end in 2018 and be used to evaluate the PISAQ so that talks can begin on the next steps that should be taken for the ASAQ program.

## INVOLVEMENT AND COLLABORATION

The Department is involved in research and development, particularly by sitting on the board of directors of Novalait Inc. and its various project management committees.

All members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine by writing feature articles or columns on statistics, management, market trends, proAction and economic research.



Ghislain Pion a investi 50 000 \$ pour améliorer le confort de ses animaux. «Des investissements qui seront vite rentabilisés!»

*Ghislain Pion invested \$50,000 to improve the comfort of his animals. "These investments will soon turn into profits!"*

## Ghislain Pion

PRODUCTEUR, FERME PIONALD, MONT-SAINT-HILAIRE  
PRODUCER, PIONALD FARM, MONT-SAINT-HILAIRE



# LE POINT DE VUE D'UN PRODUCTEUR

## A PRODUCER'S POINT OF VIEW



À la lecture de son rapport d'évaluation de Holstein Canada, Ghislain comprend qu'il faut apporter des modifications pour améliorer le confort et le bien-être de ses 87 vaches. Il doit réduire les blessures au cou et aux jarrets. Après avoir demandé conseil, il prévoit donc un budget de 50 000\$ qui lui permettra d'exécuter son plan d'action et de réaliser les travaux par lui-même: agrandir les logettes, remonter le lactoduc, changer les barres d'attache pour des chaînes, remplacer les tapis par des matelas, reconfigurer la disposition des abreuvoirs et offrir des mangeoires en fibre de verre. Des modifications qui n'étaient pas obligatoires, mais qu'il jugeait préférable d'effectuer.

Bien sûr, l'entreprise a enregistré un manque à gagner de 10 000\$ en raison des trois mois de travaux de réaménagement. Mais à l'automne 2017, une fois le stress des travaux derrière, ses vaches se sont mises à produire en tout confort deux litres de lait de plus par jour chacune. «Des investissements qui seront vite rentabilisés!», estime le producteur qui a reçu sa certification proAction en février 2018. Et, selon Ghislain, ce programme lui «permet d'être encore plus à l'écoute des besoins des consommateurs».

Les plus récentes données de l'enquête sur les coûts de production du lait révèlent que les producteurs québécois ont investi annuellement plus de 500 millions de dollars en bâtiments, équipements et machineries.

*The latest data from the survey on milk production costs reveal that Quebec producers have invested more than \$500 million annually in buildings, equipment and machinery.*

Ghislain understood from his Holstein Canada assessment report that changes could be made to improve the comfort and welfare of his 87 cows. Neck and hock injuries should be reduced. After asking for advice, he planned a \$50,000 budget for his action plan and did the work himself: expanding the stalls, raising the milk line, replacing the tie rails with chains, replacing the mats with mattresses, reconfiguring the arrangement of drinking troughs, and installing fibre glass feeding troughs. Although these changes were not mandatory, he felt it was better to make them.

Naturally, this job caused a loss of remunerative time worth \$10,000 due to the three months of renovations. However, in the fall of 2017, once the stress of the work was behind, his now very comfortable cows began to produce two more litres of milk per day each. “These investments will soon turn into profits!” believes the producer, who received his proAction registration in February 2018. And, according to Ghislain, this program “helps him listen even more to the needs of consumers.”



# COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE



**LA DIRECTION COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE ASSUME LA RESPONSABILITÉ DES COMMUNICATIONS INTERNES ET EXTERNES DE L'ORGANISATION, ET ELLE COORDONNE ET RÉALISE DES ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE VIE SYNDICALE. SON RÔLE L'AMÈNE À COLLABORER ÉTROITEMENT AVEC LES AUTRES DIRECTIONS ET AVEC LES ÉLUS POUR LES SOUTENIR ET LES CONSEILLER DANS CES DOMAINES.**

## PUBLICATIONS

La production de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue l'un des principaux mandats de la Direction en matière de communication avec les producteurs. La Direction est aussi associée à Valacta pour la publication (en mai) de son rapport annuel sur l'évolution de la production laitière québécoise. Il est aussi possible de consulter la revue sur le site extranet réservé aux producteurs et sur [lait.org](http://lait.org). Un moteur de recherche permet de retrouver les articles publiés dans tous les numéros depuis 1997. Par ailleurs, la Direction prépare le rapport annuel des Producteurs de lait du Québec, en collaboration avec les autres directions, et une brochure qui promeut la mise en marché collective du lait et la gestion de l'offre. Afin de tenir au fait de l'évolution des dossiers les élus et le personnel de l'organisation ainsi que les organismes apparentés, la Direction publie une lettre hebdomadaire : *Laitb'do*. Tous les producteurs y ont accès par l'entremise de leur extranet.

## RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Sur le plan des relations avec les médias, la Direction répond aux demandes des journalistes, prépare des communiqués et organise, le cas échéant, des activités de presse. Elle fait partie d'un groupe national de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe assure une veille médiatique

et s'occupe, s'il y a lieu, de la gestion de crise. Ce sont les enjeux des négociations commerciales, particulièrement ceux liés à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et à l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global (AECG), incluant l'annonce du Programme d'investissement pour fermes laitières (PIFL), de même que l'attribution des contingents tarifaires qui ont mobilisé le plus les ressources de la Direction en 2017.

## PROMOTION DE LA PROFESSION

La Direction contribue activement à la promotion de la profession. En janvier, l'organisation a participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation à Québec. Dans le cadre de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec en septembre, la Direction a produit du matériel à l'intention des producteurs hôtes et a tenu un kiosque lors de la 6<sup>e</sup> édition de l'événement à Montréal qui s'est tenue sur l'Esplanade du Parc olympique pour une 2<sup>e</sup> année. En collaboration avec la ferme Comestar Holstein, elle y a animé un enclos de démonstration de traite avec cinq vaches des principales races laitières que l'on retrouve au Québec : holstein, ayrshire, jersey, suisse brune et canadienne. Avec l'appui d'un essayeur de Prolait Transport et de son camion-citerne, la Direction a informé les visiteurs sur les opérations de la collecte du lait à la ferme et sur la qualité du lait. Une équipe d'une douzaine de producteurs, d'employés de la Direction et de trois diététistes des Producteurs laitiers du Canada (PLC) a animé le kiosque et répondu aux questions des nombreux visiteurs.

De plus, la Direction a poursuivi sa collaboration aux projets de valorisation de la profession de la Direction marketing, notamment en fournissant du contenu et des messages clés pour le site [lafamilleduait.com](http://lafamilleduait.com). Elle l'a également appuyée dans la sélection de fermes laitières et la préparation des producteurs pour des reportages ou des émissions de télévision commandités par l'organisation.

**FRANÇOIS DUMONTIER**, directeur adjoint, relations publiques et gouvernementales *Assistant Director, Public and Government Relations*  
**YVON GENDREAU**, secrétaire de rédaction *Editorial Assistant* **MARLÈNE RANCOURT**, agente de communication *Communications Officer*  
**CARINE SALVI**, conseillère aux communications numériques et aux relations publiques *Advisor, Digital Communications and Public Relations* **JEAN VIGNEAULT**, directeur des communications et de la vie syndicale *Director, Communications and Union Support*

Enfin, la Direction est appelée à préparer, pour les représentants de l'organisation, des conférences et allocutions sur différents dossiers et enjeux de même qu'à rencontrer des groupes de visiteurs pour leur présenter le travail de l'organisation et le modèle de mise en marché des producteurs de lait.

### COORDINATION DES COMMUNICATIONS GO5 – MOUVEMENT POUR LA GESTION DE L'OFFRE

Avec ses partenaires, l'Union des producteurs agricoles et les autres groupes sous gestion de l'offre, la Direction a poursuivi son mandat de coordination des activités de communication de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre. L'année 2017 a débuté sous le signe de l'incertitude quant aux enjeux de commerce, avec l'annonce du retrait des États-Unis du Partenariat transpacifique (PTP) et la possible renégociation de l'ALENA. Ce n'est qu'en mai que l'avis officiel de la Maison-Blanche pour la renégociation a été envoyé. Entretemps, la Coalition a travaillé au renouvellement de son argumentaire et de son matériel de communication, à la construction d'un nouveau site Internet, **mouvementgo.ca**, ainsi qu'au renouvellement de son image de marque. Elle a également poursuivi son travail de longue haleine pour maintenir l'appui politique et sociétal à la gestion de l'offre.

Dès le lancement officiel des négociations de l'ALENA, le gouvernement a confirmé dans ses objectifs de négociation qu'il « préservera les éléments de [l'ALENA] que les Canadiens jugent essentiels dans l'intérêt national y compris [...] l'exception dans l'accord visant à préserver la culture canadienne et le système de gestion de l'offre du Canada ». Les négociateurs canadiens ainsi que les politiciens fédéraux et provinciaux ont maintenu cette position très ferme face aux demandes irrecevables des États-Unis. Plusieurs organisations, dont la Fédération des Chambres de commerce du Québec, nous ont appuyés, entre autres en signant une lettre ouverte publiée dans plusieurs quotidiens québécois à la veille de la 3<sup>e</sup> ronde de négociations, tenue à Ottawa. Au mois de décembre, lors du Congrès général de l'Union des producteurs agricoles, la Coalition a dévoilé son nouveau nom, Le Mouvement pour la gestion de l'offre (MGO), et sa nouvelle image. On peut suivre le MGO sur Twitter : @Mouvementgo.

### RELATIONS GOUVERNEMENTALES

En février, la Direction a organisé des rencontres avec les députés lors de la journée de relation gouvernementale des PLC, tenue à Ottawa en marge de leur Conférence annuelle sur la politique laitière. Elle a aussi produit du matériel de vulgarisation et coordonné une campagne de relations gouvernementales dans toutes les régions du Québec à l'automne. Une quarantaine de députés fédéraux ont été rencontrés pour discuter de la renégociation de l'ALENA, de la stratégie canadienne pour une saine alimentation et du PIFL.

### INTERNET ET MÉDIAS SOCIAUX

La Direction est responsable de la mise à jour du site de l'organisation, **lait.org**, et des réponses aux demandes d'information. Elle met à jour l'extranet et y ajoute des documents d'information ainsi que des nouvelles, tant régionales que provinciales, pour les producteurs qui fréquentent ce site. Depuis mai 2017, la Direction y dépose chaque mois un document d'analyse du prix versé aux producteurs pour leurs ventes de lait, le *Flash info*, produit par la Direction recherche économique.

Au début de l'année, à la suite d'une analyse de la présence des Producteurs de lait sur les médias sociaux, la Direction a recommandé la mise en ligne d'une page Facebook d'organisation ([Facebook.com/ProdLaitQc](https://Facebook.com/ProdLaitQc)). Ce nouvel outil vise à répondre plus rapidement et efficacement aux besoins d'information des producteurs par une source officielle, à vulgariser le travail de l'organisation, à valoriser la profession et à promouvoir la gestion de l'offre et la mise en marché collective. Ce canal s'ajoute aux autres comptes de l'organisation : Twitter (@ProdLaitQc) et YouTube (Les Producteurs de lait du Québec). Il est aussi possible de suivre *Le producteur de lait québécois* sur Twitter (@RevueLPLQ).

### PROACTION

La Direction participe aux travaux du comité proAction provincial, entre autres pour assurer le volet communication avec les producteurs dans l'élaboration de ce projet.

### FORMATION ET VIE SYNDICALE

La Direction est responsable de la formation des nouveaux élus régionaux et des membres du conseil d'administration de l'organisation. Elle s'assure de mettre à jour le matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Elle est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des groupes régionaux sur des dossiers reliés à leur fonction.

Enfin, la Direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de l'organisation.

# COMMUNICATIONS AND UNION SUPPORT

THE COMMUNICATIONS AND UNION SUPPORT DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR THE ORGANIZATION'S INTERNAL AND EXTERNAL COMMUNICATIONS. IT ALSO COORDINATES AND CONDUCTS TRAINING AND UNION SUPPORT ACTIVITIES. IN THIS ROLE, IT WORKS CLOSELY WITH THE OTHER DEPARTMENTS AND ELECTED OFFICIALS TO SUPPORT AND ADVISE THEM IN THESE AREAS.

## PUBLICATIONS

One of the main tasks of the Department as regards its communications with producers is to produce *Le producteur de lait québécois* magazine. The Department also teams up with Valacta to publish its annual report (in May) on developments in Quebec milk production. The magazine can also be read on the extranet site reserved for producers and on [lait.org](http://lait.org). A search engine is available to find the articles that have been published on various topics in all issues since 1997. Furthermore, the Department prepares the annual report of Les Producteurs de lait du Québec, in collaboration with the other departments, and a brochure that promotes collective milk marketing and supply management. In order to keep the organization's elected officials, staff and related bodies informed of developments in issues of interest to the organization, the Department publishes a weekly newsletter: *Lait'bdo*. All producers can access it through their extranet.

## MEDIA RELATIONS

The Department's media relations responsibilities include answering requests from journalists, preparing press releases and organizing media events, as needed. It also belongs to a national management group that focuses on dairy production and dairy product issues. This group monitors media coverage of these issues and performs crisis management, where necessary. The issues of the trade negotiations, particularly those linked to the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and the coming into force of the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), including the announcement of the Dairy Farm Investment Program (DFIP), and the allocation of the tariff rate quotas, occupied most of the Department's resources in 2017.

## PROMOTION OF THE PROFESSION

The Department actively contributes to promoting the profession. In January, the organization participated in the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation in Quebec City. For the Quebec farm open house event in September, the Department produced material for the host producers and manned a stand at the 6th edition of the event in Montreal, which was held for the second year on the Esplanade of the Olympic Park. At this event, it demonstrated the milking process in conjunction with Comestar Holstein Farm in a pen with five of Quebec's main breeds of dairy cows: Holstein, Ayrshire, Jersey, Brown Swiss and Canadienne.

With the support of a Prolait Transport grader and his tank truck, the Department informed visitors about milk pickup operations on farms and milk quality. A team of a dozen producers, Department employees and three dietitians from Dairy Farmers of Canada (DFC) ran the stand and answered questions from the many visitors.

In addition, the Department continued to participate in the Marketing Department's projects to promote the profession, specifically by providing content and key messages for the site [lafamilledulait.com](http://lafamilledulait.com). It also supported the Marketing Department in selecting the dairy farms and preparing the producers for the news stories or television programs sponsored by the organization.

Lastly, the Department is called on to prepare presentations and speeches on various topics and issues for the organization's representatives and meet with groups of visitors to explain the organization's work and the milk producers' marketing model.

## COORDINATION OF COMMUNICATIONS FROM G05 – THE SUPPLY MANAGEMENT MOVEMENT

The Department continued to perform its task of coordinating the communication activities of the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, with its partners, the Union des producteurs agricoles and other supply management groups. The year 2017 began with a degree of uncertainty about trade issues, due to the announcement that the United States would withdraw from the Trans-Pacific Partnership (TPP) and that NAFTA would potentially be renegotiated. The White House's official statement on the renegotiation was released only in May. In the meantime, the Coalition worked on renewing its arguments and communication material, building a new Web site, [mouvementgo.ca](http://mouvementgo.ca), and revamping its brand image. It also continued its long-term efforts to maintain political and social support for supply management.

When the NAFTA negotiations were officially launched, the government confirmed in its negotiation objectives that it would "preserve the elements in NAFTA that Canadians deem key to our national interest – including [...] the exception in the agreement to preserve Canadian culture and Canada's system of supply management." Canadian negotiators and federal and provincial politicians remained firm on this position despite the very unacceptable demands of the United States. Several organizations, including the Fédération des Chambres de commerce du Québec, supported us in various ways, such as by signing an open letter published in several daily newspapers in Quebec right before the 3rd round of the negotiations that was held in Ottawa. At the Annual Congress of the Union des producteurs agricoles in December, the Coalition unveiled its new name, The Supply Management Movement (SMM), and its new image. The SMM can be followed on Twitter: @Mouvementgo.

## GOVERNMENT RELATIONS

In February, the Department organized meetings with MPs during DFC's government relations day that was held in Ottawa in conjunction with its Annual Dairy Policy Conference. It also produced explanatory material and coordinated a Quebec-wide government relations campaign in the fall. Meetings were held with around forty federal MPs to discuss the NAFTA renegotiation, Canada's healthy diet strategy, and the DFIP.

## INTERNET AND SOCIAL MEDIA

The Department is responsible for updating the organization's site, [lait.org](http://lait.org), and for answering information requests. It updates the extranet and adds informative documents and news to the site on regional and provincial issues for the producers who use it. Since May 2017, the Department has been uploading *Flash info*, a document produced by the Economic Studies Department that analyzes the price paid to producers for their milk sales, to the extranet every month.

Early in the year, after analyzing the media presence of Les Producteurs de lait du Québec, the Department recommended that the organization create a Facebook page ([Facebook.com/ProdLaitQc](https://www.facebook.com/ProdLaitQc)). This new tool is intended to be an official information source that more rapidly and effectively meets the information needs of producers, explains the organization's work, highlights the profession and promotes supply management and collective marketing. The Facebook page now joins the organization's other accounts: Twitter (@ProdLaitQc) and YouTube (Les Producteurs de lait du Québec). *Le producteur de lait québécois* can also be followed on Twitter (@RevueLPLQ).

## PROACTION

The Department participates in the activities of the provincial proAction committee, such as by overseeing the communications with producers as this project develops.

## TRAINING AND UNION SUPPORT

The Department is responsible for training new regional elected officials and members of the organization's Board of Directors. It updates the material used in the regions to train new producers on their milk marketing system. It is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the regional groups on issues related to their duties.

Finally, the Department works closely with General Management on preparing the organization's General Meetings.



# MARKETING



**LA DIRECTION MARKETING EST RESPONSABLE DE TOUTES LES ACTIVITÉS DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION DES PRODUITS DE LA FAMILLE LAITIÈRE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS. LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION EN MATIÈRE DE NUTRITION AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ RELÈVENT DES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA DE MÊME QUE LES RECHERCHES DE TENDANCES EN CONSOMMATION ET LES RAPPORTS DE PERFORMANCE DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PRODUITS LAITIERS.**

## LAIT

### CAMPAGNES PUBLICITAIRES

L'année 2017 a été marquée par une réaffirmation de la signature *Solide liquide*, adoptée en 2016, qui évoque avec justesse la force et la puissance du lait à titre « d'aliment tout-puissant ». Ainsi, les nombreuses personnalités publiques endossant le lait comme un allié à leur performance, « C'est peut-être à cause du lait », ont connu un effet d'entraînement si important en 2016 que l'élan s'est avantageusement poursuivi avec, notamment, la comédienne Guylaine Tremblay et la mascotte Youppi! des Canadiens de Montréal.

Cette campagne multimédia, axée sur les vertus nutritionnelles du lait, a connu son meilleur moment de gloire à la période des fêtes avec la mise en ondes de trois nouveaux messages télé faisant suite au succès viral 2016 de *Y a-tu du lait icitte?* Ainsi, la populaire et charmante tablée d'enfants s'est à nouveau réunie en 2017 pour chanter *En revenant du frigo*, *Chevaliers de la table des enfants* et *Découragez-vous pas*. Une nouvelle application mobile faisant chanter les pintes de lait de toutes les marques des transformateurs partenaires (plus de 120 produits) a également permis de réaffirmer le leadership innovateur et rassembleur des

Producteurs de lait du Québec. Près de 90 Provigo partout au Québec ont également joint le mouvement en déployant des affichettes tablettes thématiques incitant les consommateurs à célébrer les fêtes avec le lait. La série de 25 illustrations vantant les bienfaits nutritionnels du lait, créée en 2016, a été bonifiée de 11 nouvelles déclinaisons à travers toute une panoplie de médias imprimés et numériques. Pas moins de 27 prix d'ici et d'ailleurs ont couronné de succès cette campagne, dont celui du prestigieux *World Dairy Innovation Awards*.

En continuité avec la campagne générique, des messages pour le lait biologique ont été déclinés en affichage dans des zones géociblées à une clientèle type comme à proximité des points de vente de marchés bios ou des lieux de dépôt des paniers Équiterre. Finalement, de nombreux journaux et magazines ont fait honneur à la campagne du lait bio à travers différents reportages vantant la biodiversité laitière et la certification d'une centaine de fermes du Québec.

### COMMANDITES

Les Producteurs de lait ont commandité la Place de la famille du Lait lors de nombreux événements : Festival d'été de Québec, Go vélo Montréal, Montréal en lumière, Juste pour rire, Expo de Saint-Hyacinthe, Expo Vallée de la Coaticook, Festival western de Saint-Tite et Festival H2O en Abitibi-Témiscamingue. Le Lait était également présent au parc thématique Mille lieux de la colline au Saguenay ainsi que lors de la Tournée des écoles du Grand défi Pierre Lavoie.

### CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

Plusieurs offensives saisonnières ont complété la programmation du lait mettant en vedette certains des 16 nutriments moins connus du lait : le Coupe-fringale, la Journée sans maquillage, la rentrée scolaire, les jours de tempête et le Lundi noir ont notamment rappelé les vertus santé du lait de manière humoristique en utilisant des moyens audacieux pour mieux rayonner. L'illumination de la tour de Radio-Canada, la

**SARA BUJOLD**, agente de promotion *Promotion Officer* **JULIE GÉLINAS**, directrice du marketing *Marketing Director* **MARIE-ÈVE LALONDE**, conseillère marketing *Marketing Advisor* **LUCY ROYER**, secrétaire de direction *Executive Secretary*

tournée de centres beauté du Québec, les *combos* lait et biscuits dans les salles de cinéma ainsi que les cadres interactifs dans les toilettes de 160 restaurants familiaux de la province figurent parmi les astuces les plus remarquées.

#### SITE WEB

Le nouveau site Internet **lafamilledulait.com** propose de l'information tant sur les produits que sur la profession de producteur de lait. Les internautes peuvent s'abonner à une infolettre, envoyée six fois par an, et à un bulletin hebdomadaire dédié aux recettes. En 2017, la Direction a lancé le portail web **recettesdici.com**, qui regroupe les recettes du Lait, des Fromages d'ici, du Beurre et de la Crème. Pour faire la promotion de ce nouvel espace culinaire, trois vidéos ont mis en vedette Rémi-Pierre Paquin, Salomé Corbeau et le duo Sacha Bourque et Marie-Lyne Joncas, toutes des personnalités chouchous des *foodies* québécois, qui racontent de façon originale des recettes du site. L'objectif est de faire partie du quotidien des gens en recherche d'inspiration culinaire. Cette relation de confiance passe d'abord et avant tout par la crédibilité et la fiabilité des contenus proposés à une clientèle toujours plus exigeante sur le sujet. Ce site a remporté un prix Boomerang, récompensant les sites les plus innovants.

#### LAIT-ÉCOLE

Le programme Lait-école, déployé en collaboration avec les commissions scolaires du Québec et les transformateurs, a permis de servir plus de 12 millions de berlingots de lait dans quelque 600 écoles primaires de la province. En 2017, Les Producteurs de lait du Québec ont d'ailleurs reçu la médaille d'or de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour cette initiative. Le Lait a aussi assuré sa présence auprès des jeunes de près de 50 écoles secondaires grâce à des appareils dépanne-lait, des miniréfrigérateurs et des machines distributrices, en collaboration avec Natrel.

#### LAIT AU CHOCOLAT

##### CAMPAGNE PUBLICITAIRE

La promotion du lait au chocolat comme excellente source de récupération après un exercice intense physique s'est démarquée de manière innovante en créant et alimentant son compte Snapchat, concrétisant ainsi le statut de grande renommée du produit sur les médias sociaux. La vitesse d'évolution des médias sociaux a rapidement fait migrer ce compte vers Instagram qui est l'une des plateformes les plus populaires avec 2,5 millions d'utilisateurs au Québec. À ce mouvement se sont jumelés des défis sportifs amicaux sur la chaîne de Vrak avec les vedettes Jay du Temple et Marina Bastarache. Des vidéos ont également été diffusés sur Facebook avec le youtubeur Élie Pilon.

#### COMMANDITES

Le Lait au chocolat a affiché ses couleurs dans de nombreux événements tels que Jackalope, le rendez-vous des adeptes de sports extrêmes, Le Grand Défi Pierre Lavoie incluant le Défi La Boucle, les matchs du Rocket dans le nouvel aréna de la Place Bell de Laval, la Classique de canots de la Mauricie, le Tour de l'Île de Montréal, des activités de Vélo-Québec de même qu'une centaine de tournois de hockey et de ringuette régionaux.

#### CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

La promotion Lait au chocolat a été renouvelée avec Énergie Cardio et Éconofitness, permettant ainsi la diffusion de capsules vidéo sur les écrans du circuit fermé du réseau, la participation à l'infolettre mensuelle et l'échantillonnage de lait au chocolat auprès des athlètes, en plus de la présence de machines distributrices dans les centres participants.

#### FROMAGES D'ICI

##### CAMPAGNE PUBLICITAIRE

Proactifs devant l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, Les Producteurs de lait sont passés à l'action pour appuyer les fromagers québécois en se focalisant sur la très grande qualité et variété de leurs produits grâce à une campagne vantant les fromages du Québec comme « Les meilleurs! ». Cette offensive a misé sur un porte-parole connu et apprécié du public, et ce, des deux côtés de l'Atlantique, pour exploiter en humour la confusion entourant la nationalité – française ou québécoise? – de l'humoriste Anthony Kavanagh. De retour au Québec après 19 ans de succès en Europe, la vedette a incité les consommateurs, par l'intermédiaire de plusieurs messages télé et capsules web, à privilégier les fromages d'ici face aux nouvelles importations. La signature *Les fromages d'ici sont les meilleurs. Même un Français le dit.* a placé la vedette dans de multiples situations cocasses où le public la considère, à son grand désarroi, comme une personnalité française. Affichage, imprimés et présence numérique se sont ajoutés aux publicités. Une vidéo de style vox pop a montré de vrais consommateurs sélectionnant les fromages du Québec au détriment des importations à l'épicerie.

#### RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE

Selon un sondage d'Ad hoc recherche, la campagne communique clairement que les fromages d'ici n'ont rien à envier aux fromages importés (95 %) et que les fromages du Québec sont d'excellente qualité (94 %). De plus, les répondants soulignent qu'Anthony Kavanagh est une bonne association avec la marque (91 %) et que la campagne accroît leur fierté envers les fromages d'ici (90 %). Enfin, la forte majorité des consommateurs sondée précise qu'elle fera davantage d'efforts pour acheter des fromages du Québec.

## COMMANDITES

Les Producteurs de lait ont fait la promotion des fromages d'ici tout au long de l'année avec des activités comme la Fête des fromages d'ici, la Coupe Rogers, les grands entretiens préconcert de l'Orchestre symphonique de Montréal et les causeries du Théâtre Jean-Duceppe. Près d'une soixantaine de dégustations régionales de fromages ont également été orchestrées à l'échelle du Québec. Les Fromages d'ici ont été à nouveau partenaires du concours *Sélection Caseus*. Cette initiative permet de récompenser depuis 19 ans le travail des petits et grands fromagers créateurs de saveurs à travers une compétition d'envergure. Enfin, Les Producteurs de lait soutiennent le Centre d'expertise fromagère du Québec pour contribuer à la formation de la relève et la promotion de l'innovation.

## TOURNÉE DES FROMAGES D'ICI

Le camion de rue des Fromages d'ici a effectué 19 sorties sur des sites festivaliers de la province pour faire déguster différentes recettes à base de fromage et vendre les produits vedettes. La tournée a ainsi animé, notamment, les vendredis FoodTruck au Stade olympique, le Festival d'été de Québec, l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe et l'Oktoberfest de Repentigny.

## CRÈME

Pour une septième année de collaboration avec l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, près de 10 millions de contenants ont été imprimés avec le logo emblématique *Mets de la crème*. De juin à octobre, cette identité promotionnelle s'est fréquemment retrouvée à l'honneur dans les circulaires des supermarchés du Québec.

## BEURRE

Le Beurre a renouvelé son association avec le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie, pour une cinquième année. La mention *J'M le beurre* s'est retrouvée sur plus de 3 millions d'identifiants, attachés aux pinces des homards. Une promotion thématique a également été déployée dans l'ensemble des épiceries Metro à l'occasion d'épluchettes de blé d'Inde sur le parvis des magasins.

## PROMOTION DE LA PROFESSION

Selon la plus récente étude réalisée par Ipsos, 98 % des consommateurs jugent que les producteurs de lait du Québec sont dignes de confiance. Afin de maintenir cette confiance, la Direction marketing a lancé en août une campagne, *La Ferme! Solide liquide – Solides producteurs*, visant à déboulonner certains mythes persistants, comme l'usage d'antibiotiques. La tonalité humoristique et non moralisatrice a conquis les consommateurs avec un taux d'appréciation de 84 %, selon un rapport de la firme Ipsos. Parallèlement, le marketing a animé les diverses sections du site Internet [lafamilleduait.com](http://lafamilleduait.com) qui regroupe toutes les marques laitières en plus de valoriser la profession de producteur de lait. À cet égard, en plus d'une vidéo qui traite de l'innovation à la ferme, la vitrine web offre maintenant une capsule exposant le volet bien-être du programme proAction. Une section « Foire aux questions » permet également de répondre sans détour aux interrogations des consommateurs sur les sujets qui les préoccupent. L'émission de télé *Arrive en campagne*, animée par le chef Stephano Faita et commanditée par le Lait, a consacré deux épisodes à la production laitière du Québec.

Les Producteurs de lait ont par ailleurs soutenu diverses activités de promotion de la profession tout au long de l'année telles que les dons de lait à la période des fêtes, la Fondation de pédiatrie sociale du Dr Julien, la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec, le Gala Saturne, honorant les meilleures agricultrices du Québec, ainsi que plusieurs activités de rassemblement ou de formation de partenaires. Une série d'événements coordonnés par les groupes régionaux ont aussi bénéficié de l'appui financier des Producteurs de lait.

# MARKETING

THE MARKETING DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR ALL ADVERTISING AND PROMOTIONAL ACTIVITIES FOR ALL PRODUCTS IN THE DAIRY FAMILY ACROSS QUEBEC. NUTRITION-RELATED REPRESENTATIVE ACTIVITIES WITH HEALTH PROFESSIONALS AS WELL AS RESEARCH INTO CONSUMER TRENDS AND PERFORMANCE REPORTS FOR THE VARIOUS DAIRY PRODUCT CATEGORIES ARE THE RESPONSIBILITY OF DAIRY FARMERS OF CANADA.

## MILK

### ADVERTISING CAMPAIGNS

2017 was marked by a strong reaffirmation of the *Solide liquid* signature adopted in 2016, which fittingly evokes milk's strength and power as an "all-powerful food." In fact, thanks to the many public personas who endorsed milk as a performance aid, "C'est peut-être à cause du lait" had such a huge ripple effect in 2016 that the momentum continued especially with actress Guylaine Tremblay and Youppi, the mascot of the Montreal Canadiens.

This multimedia campaign with a firm focus on milk's nutritional virtues reached the height of its glory during the holiday season when three TV ads were broadcast as a follow-up to the viral success of 2016's *Y a-tu du lait icitte?* Thus, the popular and charming table of children returned in 2017 to sing *En revenant du frigo, Chevaliers de la table des enfants* and *Déouragez-vous pas*. A new mobile application that makes pints of milk from all partner processor brands (over 120 products) sing also reaffirmed the innovative and unifying leadership of Les Producteurs de lait du Québec. Nearly 90 Provigo stores across Quebec also joined the movement by deploying thematic shelf displays encouraging consumers to celebrate the holidays with milk. Created in 2016, the series of 25 illustrations depicting the nutritional benefits of milk was enhanced with 11 new adaptations using a wide range of print and digital media. No fewer than 27 awards from here and elsewhere crowned the success of this campaign, including one from the prestigious World Dairy Innovation Awards.

In continuity with the general campaign, organic milk advertisements were displayed in geo-targeted areas with typical clientele, such as not far from organic market points of sale or Équiterre basket drop-off sites. Finally, a number of newspapers and magazines honoured the organic milk campaign with articles praising the diversity of organic milk and the certification of around one hundred farms in Quebec.

### SPONSORSHIPS

Les Producteurs de lait sponsored the Milk Family Fun Zone at many events: Quebec City's summer festival, Go Bike Montreal Festival, Montreal en lumière Festival, Just For Laughs, the Saint-Hyacinthe Expo, the Vallée de la Coaticook Expo, the Saint-Tite Country Western Festival and the H2O Festival in Abitibi-Témiscamingue. Lait was also present at the Mille Lieux de la Colline theme park in Saguenay, as well as the School Tour as part of the Grand défi Pierre Lavoie.

### PROMOTIONAL CAMPAIGNS

Several seasonal offensives rounded out the milk programming that featured some of the lesser known of milk's 16 nutrients: The Healthy Snack (Coupe-fringale), No Makeup Day (Journée sans maquillage), back to school, snow days and Black Monday initiatives recalled the healthy benefits of milk in a humorous way using bold methods to achieve better visibility. The illumination of the Radio-Canada building, the tour of Quebec beauty centres, the milk and cookies combos in movie theatres and the interactive frames in the washrooms of 160 family restaurants across the province are some of the most noted stunts.

### WEB SITE

The [lafamilleduait.com](http://lafamilleduait.com) Web site provides information on dairy products and the milk producer profession. Internet users can sign up for a newsletter that will be sent to them six times per year, as well as a weekly bulletin dedicated to recipes. In 2017, the Department launched the [recettesdici.com](http://recettesdici.com) Web portal, which includes recipes from Lait, Our Cheeses, Beurre and Crème. To promote this new culinary site, three videos featured Rémi-Pierre Paquin, Salomé Corbeau and the duo Sacha Bourque and Marie-Lyne Joncas, all favourites of Quebec foodies, who talk about the recipes on the site in a novel way. The objective is to be a part of the daily routine of people searching for culinary inspiration. This bond of trust depends first and foremost on the credibility and reliability of the content proposed to an increasingly demanding clientele in this area. The site won a Boomerang award for the most innovative sites.

### MILK-SCHOOL PROGRAM

Under the Milk-School Program, which was carried out in collaboration with Quebec school boards and processor partners, over 12 million cartons of milk were served at some 600 elementary schools in the province. In 2017, Les Producteurs de lait du Québec also received a gold medal from the Order of Merit of the Fédération des commissions scolaires du Québec for this initiative. Lait was made available to young people at nearly 50 secondary schools thanks to the "dépanne-lait" units, mini-refrigerators and vending machines in collaboration with Natrel.

## CHOCOLATE MILK

### ADVERTISING CAMPAIGN

Chocolate milk was promoted as an excellent way to recover from intense physical exercise and set apart in an innovative manner through the creation of and active contribution to its Snapchat account, which solidified the product's renowned status on social media. Due to the rapid development of social media, this account soon migrated to Instagram, an extremely popular platform with a following of 2.5 million users in Quebec. This migration was combined with friendly sports challenges on Vrak TV channel featuring stars Jay du Temple and Marina Bastarache. Videos were also broadcast on Facebook with YouTuber Élie Pilon.

### SPONSORSHIPS

Lait au chocolat showed its colours in numerous events such as the Jackalope festival for extreme sports enthusiasts, Le Grand Défi Pierre Lavoie event including the Défi La Boucle event, Rocket matches in Laval's new Place Bell arena, the Classique de canots de la Mauricie, the Tour de l'Île de Montréal and Vélo-Québec activities, as well as around one hundred regional hockey and ringette tournaments.

### PROMOTIONAL CAMPAIGNS

Lait au chocolat promotional efforts were renewed with Énergie Cardio and Éconofitness, which entailed the broadcast of video shorts on screens in a closed circuit network, participation in the monthly newsletter and chocolate milk sampling by athletes, in addition to the presence of vending machines at participating centres.

## OUR CHEESES

### ADVERTISING CAMPAIGN

Proactive before the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) between Canada and the European Union came into force, Les Producteurs de lait took action to support Quebec cheese makers by focusing on the tremendous quality and variety of their products with a campaign which boasted that Quebec cheeses are "The best!" This offensive featured a well-known and well-liked public spokesperson on both sides of the Atlantic to humorously exploit the confusion surrounding the nationality – French or Quebecer? – of comedian Anthony Kavanagh. Back in Quebec after 19 years of success in Europe, the star encouraged consumers to give preference to local cheeses over new imports in several TV ads and Web video shorts. The "Les fromages d'ici sont les meilleurs. Même un Français le dit" (The best cheeses are our cheeses. Even a Frenchman says so) signature portrayed the star in several different comical situations where the public might consider him, to his great dismay, a French personality. Print and digital displays added to this campaign's ads. A vox pop-style video showed real consumers selecting Quebec cheeses instead of imports at the grocery store.

### CAMPAIGN RESULTS

According to an Ad Hoc research survey, the campaign clearly communicates that Quebec cheeses have no reason to envy imported cheeses (95%) and that they are excellent in quality (94%). Furthermore, respondents pointed out that Anthony Kavanagh is a good fit with the brand (91%) and that the campaign increases their pride in Quebec cheeses (90%).

### SPONSORSHIPS

Les Producteurs de lait promoted Quebec cheeses throughout the year with activities like the Festival of Our Cheeses, the Rogers Cup, the Grand Preconcert of the Montreal Symphony Orchestra concerts and Jean-Duceppe Theatre talks. Around 60 regional cheese tastings were also held across Quebec. Once again this year, Our Cheeses partnered with the Selection Caseus contest. Through this initiative, small and large cheese makers of creative flavours have been rewarded for their work for 19 years in a major competition. Finally, Les Producteurs de lait supports the Centre d'expertise fromagère du Québec to contribute to training the next generation and promoting innovation.

## OUR CHEESES TOUR

The *Our Cheeses* food truck went out 19 times on festival sites in the province to offer tastings for various cheese-based recipes and sell star products. For instance, it participated in the Food Truck Fridays at the Olympic Stadium, Quebec City's summer festival, the Expo agricole de Saint-Hyacinthe and Repentigny's Oktoberfest.

### CREAM

For the seventh year of collaboration with the Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, nearly 10 million containers were printed with the emblematic *Mets de la crème* logo. From June to October, this promotional identity was frequently featured in the circulars of Quebec supermarkets.

### BUTTER

Beurre renewed its association with the Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie for the fifth year. The *J'M le beurre* reference was found on 3 million tags attached to lobster claws. Butter was also thematically promoted by all Metro grocery stores through corn boils held in front of the stores.

## PROMOTION OF THE PROFESSION

According to the most recent study by Ipsos, 98% of consumers think that Quebec milk producers are worth trusting. To keep their trust, the Marketing Department launched a campaign in August entitled "*La Ferme! Solide liquide – Solides producteurs*" aimed at debunking certain ongoing myths, such as those concerning the use of antibiotics. The humourful, non-judgmental tone won over consumers, whose appreciation rating was 84% according to a report by Ipsos. At the same time, marketing livened up various sections of the [lafamilleduait.com](http://lafamilleduait.com) Web site, which includes all the dairy brands and promotes the milk producer profession. Now, the Web site not only has a video that discusses innovation on farms, but also a short video explaining the animal care module of the proAction program. A *Frequently Asked Questions* section also provides direct answers to consumer questions about their topics of concern. The *Arrive en campagne* television program, hosted by chef Stephano Faita and sponsored by Lait, dedicated two episodes to milk production in Quebec.

Les Producteurs de lait also supported various promotional activities for the profession over the year, such as milk donations during the holiday season, Dr. Julien's Social Pediatrics Foundation, the Quebec farm open house event, the Saturne Gala honouring top women farmers of Quebec, in addition to many partner meeting or training activities. A series of events coordinated by the regional groups also received financial support from Les Producteurs de lait.



# ÉTATS FINANCIERS 2017

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers non consolidés et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la Direction des Producteurs de lait du Québec (l'« Organisation »). Les états financiers non consolidés ont été préparés par la Direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers non consolidés.

Dans le cadre de ses responsabilités, la Direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de l'Organisation est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers non consolidés. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la Direction.

L'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommé par l'assemblée générale, a audité les états financiers non consolidés de l'Organisation conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et a présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,

Bruno Letendre

Le 1<sup>er</sup> vice-président,

Daniel Gobeil

Le 22 février 2018

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux producteurs visés par le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints des Producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) (« Les Producteurs de lait du Québec » ou l'« Organisation »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 décembre 2017, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers non consolidés ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la Direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers non consolidés ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers non consolidés de 2017 et 2016 n'ont pas été définies.

### OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Producteurs de lait du Québec au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Brossard, Québec  
Le 22 février 2018

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A105474

# BILAN NON CONSOLIDÉ

au 31 décembre 2017

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2017 Total \$	2016 Total \$
<b>Actif</b>								
Court terme								
Encaisse	6 504 963	13 750 164	—	8 729 459	37 274 778	—	<b>66 259 364</b>	73 359 022
Débiteurs (note 3)	449 236	116 407	—	216 376 408	8 150 824	—	<b>225 092 875</b>	216 516 736
Créances interfonds, sans intérêt	2 922 687	4 833 867	301 468	—	—	(8 058 022)	—	—
Placements (note 5)	2 000 000	1 200 000	—	—	4 500 000	—	<b>7 700 000</b>	10 100 000
Frais payés d'avance	164 698	291 205	—	—	—	—	<b>455 903</b>	300 759
	<b>12 041 584</b>	<b>20 191 643</b>	<b>301 468</b>	<b>225 105 867</b>	<b>49 925 602</b>	<b>(8 058 022)</b>	<b>299 508 142</b>	<b>300 276 517</b>
Long terme								
Sommes à percevoir des producteurs (note 4)	—	—	—	535 826	—	—	<b>535 826</b>	52 829
Placements (notes 5 et 14)								
Participations dans les sociétés satellites	119	—	—	—	—	—	<b>119</b>	119
Coentreprise	—	—	1 534 450	—	—	—	<b>1 534 450</b>	1 453 924
Autres placements	6 002 581	2 503 441	210 964	—	3 503 441	—	<b>12 220 427</b>	12 202 311
	<b>6 002 700</b>	<b>2 503 441</b>	<b>1 745 414</b>	—	<b>3 503 441</b>	—	<b>13 754 996</b>	13 656 354
Immobilisations (note 7)	833 603	4 255	—	—	—	—	<b>837 858</b>	304 360
Autres éléments d'actif	634 622	—	—	—	—	—	<b>634 622</b>	747 872
	<b>19 512 509</b>	<b>22 699 339</b>	<b>2 046 882</b>	<b>225 641 693</b>	<b>53 429 043</b>	<b>(8 058 022)</b>	<b>315 271 444</b>	<b>315 037 932</b>
<b>Passif</b>								
Court terme								
Créditeurs et charges à payer (note 8)	2 976 964	5 618 688	—	214 699 867	43 669 449	—	<b>266 964 968</b>	269 158 894
Créances interfonds, sans intérêt	209 834	—	—	7 375 639	472 549	(8 058 022)	—	—
Solde à verser aux producteurs	—	—	—	3 566 187	—	—	<b>3 566 187</b>	1 846 296
Réserve d'ajustements (note 6)	—	—	—	—	9 287 045	—	<b>9 287 045</b>	10 009 445
Revenus reportés (note 4)	352 075	—	—	—	—	—	<b>352 075</b>	24 186
	<b>3 538 873</b>	<b>5 618 688</b>	—	<b>225 641 693</b>	<b>53 429 043</b>	<b>(8 058 022)</b>	<b>280 170 275</b>	281 038 821
Long terme								
Revenus reportés (note 4)	506 477	—	—	—	—	—	<b>506 477</b>	—
	<b>4 045 350</b>	<b>5 618 688</b>	—	<b>225 641 693</b>	<b>53 429 043</b>	<b>(8 058 022)</b>	<b>280 676 752</b>	281 038 821
<b>Soldes de fonds</b>								
Investis en immobilisations	339 944	4 255	—	—	—	—	<b>344 199</b>	304 360
Grevés d'affectations externes								
Affectés aux Programmes qualité du lait	(14 454)	—	—	—	—	—	<b>(14 454)</b>	(76 493)
Affectés au programme proAction	6 937 271	—	—	—	—	—	<b>6 937 271</b>	7 253 859
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis)	—	—	1 745 414	—	—	—	<b>1 745 414</b>	1 646 772
Libres d'affectations	8 204 398	17 076 396	301 468	—	—	—	<b>25 582 262</b>	24 870 613
	<b>15 467 159</b>	<b>17 080 651</b>	<b>2 046 882</b>	—	—	—	<b>34 594 692</b>	33 999 111
	<b>19 512 509</b>	<b>22 699 339</b>	<b>2 046 882</b>	<b>225 641 693</b>	<b>53 429 043</b>	<b>(8 058 022)</b>	<b>315 271 444</b>	<b>315 037 932</b>
Engagements (note 13)								

\* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

# ÉTAT DES RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS DU FONDS D'ADMINISTRATION, DU FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2017 Total \$	2016 Total \$
<b>Produits</b>					
Prélèvements	11 552 354	49 567 507	350 429	<b>61 470 290</b>	61 760 606
Retenues-qualité	1 012 678	—	—	<b>1 012 678</b>	749 602
Pénalité LCQ	872 030	—	—	<b>872 030</b>	1 106 772
Intérêts	624 088	183 072	3 514	<b>810 674</b>	666 246
Subvention du MAPAQ	—	—	—	—	15 709
Pénalité et dommages pour des livraisons de lait non déclarées	26 400	—	—	<b>26 400</b>	311 144
	<b>14 087 550</b>	<b>49 750 579</b>	<b>353 943</b>	<b>64 192 072</b>	<b>64 610 079</b>
<b>Charges</b>					
Activités de promotion	—	4 008 043	—	<b>4 008 043</b>	4 280 739
Campagnes publicitaires	—	15 607 886	—	<b>15 607 886</b>	15 665 658
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	1 237 548	26 226 575	—	<b>27 464 123</b>	27 611 168
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 788 799	—	—	<b>3 788 799</b>	3 712 643
Exploitation	7 304 431	701 401	—	<b>8 005 832</b>	7 932 258
Formation, information et publications	197 453	—	—	<b>197 453</b>	151 935
Programme proAction	1 188 618	—	—	<b>1 188 618</b>	1 024 782
Programmes-qualité du lait	445 128	—	—	<b>445 128</b>	446 047
Quote-part de la perte de Novalait inc.	—	—	308 074	<b>308 074</b>	365 470
Recherche	351 471	—	—	<b>351 471</b>	569 618
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	582 004	—	—	<b>582 004</b>	380 048
Réunions des administrateurs et des membres	1 649 060	—	—	<b>1 649 060</b>	1 706 139
	<b>16 744 512</b>	<b>46 543 905</b>	<b>308 074</b>	<b>63 596 491</b>	<b>63 846 505</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(2 656 962)</b>	<b>3 206 674</b>	<b>45 869</b>	<b>595 581</b>	<b>763 574</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA RÉSERVE D'AJUSTEMENTS DU SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017 \$	2016 \$
Recettes provenant des producteurs de lait pour l'achat de quotas	<b>356 551 200</b>	226 467 300
Versements aux producteurs de lait pour la vente de quotas	<b>357 273 600</b>	227 028 500
Insuffisance des recettes par rapport aux versements	<b>(722 400)</b>	(561 200)
Réserve d'ajustements au début	<b>10 009 445</b>	10 570 645
<b>Réserve d'ajustements à la fin (note 6)</b>	<b>9 287 045</b>	<b>10 009 445</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS NON CONSOLIDÉS DU FONDS D'ADMINISTRATION, DU FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Fonds d'administration			
	Investi en immobilisations \$	Affecté aux Programmes-qualité du lait \$	Affecté au programme proAction \$	Libre d'affectations \$
Soldes au début	298 276	(76 493)	7 253 859	10 648 479
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(169 514)*	(14 454)	(316 588)	(2 156 406)
Acquisitions d'immobilisations	211 182	—	—	(211 182)
Virement interfonds	—	76 493	—	(76 493)
Soldes à la fin	339 944	(14 454)	6 937 271	8 204 398

\* En 2017, le montant de l'insuffisance des produits par rapport aux charges du solde de fonds investi en immobilisations du Fonds d'administration comprend un amortissement des immobilisations d'un montant de 245 517 \$ et un amortissement des revenus reportés liés aux immobilisations d'un montant de 76 003 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS DU FONDS DU POOL

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	Qualité – Fonds de compensation* \$	2017 Total \$	2016 Total \$
<b>Recettes</b>					
Provenant des ventes de lait (note 9)	2 578 292 994	—	—	<b>2 578 292 994</b>	2 446 866 888
Intérêts	96 868	—	—	<b>96 868</b>	65 353
	<b>2 578 389 862</b>	—	—	<b>2 578 389 862</b>	2 446 932 241
<b>Distribution des recettes</b>					
Versements nets aux producteurs	2 416 617 132	—	—	<b>2 416 617 132</b>	2 304 111 364
Déduction pour frais de transport	87 197 011	(87 197 011)	—	—	—
Prélèvements	61 470 290	—	—	<b>61 470 290</b>	61 760 606
Retenues-qualité	1 025 515	—	(12 837)	<b>1 012 678</b>	749 602
Pénalité LCQ	872 030	—	—	<b>872 030</b>	1 106 772
Cession temporaire de quotas	4 821 792	—	—	<b>4 821 792</b>	3 573 150
Frais d'analyse des échantillons de lait	1 645 330	—	—	<b>1 645 330</b>	1 606 120
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	1 550 865	—	—	<b>1 550 865</b>	1 179 916
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 10)	—	87 773 601	—	<b>87 773 601</b>	80 902 936
Programme de calibrage	161 376	—	—	<b>161 376</b>	153 011
Programme de lait-école	387 845	—	—	<b>387 845</b>	353 555
Vérification et analyses relatives au paiement du lait	357 032	—	—	<b>357 032</b>	304 909
	<b>2 576 106 218</b>	576 590	(12 837)	<b>2 576 669 971</b>	2 455 801 941
Excédent (insuffisance) des recettes sur la distribution des recettes	2 283 644	(576 590)	12 837	<b>1 719 891</b>	(8 869 700)
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs au début	2 036 680	(327 547)	137 163	<b>1 846 296</b>	10 715 996
<b>Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs à la fin (note 11)</b>	<b>4 320 324</b>	(904 137)	150 000	<b>3 566 187</b>	1 846 296

\* Fonds de compensation constitué en vertu de l'article 7.11 des conventions de mise en marché du lait relativement à une contamination de lait d'un silo d'usine.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

**Fonds de publicité et promotion**

**Fonds de développement**

Fonds de publicité et promotion		Fonds de développement		2017 Total \$	2016 Total \$
Investi en immobilisations \$	Libre d'affectations \$	Grevé d'affectations externes	Affecté à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicommis) \$	Libre d'affectations \$	
6 084	13 867 893		1 646 772	354 241	33 999 111
(4 657)	3 211 331		98 642	(52 773)	595 581
2 828	(2 828)		—	—	—
—	—		—	—	—
4 255	17 076 396		1 745 414	301 468	34 594 692
					33 999 111

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017 \$	2016 \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière	595 581	763 574
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	250 174	142 334
Quote-part de la perte de Novalait inc.	308 074	365 470
	1 153 829	1 271 378
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement, des autres éléments d'actif et des revenus reportés		
Excédent (insuffisance) des recettes sur la distribution des recettes du Fonds du pool	1 719 891	(8 869 700)
Insuffisance des recettes par rapport aux versements du Système centralisé de vente des quotas	(722 400)	(561 200)
Autres (note 15)	(9 977 593)	48 057 693
	(8 980 102)	38 626 793
	(7 826 273)	39 898 171
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions de placements	(12 106 716)	(14 080 939)
Dispositions de placements	14 100 000	11 000 000
Acquisitions d'immobilisations	(783 672)	(134 084)
Sommes à percevoir des producteurs	(482 997)	23 480
	726 615	(3 191 543)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(7 099 658)	36 706 628
Encaisse au début	73 359 022	36 652 394
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>66 259 364</b>	<b>73 359 022</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

## 1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Les Producteurs de lait du Québec (l'« Organisation ») sont constitués en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* et regroupent les producteurs de lait de la province. À titre d'administrateurs du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, ils réalisent la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* et de la *Loi sur les impôts du Québec* et est exempté des impôts sur le revenu.

## 2. MÉTHODES COMPTABLES

### BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers non consolidés de l'Organisation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL), à l'exception du fait que les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait qui ont fait l'objet d'un audit distinct n'ont pas été inclus dans les présents états financiers non consolidés.

### ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

#### Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Organisation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

#### Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Organisation sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Organisation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

La politique de l'Organisation est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou ceux qui sont rachetables en tout temps sans pénalité.

### COMPTABILITÉ PAR FONDS

Les états financiers non consolidés de l'Organisation comptent six fonds, dont cinq sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui lui est confié. L'Organisation distingue trois secteurs d'activité :

- administration du plan conjoint et services aux membres;
- mise en marché du lait;
- administration d'un système d'échange des quotas.

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe quatre fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, le Fonds de développement de l'industrie laitière et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait (non présenté). Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à l'administration de l'Organisation et du plan conjoint, les produits, les charges, les actifs et les passifs destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes ainsi que les produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs à l'administration du programme proAction sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché du lait, de la Convention de transport du lait et des ententes nationales, ainsi que les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélèvement pour l'administration du plan conjoint, par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité et par la pénalité LCQ appliquée aux producteurs qui ne sont pas titulaires d'un certificat du volet salubrité des aliments (antérieurement LCQ) du programme proAction. Depuis février 2016, les sommes recueillies pour les résultats positifs au dépistage des antibiotiques sont versées dans un fonds de compensation jusqu'à ce que celui-ci atteigne un montant maximum de 150 000 \$. Ces sommes sont conservées dans le Fonds du pool.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. L'Organisation administre ces programmes sur le territoire québécois, à l'exception du secteur nutrition qui est administré par Les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélèvement de publicité.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélèvement pour le Fonds de développement de l'industrie laitière.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélèvement du Fonds de défense.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué aux Producteurs de lait du Québec la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les actifs et les passifs afférents à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentés dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait. Depuis février 2016, ce fonds présente également les sommes recueillies afin de compenser toute usine du Québec ayant reçu du lait contaminé par un antibiotique, non détectable par une méthode rapide de détection à la réception à l'usine et qui aurait été entreposé dans un silo.

Le troisième secteur d'activité, administration d'un système d'échange des quotas, vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Les actifs et les passifs, afférents aux transactions d'achat et de vente de quotas par les producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ), sont présentés dans le fonds du Système centralisé de vente des quotas. Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

#### PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS SATELLITES

L'Organisation a choisi de comptabiliser les participations dans les sociétés satellites selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

#### PARTICIPATION DANS LA COENTREPRISE

L'Organisation a choisi de présenter des états financiers non consolidés seulement et de comptabiliser la participation dans la coentreprise selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

De plus, l'Organisation présente à la note 14 les informations additionnelles exigées dans les NCCOSBL.

#### DÉPRÉCIATION DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS SATELLITES ET LA COENTREPRISE

À chaque date de fin d'exercice, l'Organisation détermine, pour toute participation, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Organisation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'une participation, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats non consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur une participation est comptabilisée aux résultats non consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### IMMOBILISATIONS

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût.

##### *Amortissement*

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Matériel et systèmes informatiques	3 et 5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans
Équipement de bureau	5 ans

##### *Réduction de valeur*

Lorsque l'Organisation constate qu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats non consolidés.

## CONSTATATION DES PRODUITS

Les principaux produits de l'Organisation sont les produits de prélèvements, de retenues-qualité et la pénalité LCQ. Les produits de prélèvements sont constatés conformément aux règlements selon le nombre de kilogrammes de solides totaux contenus dans le lait lorsque le montant est déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de retenues-qualité et la pénalité LCQ sont constatés au moment où ils sont mesurables et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les intérêts proviennent des soldes excédentaires d'encaisse, des dépôts à terme, des placements garantis liés aux marchés et des prêts encaissables sur demande. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

L'Organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les pénalités et dommages pour des livraisons de lait non déclarées sont constatés lorsque le montant est déterminé, que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a rendu une décision favorable à une demande d'ordonnances sur acquiescement et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

## RÉGIME DE RETRAITE

Le régime complémentaire de retraite de l'Organisation intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies.

L'Organisation participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite interentreprises effectuée le 31 décembre 2015, ce régime présente un déficit de solvabilité de 5 056 000 \$. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'Organisation applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Au cours de l'exercice, l'Organisation a versé au régime complémentaire de retraite des cotisations s'élevant à 279 411 \$ (259 622 \$ en 2016) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

## ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser les états financiers non consolidés, la Direction de l'Organisation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers non consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la Direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Organisation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

## 3. DÉBITEURS

	Fonds d'administration	Fonds de publicité et promotion	Fonds du pool	SCVQ	2017 Total	2016 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Clients et autres	70 749	11 548	—	—	82 297	80 027
Coentreprise	36 689	—	—	—	36 689	14 498
Entreprises laitières	—	—	212 316 052	—	212 316 052	214 609 048
Fonds de mise en commun interprovincial	—	—	3 591 879	—	3 591 879	—
Intérêts courus	67 231	100 012	9 433	115 330	292 006	243 229
Producteurs	249 049	—	247 425	7 968 225	8 464 699	980 740
Sociétés satellites	2 913	—	—	—	2 913	173
Subvention du MAPAQ	—	—	—	—	—	51 958
Taxes de vente	—	—	90 538	—	90 538	343 838
Transporteurs	52	—	121 081	—	121 133	77 816
Union des producteurs agricoles	22 553	4 847	—	67 269	94 669	115 409
	449 236	116 407	216 376 408	8 150 824	225 092 875	216 516 736

Les sommes à recevoir des entreprises laitières correspondent principalement aux montants à recevoir des transformateurs pour la valeur du lait de décembre, dont 83 % au 31 décembre 2017 (83 % au 31 décembre 2016) sont à recevoir de trois grandes entreprises laitières.

## 4. SOMMES À PERCEVOIR DES PRODUCTEURS ET REVENUS REPORTÉS

### PROGRAMME DE CALIBRAGE – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DU POOL

L'Organisation a une entente pour la fourniture d'un service de calibrage des bassins refroidisseurs des producteurs de lait. Selon cette entente, l'Organisation rembourse toutes les charges liées à ce service, incluant le prix d'achat de matériel roulant et d'équipements de calibrage.

En 2015, l'Organisation a déboursé 67 399 \$ pour le remplacement du matériel roulant acquis en 2012. Le Fonds d'administration a avancé cette somme. Ce montant s'est ajouté au solde non recouvré des producteurs de 50 000 \$. Le montant total de 117 399 \$ sera réparti sur cinq ans dans le programme de calibrage, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative du camion. Au cours de l'exercice, un montant de 23 480 \$ (23 480 \$ en 2016) a été porté au programme de calibrage.

Au 31 décembre 2017, la somme à percevoir des producteurs relative au programme de calibrage s'élève à 52 829 \$ (76 309 \$ en 2016), dont 23 480 \$ (23 480 \$ en 2016) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 29 349 \$ (52 829 \$ en 2016) pour la partie à long terme imputable aux années subséquentes.

#### ORDINATEURS DE POCHE – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DU POOL

Au cours de l'exercice, l'Organisation a déboursé 759 787 \$ pour le remplacement des ordinateurs de poche pour la saisie des collectes de lait à la ferme. Cet investissement couvre le coût d'achat des ordinateurs de poche, le contrat d'entretien d'une durée de cinq ans et les coûts de développement nécessaires à leur utilisation. Ce montant sera réparti sur cinq ans dans les frais de transport, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative des ordinateurs de poche. Au cours de l'exercice, un montant de 101 353 \$ a été porté aux frais de transport.

Au 31 décembre 2017, la somme à percevoir des producteurs et le solde des revenus reportés relatif aux ordinateurs de poche s'élèvent à 658 434 \$ dont 151 957 \$ pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 506 477 \$ pour la partie à long terme imputable aux années subséquentes.

#### 5. PLACEMENTS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	SCVQ \$	2017 Total \$	2016 Total \$
<b>Participations dans les sociétés satellites</b>						
Parts sociales de Valacta, société en commandite, et actions de catégorie A de Valacta inc.	52	—	—	—	<b>52</b>	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc.	67	—	—	—	<b>67</b>	67
	<b>119</b>	—	—	—	<b>119</b>	119
<b>Participation dans la coentreprise</b>						
Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc.	—	—	1 534 450	—	<b>1 534 450</b>	1 453 924
	—	—	1 534 450	—	<b>1 534 450</b>	1 453 924
<b>Autres placements</b>						
Dépôts à terme <sup>1</sup>	4 500 000	500 000	—	1 500 000	<b>6 500 000</b>	6 900 000
Prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande <sup>1</sup>	2 000 000	1 200 000	—	4 500 000	<b>7 700 000</b>	9 700 000
Placements garantis liés aux marchés <sup>2</sup>	1 502 581	2 003 441	—	2 003 441	<b>5 509 463</b>	5 509 463
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss), sans intérêt <sup>3</sup>	—	—	210 964	—	<b>210 964</b>	192 848
	8 002 581	3 703 441	210 964	8 003 441	<b>19 920 427</b>	22 302 311
Dépôts à terme et prêts encaissables sur demande, échéant au cours du prochain exercice	2 000 000	1 200 000	—	4 500 000	<b>7 700 000</b>	10 100 000
	6 002 581	2 503 441	210 964	3 503 441	<b>12 220 427</b>	12 202 311

1 Les dépôts à terme qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la fin de l'année ainsi que les prêts encaissables sur demande sont classés dans les placements à court terme puisque les intentions de la Direction sont d'utiliser ces sommes au cours du prochain exercice ou d'en exiger l'encaissement. Les dépôts à terme ainsi que les prêts encaissables portent intérêt à des taux variant de 1,68 % à 2,65 % (de 1,25 % à 2,55 % en 2016). Les dépôts à terme viennent à échéance de janvier 2018 à décembre 2022 (de janvier 2017 à décembre 2021 en 2016).

2 Les placements garantis liés aux marchés sont des placements dont le capital est garanti à 100 % à l'échéance en octobre 2019. Le taux d'intérêt annuel minimum garanti sur ces placements est de 1,17 % et peut atteindre un maximum annuel de 5,39 %. Les intérêts seront versés à l'échéance selon l'évolution des cours d'un panier de titres boursiers donnés en référence. En 2017 et 2016, le taux de 1,17 % a été utilisé pour le calcul des intérêts.

3 L'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) est constituée des contributions versées qui serviront au paiement des actions de Novalait inc. Au cours de l'exercice, l'Organisation a souscrit à 38 860 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (37 022 actions en 2016) pour un coût de 388 600 \$ (370 220 \$ en 2016).

## 6. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS - SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire des quotas que le Système centralisé de vente des quotas a générée ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

## 7. IMMOBILISATIONS - FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2017 Valeur comptable nette \$	2016 Valeur comptable nette \$
Matériel et systèmes informatiques	5 321 452	4 484 124	837 328	297 897
Matériel roulant	50 170	50 170	—	1 094
Équipement de bureau	35 678	35 148	530	5 369
	5 407 300	4 569 442	837 858	304 360

La charge d'amortissement pour l'exercice s'élève à 250 174 \$ (142 334 \$ en 2016).

## 8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2017 Total \$	2016 Total \$
Charges sociales et retenues à la source	77 648	—	—	—	77 648	152 928
Coentreprise	21 700	—	69 581	—	91 281	88 767
Entreprises laitières	44 677	—	1 063 991	—	1 108 668	1 082 751
Fonds de mise en commun interprovincial	—	—	—	—	—	5 953 154
Fournisseurs et frais courus	1 785 928	134 836	237 395	—	2 158 159	2 030 509
Les Producteurs laitiers du Canada	—	5 423 023	—	—	5 423 023	2 740 556
Producteurs	—	—	205 602 027	43 669 449	249 271 476	248 261 831
Sociétés satellites	103 166	—	188 700	—	291 866	365 607
Taxes de vente	201 837	58 880	—	—	260 717	170 521
Transporteurs	—	—	7 538 173	—	7 538 173	7 572 637
Union des producteurs agricoles	742 008	1 949	—	—	743 957	739 633
	2 976 964	5 618 688	214 699 867	43 669 449	266 964 968	269 158 894

Les sommes dues aux producteurs et aux transporteurs correspondent principalement aux sommes dues relatives aux livraisons de lait et à la valeur des ventes de quotas sur le Système centralisé de vente des quotas de décembre.

## 9. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT - FONDS DU POOL

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2017 \$	2016 \$
Ventes provinciales	2 511 846 371	2 403 934 484
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	66 446 623	42 932 404
	2 578 292 994	2 446 866 888

## 10. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT - FONDS DU POOL

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2017 \$	2016 \$
Frais de transport	80 922 812	76 984 548
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des frais de transport	6 850 789	3 918 388
	87 773 601	80 902 936

## **11. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS – FONDS DU POOL**

Le montant de 4 320 324 \$ à verser aux producteurs (2 036 680 \$ en 2016) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Les ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont communiqués à l'Organisation.

## **12. INSTRUMENTS FINANCIERS**

### RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Organisation est exposée sont détaillés ci-dessous.

#### *Risque de crédit*

L'Organisation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'Organisation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Organisation ou les producteurs de lait.

Ce risque est réduit au minimum en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles le crédit a été consenti, du suivi rigoureux des débiteurs et pour les sommes à recevoir des entreprises laitières, en raison du programme de garantie de paiement du lait administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

#### *Risque de marché*

Les instruments financiers de l'Organisation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement.

Les dépôts à terme et les prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande portant intérêts à taux fixe exposent l'Organisation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les placements garantis liés aux marchés portant intérêts à taux variable exposent l'Organisation à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les principaux objectifs de l'Organisation en ce qui a trait aux placements sont d'assurer la sécurité du capital investi, de garder un niveau élevé de liquidités et d'obtenir un rendement satisfaisant. L'Organisation gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen tout en réduisant la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'Organisation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

L'Organisation couvre ses besoins de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

## VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les actifs financiers de l'Organisation, totalisant 311 746 990 \$ (312 174 212 \$ au 31 décembre 2016), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

## **13. ENGAGEMENTS**

Dans le cours normal des activités, l'Organisation a conclu des ententes qui engagent des fonds pour les exercices financiers futurs. Les versements estimatifs futurs pour les trois prochains exercices s'établissent à 13 973 601 \$ en 2018, à 2 640 000 \$ en 2019 et à 26 000 \$ en 2020. Ces ententes se détaillent comme suit :

### CONVENTION DE L'IMMEUBLE

L'Organisation s'est engagée, en vertu d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et les autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net ou la perte nette réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de l'Organisation s'élève à 14,06 % en 2017. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé. Cette convention est d'une durée indéterminée et l'Organisation peut se retirer sous réserve d'un préavis de 12 mois.

### LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX

Le bail entre l'Organisation et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 267 872 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

## DOSAGE DES COMPOSANTS AUX FINS DE PAIEMENT DU LAIT

La Convention de dosage de composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait (« Convention de dosage ») a été renouvelée en 2015 pour une période de cinq ans se terminant en décembre 2019.

De plus, l'Organisation a signé un contrat de service en 2015 pour l'analyse des échantillons de lait qui ne sont pas visés par la Convention de dosage, afin que toutes les collectes de lait à la ferme fassent l'objet d'une analyse pour déterminer la composition, la numération de cellules somatiques et la teneur en eau. Ce contrat arrive à échéance en décembre 2018 et il se renouvellera au gré des parties. Les coûts de ces analyses supplémentaires sont assumés entièrement par Les Producteurs de lait du Québec.

L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme annuelle de 1 562 000 \$ pour 2018 et 2019.

## COÛTS DE PRODUCTION

L'Organisation a signé en 2013 un protocole d'entente pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production des entreprises laitières pour les années 2013 à 2017. Les versements futurs de cette entente s'établissent à 91 729 \$ en 2018.

## SOUTIEN TECHNIQUE AUX PRODUCTEURS DE LAIT

L'Organisation a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente, d'une durée de un an, se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2018 s'élèvent à 306 000 \$.

## FRAIS DE VALIDATION, D'ÉVALUATION DES ANIMAUX ET DE RECHERCHE

En 2016, l'Organisation s'est engagée, pour une période de deux ans, à utiliser les sommes accumulées du fonds affecté au programme proAction pour couvrir une partie des frais de validation du programme proAction ainsi que les frais d'évaluation des animaux en lien au volet bien-être animal de proAction. Elle s'est également engagée en 2017 dans des projets de recherche en matière de santé animale pour les années 2018 à 2021. Les versements estimatifs sont de 837 000 \$ pour 2018, de 48 000 \$ en 2019 et de 11 000 \$ en 2020.

## SERVICE DE CALIBRAGE DES BASSINS REFROIDISSEURS

En 2012, l'Organisation a signé une entente de service de calibrage des bassins refroidisseurs. Cette entente, d'une durée indéterminée, peut être résiliée par un consentement commun. Les versements estimatifs pour l'année 2018 s'élèvent à 140 000 \$.

## SOUTIEN AUX CONSEILS RÉGIONAUX ET SERVICES AUX PRODUCTEURS EN RÉGION

Les Producteurs de lait du Québec retiennent les services des fédérations régionales de l'Union des producteurs agricoles pour soutenir ses conseils régionaux et offrir des services aux producteurs en région.

En 2017, de nouveaux contrats de services ont été signés. Ces contrats sont d'une durée de un an et se renouvelleront au gré des parties. La valeur estimative des coûts des services pour 2018 s'établit à 1 460 000 \$.

## CAMPAGNES PUBLICITAIRES, ACTIVITÉS DE PROMOTION ET PROGRAMME DE LAIT-ÉCOLE

L'Organisation a signé un contrat de service pour la réalisation des activités de communication marketing renouvelable annuellement. L'Organisation a de plus signé une lettre d'entente avec une agence pour la planification et le placement média, des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion ainsi que des ententes de bonification du programme de lait-école pour l'année scolaire 2017-2018. L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme de 8 580 000 \$ en 2018 et de 1 015 000 \$ en 2019.

## AUTRES

L'Organisation participe au financement de différents projets d'intérêt pour la production laitière, dont la promotion de la production laitière et de la profession de producteur de lait, un programme de lait-école et un projet de recherche pour étudier l'ensemble des facteurs ayant un impact sur la qualité du lait. Également, une entente de service a été conclue en 2016 auprès d'une firme événementielle pour la tenue de l'assemblée générale annuelle des Producteurs laitiers du Canada qui se tiendra au Québec en 2018. Les déboursés annuels prévus s'établissent à 729 000 \$ en 2018, à 15 000 \$ en 2019 et à 15 000 \$ en 2020.

## 14. ORGANISMES ET SOCIÉTÉS APPARENTÉS

### L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES ET LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA

En tant que syndicat professionnel représentant les producteurs de lait de la province, Les Producteurs de lait du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles et aux Producteurs laitiers du Canada de par le fait qu'ils détiennent un intérêt économique. Un contrat signé par les représentants de l'Organisation et l'Union des producteurs agricoles prévoit les conditions associées à cette affiliation.

L'Union des producteurs agricoles a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des productrices et des producteurs de lait du Québec.

Les Producteurs laitiers du Canada sont l'organisme national de lobby, de politique et de promotion qui représente tous les producteurs de lait du Canada. Cette fédération regroupe les agences provinciales de mise en marché du lait et les organisations laitières provinciales.

#### VALACTA, SOCIÉTÉ SATELLITE

L'Organisation détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, et 52 % du capital-actions de Valacta inc. Selon la convention de la société en commandite et la convention entre actionnaires, l'Organisation a 31 % des droits de vote, selon sa représentation au conseil d'administration, et n'a droit à aucune distribution des bénéfices ni aucun versement de dividendes.

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

#### CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE DU QUÉBEC, SOCIÉTÉ SATELLITE

L'Organisation détient 33 1/3 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et 33 1/3 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. Selon la convention de la société en commandite et la convention entre actionnaires, l'Organisation n'a droit à aucune distribution des bénéfices ni aucun versement de dividendes.

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

#### NOVALAIT INC., COENTREPRISE

L'Organisation détient 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet 2017 se présentent comme suit :

	2017 \$	2016 \$
<b>Situation financière</b>		
Total des actifs	3 126 791	3 091 488
Total des passifs	57 890	183 634
Capitaux propres	3 068 901	2 907 854
	<b>3 126 791</b>	<b>3 091 488</b>
<b>Résultats des activités</b>		
Total des produits	27 018	51 133
Total des charges	(643 165)	(782 074)
Perte nette	(616 147)	(730 941)
<b>Flux de trésorerie</b>		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(759 214)	(791 490)
Entrées de fonds – activités de financement	737 946	677 303
Entrées de fonds – activités d'investissement	7 490	42 767
Diminution de l'encaisse	(13 778)	(71 420)

La quote-part de l'Organisation dans la coentreprise est de 50 %.

## 15. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement, des autres éléments d'actif et des revenus reportés.

	2017 \$	2016 \$
Débiteurs	(8 576 139)	(2 605 039)
Frais payés d'avance	(155 144)	(18 756)
Autres éléments d'actif	113 250	236 380
Créditeurs et charges à payer	(2 193 926)	50 459 479
Revenus reportés	834 366	(14 371)
	<b>(9 977 593)</b>	48 057 693

## 16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, l'Organisation a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à leur valeur d'échange :

	2017 \$	2016 \$
Union des producteurs agricoles		
État des résultats		
Charges d'exploitation : loyer, services techniques et promotion de la profession agricole	790 272	815 436
Produits : intérêts	139 579	157 271
Valacta, société satellite		
État des résultats		
Charges d'exploitation : programmes-qualité du lait, programme proAction et recherche	884 309	947 150
État de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool		
Distribution des recettes : frais d'analyse des échantillons de lait	1 562 698	1 520 116

Cette publication est disponible sur Internet : [lait.org](http://lait.org)  
*This publication is also available at the following address: [lait.org](http://lait.org)*

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018  
ISSN 0841-4041

Design : Groupe Charest



**Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec**

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415  
Longueuil (Québec) J4H 4G3  
Téléphone : 450 679-0530  
Télécopieur : 450 679-5899  
[plq@lait.qc.ca](mailto:plq@lait.qc.ca)  
[lait.org](http://lait.org)